

COMMUNIO

REVUE CATHOLIQUE INTERNATIONALE

pour l'intelligence de la foi

DÉCALOGUE IV: PÈRE ET MÈRE HONORERAS

« Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père. »

(Corneille, Le Cid, v. 877)

« Rendez à chacun ce qui lui est dû : à qui l'impôt, l'impôt; à qui les taxes, les taxes; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur. »

(saint Paul, Lettre aux Romains, 13, 7)

Sommaire

Chers lecteurs,

Sans doute aurez-vous remarqué la présentation légèrement remaniée de cette livraison de *Communio*.

L'édition francophone de *Communio* aura bientôt vingt ans. Elle entend rester fidèle à ses objectifs initiaux, que l'article programme de Hans- Urs von Balthasar définissait dans le premier cahier : une revue internationale au service de la confession de la foi, de la culture et de la recherche dans la foi.

Les présentes modifications visent à plus de clarté et plus de sobriété dans l'expression de cette foi. Face à des problèmes de plus en plus complexes *Communio* s'efforce d'être aussi claire que possible sans être jamais sommaire. Ces remaniements visent aussi à développer la part de réflexion chrétienne sur l'actualité. Car nous sommes convaincus que la foi servie par une véritable argumentation et vécue dans l'Église est capable d'éclairer la vie dans sa totalité.

La constitution d'un nouveau comité de rédaction, comprenant plusieurs membres étrangers, va dans le même sens : il a pour but de compléter et d'enrichir le travail du conseil de rédaction. Parmi les revues françaises de niveau intellectuel ou culturel comparable, *Communio* reste la revue dont les responsables sont les plus jeunes. Ce renouvellement régulier est aussi une marque de fidélité à l'esprit qui animait Balthasar, Daniélou, Le Guillou, Lubac...

Mais ce dynamisme ne serait rien sans votre soutien et votre amitié. *Communio* a besoin de vous et de votre avis. C'est vous qui êtes les véritables agents de la diffusion de la revue. N'hésitez pas à nous faire lire, à susciter de nouveaux abonnements, et à nous écrire.

Soyez assurés, chers lecteurs, de notre dévouement et recevez nos vœux les meilleurs pour 1995.

Communio

ÉDITORIAL

Vincent CARRAUD : L'ordre de la charité et le père invisible

7

Deux points caractérisent le quatrième commandement : allant des enfants aux parents, il ne semble pas réciproque, et il est le seul qui soit accompagné d'une promesse. Sa reprise par le Christ nous invite à considérer les paternités humaines à partir de l'unique paternité divine, et non l'inverse.

THÈME

Michel SALES : L'honneur de devenir fils

13

- 1 — Ce que veut dire «honorer» père et mère, 18
- 2 — Des parents aux enfants, une cascade de dons sans réciprocité, sinon dans la reconnaissance, 21
- 3 — L'expérience fondamentale de la pure gratitude, 27
- 4 — Du souvenir à l'espérance de la Résurrection : l'honneur des morts dans le corps des vivants, 31
- 5 — Un Commandement de Dieu accompagné d'une Promesse de Dieu, 35
- 6 — Le sens de l'obéissance de Jésus à son père et à sa mère durant les trente ans de sa vie obscure à Nazareth, 41
- 7 — L'accomplissement révolutionnaire de la quatrième Parole du Décalogue, 47

Alexandre Abraham WINOGRADSKY : L'honneur d'être père et mère

57

Le commandement d'honorer père et mère ne se limite pas à un code de morale. Il concerne l'histoire en tant que succession de générations d'êtres humains aux fonctions spécifiques, qui participent avec Dieu à l'œuvre du salut.

Julián CARRÓN : Le sens du quatrième commandement et l'histoire de son interprétation

75 A qui s'adresse le quatrième commandement et quelle est sa portée dans l'Ancien Testament? Une confrontation des exégèses permet de dégager la mission essentielle des parents et justifie l'honneur qui leur est dû. Devoirs filiaux que l'Évangile semble souvent contredire... mais le Christ, fils de Dieu, ne vient-il pas révéler à tout homme la plénitude de sa filiation?

Jean-Pierre BATUT : Figures du père et de la mère, ou Du premier homme au dernier Adam

93 Le dernier roman d'Albert Camus, inachevé, vient de paraître. Le pèlerinage d'un homme mûr sur la tombe du père qu'il n'a jamais connu devient le lieu d'une prise de reconnaissance de ses parents : figures silencieuses, car le père est mort, et la mère n'a jamais su s'exprimer. La quête poignante de Camus montre, *a contrario*, qu'en dehors du Christ, Chemin vers le Père, seul vaut l'implacable constat : « Nous venons du pays des ombres. »

DOSSIER : La foi de van Gogh

Jean-Robert ARMOGATHE : Une prière de van Gogh

107 Les critiques ont longtemps méconnu la foi profonde de Vincent van Gogh et sa conversion évangélique décisive de mai 1875. La prière qui suit, traduite en français pour la première fois, rend particulièrement sensible l'angoisse de van Gogh devant le péché et sa confiance dans le Sauveur, typiques du nouveau évangéliste.

Vincent van GOGH : Prière (automne 1876)

112

ACTUALITÉ

Carl A. ANDERSON : La Conférence du Caire sur la population : les vrais enjeux

119 Ce qui s'est passé au Caire révèle la position de l'Église en face d'une forme nouvelle d'impérialisme idéologique mis en place par les pays occidentaux afin d'étendre au monde entier leurs conceptions matérialistes, sur la personne humaine, la sexualité et la famille (jusqu'au « droit à l'avortement sans risque » comme droit fondamental).

Mgr Claude DAGENS : Notre École et notre foi chrétienne

131 Homélie prononcée à Saint-Jacques du Haut-Pas lors de la messe du 22 octobre 1994 pour le bicentenaire de l'École Normale Supérieure.

SIGNET

Henry DONNEAUD : Le purgatoire : pour faire peur?

135 Déserté par la conscience chrétienne majoritaire, le purgatoire est devenu objet d'histoire. Jacques Le Goff situe sa naissance au XII^e siècle. Pourtant, au-delà de ses représentations trop humaines et bien datées, qui expliquent le malaise actuel, le purgatoire est une donnée secondaire mais inamissible de la tradition chrétienne depuis ses origines, fondée sur la prière pour les défunts et la croyance en une purification définitive après la mort.

NEWMAN CONFERENCE 1995

Pour commémorer le **150^e** anniversaire de l'entrée
dans l'Église catholique de John Henry Newman :

Un colloque **international aura lieu du 6 au 12 août 1995**
à Oriel College, Oxford

sous la présidence de Son Eminence William Cardinal Baum
et de Son Excellence Francesco Cossiga

avec la participation annoncée de

Jean-Robert Armogathe
Louis Bouyer
Avery Dulles
Sheridan Gilley
Alan G. Hill
Ian Ker
Graham Leonard
John Macquarrie
Richard John Neuhaus
Aidan Nichols
Stephen Prickett

D'autres communications sont sollicitées

Prenant appui sur la «conversion» de Newman, ce colloque a un double thème : la *conversion* et les rapports de Newman au Mouvement d'Oxford. Il réunira donc des spécialistes de plusieurs disciplines : théologie, spiritualité, philosophie, histoire, littérature, éducation.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Michael Barber, s.j.
Chairman, Newman Conference 1995
Campion Hall, Oxford OX1 1QS
Royaume Uni
Fax : (44) 1865 286148

Vincent CARRAUD

Éditorial

L'ordre de la charité et le père invisible

« **H**ONORE ton père et ta mère afin d'avoir longue
vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne »
(Exode **20, 12**).

La quatrième parole du Décalogue ouvre la seconde des tables de la loi. Les catéchismes rappellent que si les trois premières paroles se rapportaient directement à Dieu, les suivantes ont pour objet la charité envers le prochain. Le quatrième commandement indique « *l'ordre de la charité* », c'est-à-dire fixe l'ordre dans lequel nous devons aimer : Dieu puis le prochain et, entre les prochains, tel prochain avant tel autre. C'est pourquoi saint Thomas l'aborde dans son traité *De la charité*¹. C'est encore pourquoi l'édition francophone de *Communio* en traite un an après la troisième parole du Décalogue (janvier-février 1994), et tout de suite après le cahier sur la charité (novembre-décembre 1994).

Plusieurs points sont remarquables dans le quatrième commandement et dans sa reprise par le Christ. Il importe d'y concentrer notre réflexion 2 :

1) *Afin d'avoir longue vie et bien être sur la terre...*
Comme saint Paul le remarque, ce commandement est le

1. *Somme de théologie*, IIaIIae, en particulier q. 26, *De ordine charitatis*.

2. Les difficultés qui suivent sont prises au sérieux dans l'art fondamental de Michel SALES, qui s'efforce de les résoudre sans les affaiblir.

seul qui soit accompagné d'une bénédiction, sous la forme d'une finalité : « *Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur : cela est juste. Honore ton père et ta mère — c'est le premier commandement avec promesse — afin d'être bien et de vivre longtemps sur la terre* » (Éphésiens 6, 1-3, qui reprend plutôt Deutéronome 5, 16). Ce commandement est-il intéressé ? Le don de la terre préfigure-t-il la sécurité sociale (bien-être) et en organise-t-il déjà le système des retraites (longue vie) ? Il faudrait alors lire ce commandement en lui accordant une pertinence hors de la stricte sphère privée, comme commandement de morale publique. Saint Paul apparaîtrait au cœur des débats contemporains sur le financement des études ou le régime des retraites : « *Ce ne sont pas les enfants qui doivent thésauriser pour les parents, mais les parents pour les enfants* » (2 Corinthiens 12, 14). Quant au Christ — autre politique —, il reproche aux pharisiens de ne pas payer pour leurs parents (Matthieu 15, 3-6).

2) *Honore ton père et ta mère...* Pourquoi honorer sans réciprocité ? Les chrétiens ne sont-ils pas (trop) prompts à renverser le commandement, au profit de la symétrie (trop) vite reprise de la lettre aux Ephésiens, plus complexe qu'il n'y paraît : vous, les enfants, obéissez à vos parents / vous, les parents, ne provoquez pas vos enfants..., vous, les esclaves, obéissez à vos maîtres charnels / vous, les maîtres, faites la volonté de Dieu... ? L'honneur, qui n'est ni l'estime ni l'amitié, admet-il la réciprocité ? Peut-on tenir en un même sens l'honneur que les enfants rendent aux parents et celui que les parents rendent aux enfants ? Si tel n'est pas le cas, on comprend que l'honneur ait pour synonymes l'amour et la crainte réunis ¹. Et l'honneur se décline-t-il en droits et devoirs réciproques, dont la famille serait le lieu privilégié, et peut-être nécessaire ? Le fait que ces questions puissent se

1. Le *Catéchisme du Concile de Trente* a bien vu la double difficulté : d'une part donner des équivalents à « honorer », d'autre part faire en sorte que ces équivalents ne soient pas tous interchangeable. Aussi n'emploie-t-il pas moins de quatre termes pour expliquer l'honneur : amour, respect, obéissance, service, avant d'ajouter : « Celui qui aime n'honore pas toujours, et celui qui craint n'honore pas non plus nécessairement. Mais celui qui honore du fond du cœur possède par là-même l'amour et la crainte » (c. XXXII, § 2).

poser atteste que ce commandement n'est pas *d'abord* celui de la famille, réglant les droits et les devoirs de chacun, comme l'éducation, jusqu'à s'étendre à toute forme d'autorité et à ses limites nécessaires ¹. Si nous ne voulons pas affadir le sel de l'Écriture, commençons par prendre à la lettre cette parole ².

3) *Être aux choses qui sont à mon père...* Le Christ instaure à l'évidence un rapport nouveau aux parents. On songe à son apparente dureté envers sa mère à Cana : « *Femme, que me veux-tu ?* » (Jean 2, 4), ou plus tard : « *Qui est ma mère ?* » (Matthieu 12, 48). On peut évoquer également la nécessité, pour tout un chacun, de « *laisser maison, femme, frères, parents ou enfants* » (Luc 18, 29; voir aussi Matthieu 4, 22). On pense enfin à l'interdiction faite à qui voulait suivre le Christ d'aller enterrer son père : « *Laisse les morts enterrer leurs morts* » (Matthieu 8, 22). Mais il ne s'agit pas seulement de quitter les siens, de les laisser ou de les délaisser. C'est la *haine* de son père et de sa mère que le Christ exige du disciple : « *Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses soeurs et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple* » (Luc 14, 26) ³. Voilà ce qu'il nous faut essayer de comprendre, et non d'évacuer.

1. Voir le récent *Catéchisme de l'Église catholique* : toute l'explication du commandement y est gouvernée par la notion de famille, avant qu'elle ne soit élargie aux « autorités dans la société civile » (§ 2199, puis 2234s.). Voir aussi la *Lettre aux familles* de JEAN PAUL II publiée le 2 février dernier. Je cite son § 15 : « Le quatrième commandement du Décalogue concerne la famille [...]. Dans la formulation, il n'est pas explicitement question de la famille. En fait, cependant, c'est justement de la famille qu'il s'agit. » Suit une admirable évacuation de la difficulté : « Le type de relations interpersonnelles indiqué par le quatrième commandement est-il unilatéral ? N'engage-t-il à n'honorer que les parents ? Au sens littéral, oui. Mais indirectement, nous pouvons aussi parler de l'honneur" dû aux enfants de la part de leurs parents. "Honore" signifie : reconnais ! [...] Le commandement "honore ton père et ta mère" dit indirectement aux parents : honorez vos fils et vos filles. »

2. Voir dans ce cahier l'art. de Juliàn CARRÒN, p. 75, qui permet de saisir que le commandement trouve sa pertinence première en s'adressant à des enfants adultes.

3. Le *Catéchisme du Concile de Trente* cite ce verset de Luc (c. XXXII, § 1), en considérant comme « un grand crime » d'aimer le prochain autant

Que nous enseigne l'exigence de quitter, d'aimer moins, voire de haïr, père et mère ? Qu'il importe d'abord de déterminer les conditions dans lesquelles la paternité charnelle est un obstacle à la vraie paternité, la paternité spirituelle. Il faut donc prendre conscience que notre paternité est fondamentalement illusoire¹, en tout cas que croire la posséder par soi-même est une illusion. C'est parce que Dieu seul est père et mère qu'il faut *pouvoir* haïr père et mère². La vraie paternité est nécessairement adoptive : le père a toujours à reconnaître son enfant³. En retour, la vraie filiation est celle par laquelle nous sommes appelés Fils de Dieu. La paternité s'éprouve dans l'absence, éventuellement sous la forme de la transcendance infinie⁴. Comme la psychanalyse le sait bien, la paternité est symbolique, c'est-à-dire que le père ne livre sa propre identité qu'en se retirant. Le Christ lui-même a dû passer par l'absence du Père pour acquérir définitivement le nom de Fils : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » Ce n'est pas grâce à la famille que nous accédons au Père, donc que nous apprenons la paternité, mais l'inverse : la famille n'est possible — et souhaitable — que comme le lieu où filiation et paternité véritables s'esquissent dans la désappro-

que Dieu, c'est-à-dire de « dépasser les limites » de l'amour pour le prochain. En revanche, le *Catéchisme de l'Église catholique* ignore ce verset dans son explication du commandement, et se contente de son parallèle moins fort en *Matthieu* 10, 37 (§ 2232) ; sa référence est cependant fournie en note, à propos de la « virginité pour le royaume » (§ 1618).

1. Voir Rémi **BRAGUE**, « Dieu le Père est-il un mâle ? », *Communio*, XVIII, 2, mars-avril 1993, pp. 9-15.

2. Saint **THOMAS** a vu ce point : « On doit aimer davantage ce qui nous oblige à haïr certaines choses. Or, à cause de Dieu, nous devons haïr notre prochain, s'il nous détourne de Dieu, selon la parole de saint Luc » (*Somme de théologie*, IIaIIae, q. 26, *De ordine charitatis*, art. 2, ad contra).

3. Et le Seigneur est celui qui me reconnaît toujours : « Si mon père et ma mère m'abandonnent, le Seigneur m'assume » (*Psaume* 26, 10).

4. Voir le dernier roman de Camus, analysé ici par Jean-Pierre **BATUT**, « Figures du père et de la mère, ou Du premier homme au dernier Adam ».

priation de la filiation ou de la paternité charnelles¹. La famille est ce lieu paradoxal où l'on découvre que la paternité n'est pas naturelle².

Nous honorons le Père, « *de qui tire son nom toute paternité (patria) aux cieux et sur la terre* » (*Éphésiens* 3, 15). Ce sont les paternités humaines qu'il faut penser sur le modèle de la paternité divine, non l'inverse. Au demeurant, assimiler les paternités humaines et la paternité divine ne va pas sans un triple préjudice : — pour Dieu, car c'est un blasphème ; — pour le père, car une identification à ce point illégitime est trop lourde à porter ; — pour l'enfant, car sa déception est assurée, d'autant plus grave qu'elle est plus tardive. Les paternités humaines doivent faire l'épreuve de ce qu'elles ne sont pas, attester, malgré elles le plus souvent, qu'il n'y a qu'une paternité.

Vincent Carraud, né en 1957, marié, quatre enfants. Maître de conférences à l'université de Caen, rédacteur en chef adjoint de l'édition francophone de *Communio*. Dernières publications, *Pascal et la philosophie*, P.U.F., 1992, et, en collaboration avec F. de Buzon : *Descartes et les Principia II*, P.U.F., 1994.

1. Voir dans ce cahier l'art, de A.A. WINOGRADSKY, « L'honneur d'être père et mère : le commandement divin de l'histoire selon la tradition rabbinique ».

2. Les parents ne sauraient donc être des « représentants de Dieu ». Voir cependant la même *Lettre aux familles* : « Honore ton père et ta mère, parce qu'ils sont pour toi, en un sens, les représentants du Seigneur [...] (*ibid.*) ».

Michel SALES

**L'honneur de devenir fils
ou
ce que veut dire
« Honorer son père et sa mère »**

Omnibus hominibus
« N'appellez père nul d'entre vous
sur la terre, car unique est votre Père
du ciel. »

« **L**A sainteté que nous reconnaissons aux prescriptions du Décalogue nous empêche de voir la réalité », écrit Sigmund Freud dans un important chapitre de *La Science des rêves* consacré aux relations entre parents et enfants mises en lumière par la psychanalyse. « Nous n'oserions convenir, poursuit-il, que la plus grande partie de l'humanité se soucie fort peu du quatrième commandement. Que ce soit dans les hautes ou dans les basses classes de la société, la piété filiale recule souvent devant d'autres intérêts¹. » Rien, en un sens, de plus exact qu'un tel constat. Les enfants ingrats à l'égard de leurs parents sont légion. L'ingratitude qu'adultes, les parents connaissent de la part de leurs propres enfants ne les rend souvent pas plus justes vis-à-vis de leur père ou de leur mère. Bien des intérêts, en effet, des plus (apparemment) nobles aux plus sordides, ont tendance à faire oublier la piété filiale. Ici comme dans d'autres domaines, l'égoïsme se pare de beaucoup de mauvaises raisons qui peuvent donner le change pendant un

1. S. FREUD, *L'Interprétation des rêves*, P.U.F., Paris, 1967, p. 223 (trad. légèrement modifiée).

temps, mais ne tiennent pas un instant devant le tribunal incorruptible de la conscience. En constatant qu'au niveau même de l'inconscient humain, à lui brutalement et inopinément apparu, le quatrième commandement se trouvait encore, plus mis à mal par les pulsions natives du Moi de tout enfant de l'homme et de la femme, Freud n'a fait qu'élargir et approfondir l'universalité du champ où se déploient à la fois le mal et le malheur dont pâtit toute l'humanité. Car c'est avant tout un constat qu'a fait Freud, un constat effrayant, mais lucide, et que non seulement nous pouvons, mais nous devons faire avec lui. Quand le proverbe dit que l'homme est un loup pour l'homme, il ne vaut pas seulement de l'étranger et du lointain ; il s'applique souvent aux plus proches, non seulement aux rapports entre frères et sœurs de la même chair que nous, mais à ceux-là mêmes qui nous ont mis au monde, notre père et notre mère. Il peut même aller, cet instinct homicide inviscéré en notre cœur par le père du mensonge (cf. *Jean* 8, 44), jusqu'à nous retourner nous-mêmes contre nous-mêmes, comme dans le suicide. D'une telle réalité la vie nous fournit, hélas, trop de témoignages, sans que nous ayons besoin de Freud pour la découvrir. La Bible elle-même est si consciente du fait, si remplie de sa réalité, que la raison même de la Parole de Dieu est de permettre à l'homme de la regarder en face sans pour cela en désespérer, et la Grâce de Dieu d'en guérir en prenant part au Mystère du Christ — ce que les théologiens ont appelé le Pêché originel n'étant qu'une manière parmi beaucoup d'autres de désigner symboliquement, non un état de fait et un destin inévitable, mais un mouvement de la liberté humaine responsable de sa propre destinée susceptible, grâce à Dieu, d'être retourné et restauré dans sa vocation première, mouvement humain de liberté le plus libre qui soit : la Foi en l'Amour qui, libérant son amour de tout ce qui l'a corrompu ou continué à l'entraver, lui donne de libérer à son tour l'amour en tous ceux qu'il côtoie.

Pas plus que l'ingratitude des enfants à l'égard de leurs parents, la Bible n'ignore les conduites abusives des pères ou mères à l'égard de leurs enfants. Même si, de celles-ci, empressons-nous de le faire remarquer, les témoignages n'abondent pas, contrairement à l'ingratitude des enfants.

« *Pères, n'irritez pas vos enfants* », conseille cependant l'auteur de la *Lettre aux Éphésiens* (6, 3), après avoir rappelé aux enfants le quatrième commandement et les promesses qui l'accompagnent. On connaît d'autre part le proverbe cité par Jérémie, dont Pierre-Henri Simon tira le titre d'un beau roman : « *Les parents ont mangé des raisins verts et les dents des enfants grincent* » (*Jérémie* 31, 29).

Dans l'histoire d'Israël comme dans celle des Nations, l'inconduite des adultes abonde. Tous les parents ne sont point honorables. Et le péché, redoublé plutôt que reconnu, peut aller jusqu'à l'iniquité du meurtre d'un innocent comme Jean-Baptiste à l'initiative d'une femme tout à la fois adultère et incestueuse (Cf. *Marc* 6, 17-29)¹. La première page du Nouveau Testament n'oublie pas de mentionner, dans la généalogie paternelle du Christ, l'origine de Salomon, le fils de David « *né de la femme d'Urie* » (*Matthieu* 1, 6 ; cf. *II Samuel* 11, 2-12-24). Il peut même arriver que les fils soient plus honorables que leur père, couvrant et rachetant dans la délicatesse de leur conduite ce qui eût pu devenir sans cela occasion de scandale, de vengeance ou de ressentiment. Ainsi de Noé, l'ancêtre éponyme de toute l'humanité actuelle.

Noé, l'homme du sol, commença à planter une vigne. Il but du vin, s'enivra et se dénuda au milieu de sa tente. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père et en fit part à ses deux frères au dehors. Sem et Japhet prirent un manteau et le mirent, à eux deux, sur leur épaule, puis marchèrent à

1. On sait que la prohibition de l'inceste est une donnée universelle constitutive de toutes les sociétés humaines (voir sur ce point la thèse fondamentale de Claude LEVI-STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté*, P.U.F., Paris, 1949 — voir en particulier pages 596 à 601). Cela ne veut pas dire que cette règle essentielle de la société humaine ne soit souvent violée, y compris dans les sociétés qui se prévalent de respecter mieux que d'autres les droits de l'homme. Sur les formes ouvertes ou déguisées de l'inceste mère-fils, on lira l'étude de Boris CYRULNIK, *Les Nourritures affectives*, éditions Odile Jacob, Paris, 1994, pp. 149-195 (« Le plus incestueux de tous les incestes ? »).

reculons et couvrirent la nudité de leur père. Leur visage étant tourné en arrière, ils ne virent pas la nudité de leur père (*Genèse 9, 20-23*)¹.

Être fils, pour les fils des hommes, doit parfois en venir jusque-là. Cette histoire est si belle, au seuil du Vieux Testament, qu'elle n'a d'égale que l'image symétrique du Père, dans la parabole de l'enfant prodigue (*Luc 15, 11-32*).

Il est difficile d'être père ou mère. Il ne l'est pas moins d'être fils. On n'est pas fils (on ne *naît* pas fils), à vrai dire, on le devient. On a même toujours à le devenir. Sans doute est-ce la condition même, pour un homme, non point de devenir tout à fait père (qui oserait y prétendre, quand le Fils de l'homme lui-même n'y a jamais prétendu ?), mais à entrer un peu, comme le Fils par excellence et avec Lui, dans le mystère d'amour insondable du Père de qui vient toute paternité en ce monde.

Comme pour les trois premières Paroles du Décalogue², je voudrais ici, m'inspirant de la sagesse universelle des peuples et du meilleur des recherches de l'anthropologie philosophique contemporaine, montrer à quel point le commande-

1. Noé dormant dans son ivresse, il est nécessaire que ses fils couvrent sa nudité. Adam et Ève, doublement éveillés après leur faute, couvrent d'eux-mêmes leur nudité avec des feuilles de figuier et se cachent en outre dans les arbres du jardin, quand ils entendent la voix de YHWH. YHWH lui-même, qui n'ignore rien, a la délicatesse de ne leur faire aucun reproche ni même de leur dire qu'ils sont nus. C'est l'homme lui-même qui se condamne. Il dit à Dieu : « *J'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai eu peur, parce que je suis nu, et je me suis caché.* » Non content de se condamner, il tente de se justifier sur le dos de la femme, insinuant même la responsabilité de Dieu qui la lui a donnée : « *La femme que tu as mise auprès de moi, c'est elle qui m'a donné de l'arbre, et j'ai mangé* » (*Genèse 3, 8-13*).

2. Cf. Michel SALES, « Les Dix Paroles de Dieu et la Première par-dessus tout », dans *Communio*, janvier-février 1992, pp. 9-36 ; « *Saint est son Nom : de la Sainteté de Dieu à la sainteté des hommes* » et « *Respecter sa parole. Le serment, le blasphème et l'athéisme* », dans *Communio*, janvier-février 1993, pp. 8-24 et 92-105 (ces deux articles constituent un tout indissociable) ; « *L'accomplissement du Sabbat. De la sainte Septième journée au Repos de Dieu en Dieu* », dans *Communio*, janvier-mars 1994, pp. 11-30.

ment d'honorer son père et sa mère est constitutif de l'humanité de l'homme (I^{re} partie). Après quoi, réfléchissant sur l'origine divine de cette Parole, mais également sur la Promesse, elle aussi divine, qui l'accompagne, je montrerai comment le Messie promis à Israël, Jésus-Christ, loin d'abolir ce commandement, l'a doublement accompli, invitant comme lui, tous les hommes à l'accomplir, afin de recevoir du Père la Vie éternelle qui est en son Fils (II^e partie).

I

Certaines situations-limites constituent, plus que d'autres, comme des indicateurs vitaux de ce qui fait, pour l'homme, l'essentiel de son humanité. Une jeune émigrée italienne, dont la famille s'était réfugiée en France en raison du fascisme au début des années trente, racontait qu'après l'armistice elle fut arrêtée avec sa mère par les autorités françaises. Transférées à la prison de Fresnes, elles furent amenées en pleine nuit par une gardienne de la prison dans une grande cellule jonchée de pailles, remplie de condamnées de droit commun, prostituées, etc. La mère fut conduite au milieu de la salle ; la fille, encore adolescente, à une autre extrémité du local de détention, à côté des tinettes. Afin que sa mère soit tranquilisée, la jeune fille, en dépit de l'heure tardive, surmonta tout respect humain et dit tout haut, tout simplement : « *Bonsoir, maman.* » Alors, dans un complet silence, toutes les femmes qui étaient entre la mère et la fille se déplacèrent et manœuvrèrent de telle manière qu'en un instant la paille de la jeune fille se retrouva juste à côté de celle de sa mère. Racontant la scène plus de cinquante ans après, Gisela Masutti commentait sobrement l'événement en ajoutant simplement : « *Toutes ces femmes avaient eu une maman elles aussi.* » Non seulement toutes ces femmes, quelle que fût leur situation de déchéance, avaient eu une maman, mais, en la circonstance, par le geste silencieux (et qui contrevenait au règlement inhumain de la prison, aveuglement appliqué par la gardienne) par lequel elles rapprochaient la fille de sa mère, toutes, du fond de leur cœur, honoraient réellement ainsi leur propre mère et rendaient un extraordinaire témoignage à la dimension sacrée

que représente la relation d'un être humain, de tout être humain, à sa mère.

Tout homme a un père et une mère. C'est un fait vraiment universel. A l'inverse, nous le savons, il n'est point donné à tous les hommes ni à toutes les femmes d'avoir un époux ou une épouse, des fils et des filles, des soeurs et des frères. Nous sommes tous, par contre, l'enfant d'un père et d'une mère. C'est pourquoi la quatrième Parole de Dieu dans le Décalogue concerne tout homme sans exception et relève de la loi naturelle, qu'on appellerait plus justement la Loi humaine vraiment universelle.

1. Ce que veut dire « honorer » père et mère

Après trois Paroles fondamentales concernant la juste relation de l'homme à Dieu, le Décalogue envisage d'un coup, dans le Commandement d'honorer son père et sa mère, l'ensemble des devoirs filiaux. La question de savoir comment celui-ci, tout en concernant avant tout pour un être humain son père et sa mère, peut et même doit viser plus largement toute autorité physique, morale, intellectuelle ou spirituelle à laquelle l'homme tant social qu'individuel doit un surcroît de son humanité et de son être, est obvie.

Que signifie, pour un être humain, honorer son père et sa mère ? Le verbe « honorer » (en grec, *timaō* dans la Septante et dans le Nouveau Testament) est un terme dont on ne saurait sous-estimer l'importance, puisqu'il ne s'applique pas seulement à une forme de relation de l'homme à ses parents et à ses supérieurs hiérarchiques, mais à la relation même de l'homme à son Dieu. Dans un oracle du prophète Isaïe, parlant de l'infidélité d'Israël, son élu, Dieu déclare (en une formule que Jésus reprendra au sujet même de la pratique du quatrième commandement) : « *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est loin de Moi* » (Isaïe 29, 13).

Honorer une personne, c'est la mettre en honneur et lui faire honneur. La mettre en honneur, c'est, au premier chef, en faire grand cas et par suite témoigner de la considération et du respect qu'on lui doit. La nature quasi cultuelle, voire

un peu cérémonieuse, qu'évoque spontanément à l'esprit la notion d'honneur ne doit cependant pas nous empêcher de noter aussitôt que la considération particulière dont nous témoignons pour la personne que nous honorons est fondée sur une estime, et sur une estime justifiée, de celle-ci. L'honneur qu'un homme rend implique, en ce sens, toute la capacité de discernement de son esprit et de son coeur prêts à justifier, à rendre raison à autrui, des motifs et des mobiles pour lesquels il s'estime obligé vis-à-vis de quelqu'un. Parler d'obligation à l'égard d'une personne, c'est introduire un troisième élément constitutif de l'action profondément humaine d'honorer un être auquel on est intimement lié : la gratitude. Le verbe grec qui veut dire « honorer » signifie également récompenser ou encore remercier, en répondant par un don aux charismes qu'un être a déployés pour le bien d'une personne ou d'une communauté de personnes. A ce point, il s'en faut d'un fil pour que l'action d'honorer, s'identifiant à celle de rendre grâces, ne rejoigne la plus haute et la plus pure attitude de l'homme religieux, à savoir la louange. Ici, honorer et louer, c'est tout un.

La menace de division et de mensonge qui traverse de part en part tout l'être humain ne se manifeste pas moins — elle se révèle au contraire dans toute son étendue et dans toute sa profondeur —, là où la fin même de l'homme et le sens de son existence se trouvent engagés. Ni plus ni moins que le verbe aimer, le verbe honorer peut être un pur *flatus vocis*, voire le vocable privilégié de tout un édifice de relations marquées au coin d'une hypocrisie fondamentale. Il y a les apparences et il y a la réalité, les paroles et les actes. Ainsi pour Israël par rapport à YHWH : « *Ce peuple, dit Dieu, m'honore des lèvres [en apparence], mais son coeur [la racine de son être et de son amour] est loin de Moi* » (Isaïe 29, 39). Le risque d'une telle contradiction n'est pas moindre dans toutes les relations sociales que les hommes entretiennent les uns avec les autres, spécialement d'inférieurs à supérieurs, et plus encore lorsque ces relations sont inévitables ou indéniables comme l'est précisément la relation d'un être humain à ses parents.

Quand Dieu parle à l'homme dans l'Écriture sainte, ce n'est pas pour ne rien dire ou pour dire des paroles de peu

d'importance. Quand Il dit à Son peuple sur le Sinaï, ou plutôt « écrit » de Son doigt sur des Tables de pierre dont le contenu sera précieusement et intégralement repris par le Christ et l'Église apostolique : « *Honore ton père et ta mère* », on aurait tort de croire que pareille injonction puisse être prise à la légère et ses exigences pratiques délayées au point de disparaître dans une casuistique hypocrite aboutissant à des fruits pires que l'injuste, mais franc, cri d'André Gide dans *Les Nourritures terrestres* : « *Familles, je vous hais !* »

On sait que, traditionnellement, les dix Paroles du Décalogue se répartissent en deux tables. La première contient nos obligations envers Dieu; la seconde, nos obligations envers notre prochain. Or, fait remarquer l'auteur d'un traité d'instruction religieuse largement répandu dans la communauté juive de langue française, le Rabbin I.M. Choucroun, si le commandement "d'honorer nos parents « *figure parmi les commandements qui constituent nos obligations envers Dieu, c'est parce que notre religion considère qu'honorer ses parents c'est honorer Dieu lui-même* ». Et, détaillant avec une extrême sobriété et une grande précision le contenu des exigences que comporte cette Parole du Décalogue, il écrit :

Nous devons témoigner du plus grand respect envers nos parents ; depuis notre naissance, ils veillent sur nous, nous entourent de leurs soins et de leur affection. Nous devons donc leur obéir, ne pas les contredire, nous garder de tout écart de langage à leur égard, les aider dans leurs vieux jours, enfin honorer leur mémoire après leur mort. Toutefois, les parents ne peuvent contraindre leurs enfants à profaner la foi religieuse³.

Un chrétien, qu'il soit catholique, orthodoxe ou protestant, ne saurait mieux dire avec une telle clarté et une telle concision, puisque d'ailleurs, Juif d'origine ou Goy, comme

3. Rabbin I.M. CHOUCROUN, *Précis d'instruction religieuse*, Alger, 1947, pp. 16-17 ; on trouvera le commentaire du IV^e commandement dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, Paris, 1992, pp. 451-462 (n^o 2197 à 2257). On pourra également se référer au *Catéchisme du concile de Trente, III^e partie*, chapitre 32.

le sont aujourd'hui la grande majorité des chrétiens, c'est de toute façon d'Israël qu'ils ont reçu cette Parole de Dieu.

Il y a, à ce sujet, dans l'Évangile, des paroles de Jésus d'une force inouïe, pour peu qu'on veuille bien les prendre au sérieux et les mettre en pratique (cf. *Marc 7, 6-14*). Si Dieu recommande à l'homme d'honorer son père et sa mère et n'éprouve pas le besoin de lui recommander d'honorer ses enfants, c'est que cette dernière recommandation semble bien inutile, dès lors que, la première étant remplie, l'homme s'honorant lui-même ne peut que vouloir donner à ses enfants tout le bien dont il dispose et même au-delà, s'il est possible. Quel père, quelle mère dans le plus complet dénuement ne se réjouirait du fait que son enfant puisse au moins disposer de ce qui leur fait le plus cruellement défaut ? C'est ainsi qu'on n'a pas de peine, non seulement dans la Bible, mais dans la vie (qui est une autre bible, ouverte aux yeux et aux oreilles de tous les hommes qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre), de trouver père et mère prêts à tout donner et à se donner eux-mêmes pour le bien de leurs enfants, même quand ceux-ci sont prêts au pire vis-à-vis de leurs parents. L'ingratitude, à l'inverse, est plutôt le lot des enfants, parce que, paradoxalement, l'ingratitude surabonde là où la grâce abonde (c'est la loi du péché et de la mort) avant que la grâce elle-même surabonde là où l'ingratitude ne cesse d'abonder.

2. Des parents aux enfants, une cascade de dons sans réciprocité, sinon dans la reconnaissance

Pour saisir les motifs, non point imaginaires ou idéaux, mais réels et très concrets que tout être humain a d'honorer son père et sa mère, une simple réflexion anthropologique est à la fois nécessaire et suffisante.

Si l'on veut bien commencer par ne pas mettre au premier plan, voire en gros plan dissimulant tout le reste et même l'essentiel, ce qui relève des tribunaux ou du lot quotidien des psychanalystes et des médecins psychiatres, on constate que, durant son existence prénatale, l'homme est

entouré et protégé par le sein maternel, avec sécurité, soin et tendresse. Mais également, « *durant ses premières années, il est entouré et protégé dans le sein familial* ». Dans les sociétés industrielles avancées, où la longueur et le coût de l'éducation, y compris le plus souvent de la formation professionnelle, échoit aux parents, cet entourage et cette protection du sein familial tendent même souvent à se prolonger.

Les parents donnent, les enfants reçoivent. Des parents aux enfants, il existe un flux descendant de services et de biens, sans réciprocité. Ce que les parents font pour l'enfant n'est pas en exécution d'un contrat passé avec lui, ou dans l'attente d'un *quid pro quo* (quelque chose de donné ou plutôt de payé en échange d'une autre chose). Dans toutes les sociétés, les parents s'occupent de leurs enfants, leur fournissent nourriture et protection et les entourent de soins : toute exception soulève le scandale. A la vérité, « l'être humain n'est jamais si diligemment servi que lorsqu'il est dans l'incapacité de "marchander" ou de "défendre ses droits" ¹. »

Les philosophies politiques ou les anthropologies sociales les plus sophistiquées qui prônent exagérément le seul échange des personnes et des biens et la vertu de justice commutative n'oublient qu'une chose : c'est que « *l'espèce humaine n'aurait pas pu durer sans le don; que celui-ci est plus essentiel que l'échange* ² ».

Aucune idée d'une réciprocité due pour les services reçus ne traverse l'esprit de l'enfant. La preuve de cette affirmation est aisée à fournir : si les parents, imprudemment, cherchent à introduire une telle notion, ils surprennent l'enfant et le dressent contre eux. Celui-ci considère le rôle des parents comme allant de soi. D'autre part, il commence très tôt à mimer ce rôle avec un jouet, un animal familier ou un enfant plus jeune. Il manifeste ainsi sa capacité de jouer un rôle : le

1. Bertrand DE JOUVENEL, *De la politique pure*, éditions Calmann-Lévy, Paris, 1963, p. 78.

2. *Ibidem*, p. 79.

premier dont il fait l'essai, celui de pseudo-parent, est d'une grande importance. Il dénote qu'un flux non réciproque de services gratuits est sous-jacent aux échanges dans la société. L'enfant ne « remboursera » jamais ses parents des dons gratuits qu'il a reçus d'eux, mais au moment opportun, il fera des dons semblables à sa descendance ¹.

Ainsi, même si la justice commutative prévaut « *entre ceux qui cheminent côte à côte au fil du temps, ceux-ci n'auraient pu prendre le départ d'un tel voyage sans une cascade originelle de libéralités et, en retour, ils doivent être à l'origine d'une autre cascade de libéralités* ».

« *Puisqu'il est nécessaire que l'homme, à un certain stade de son existence, reçoive sans rendre et, à un autre stade, donne sans recevoir* », il n'est pas surprenant que chaque être humain, qu'il soit homme ou femme, soit habitué à la fois par « *le désir qu'on s'occupe de lui* », qui est le propre de l'enfant, et « *d'une certaine disposition à s'occuper d'autrui* » propre aux parents. « *Ces deux dispositions se trouvent certainement chez chacun de nous, mais à des degrés divers* ² ». Le rôle des parents (différent du rôle des époux sur lequel il s'enracine et normalement s'épanouit) est purement, gratuitement, au service de la naissance, de la croissance et de la maturation de l'enfant, afin qu'il goûte un jour la joie d'être lui-même époux et épouse et finalement, à son tour, père ou mère. Imagine-t-on des parents heureux de voir leur enfant rester indéfiniment à l'état de bébé, préférant le voir sans cesse pousser des cris inarticulés plutôt que d'avoir la satisfaction de constater qu'il est capable de parler, non seulement comme eux, mais avec eux, et que grâce au langage, ne serait-ce que par le mot « Merci », il est capable de leur donner (déjà) une joie qui déborde infiniment tous leurs sacrifices ? Et ainsi de tout le reste, autrement dit de tout ce qui fait qu'un être humain, intériorisant le meilleur de ce qu'il reçoit de son père et de sa mère dans leur double réalité personnelle d'époux l'un par rapport à l'autre et de parents vis-à-vis de leur enfant, devienne lui-même ce qui s'appelle un Homme ou une Femme.

1. *Ibidem*.

2. *Ibidem*, respectivement p. 79 et pp. 79-80.

Tout ce que nous venons de méditer de la profondeur du mystère familial inhérent à tout être humain (si incomplètement ou douloureusement que le réalise ou, au contraire, ne le réalise pas chacune de nos vies), nous permet de tirer une conclusion d'importance : c'est que ce qui honore le plus réellement un père et une mère, notre père et notre mère tous les deux ensemble, de leur propre point de vue d'époux et de parents, dans le dialogue d'action de grâces réciproque où ils célèbrent secrètement en eux et entre eux leur amour et son fruit, c'est la plénitude personnelle de l'humanité et de la liberté de leur fils ou de leur fille. C'est donc dans la vie même de leur fils et de leur fille, dans la plénitude la plus complètement développée, heureuse et réussie de leur vocation dans le monde et de tout ce que celle-ci est capable de donner à, l'humanité, que réside l'honneur des parents¹.

On le voit : honorer son père et sa mère, autrement dit leur faire honneur, consiste bien moins à leur prodiguer des actes particuliers de déférence ou de gratitude, qu'à vivre notre vie d'homme ou de femme dans tout ce qu'elle a de beau, de bon, de vrai et de grand : elle ne pourra ainsi que susciter la joie et la fierté intime de ceux qui nous ont

1. Voir, entre autres pages admirables de Charles PÉGUY, *Le Mystère des saints innocents (Œuvres poétiques complètes, éditions de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1962, pp. 738-739)*, ou même cette simple remarque : (les enfants), « on croit que c'est de l'amour paternel que de vouloir que leur vie soit la prolongation de la nôtre » (XII, I., 23 oct. 1910, Victor Marie, comte Hugo). Dans une civilisation toute autre, un maître confucéen a pu écrire : « La piété filiale, c'est la racine de la vertu. C'est aussi ce par quoi la culture est née... Puisque nous avons reçu de nos parents notre corps, nos cheveux et notre peau, nous n'osons pas nous permettre de les détruire et ni de les blesser. Voici le commencement de la piété filiale. Nous devons accomplir notre personnalité en suivant notre propre principe, laisser notre nom à la postérité et faire ainsi briller nos parents. Voilà la fin de la piété filiale. La piété filiale se manifeste par le service de nos parents, se poursuit au service du prince et se termine enfin dans l'achèvement de la personnalité. Tai?, a dit : "Ne pense pas toujours à tes ancêtres, mais perfectionne leur vertu" » (XIAO JING, *Traité de la piété filiale*, chapitre Ier — traduction de Byun Kyu Jong. Thèse de doctorat dirigée par le cardinal J. Daniélou, soutenue à l'Institut catholique de Paris en 1973).

donné la vie et la capacité d'en faire tout ce que nous avons voulu.

Je m'empresse d'ajouter qu'un homme qui réalise sa vocation, quand la joie le saisit, à certains moments privilégiés, d'en avoir conscience, ne peut se retenir de partager cette joie, fut-ce très discrètement, avec ceux sans lesquels il ne serait pas de ce monde.

Je connais un homme qui, quelques jours avant d'être consacré prêtre de Jésus-Christ, écrivait à ses parents une très courte lettre. Sans phrases, le plus simplement du monde, il y remerciait son père et sa mère de lui avoir donné la vie, sa vie. Ni plus ni moins. C'était il y a près d'un quart de siècle. Aguerri par l'expérience de l'hypocrisie qui entache presque inévitablement l'expression sociale de nos sentiments, il s'était senti poussé, non seulement à exprimer, mais à écrire, un témoignage d'affection filiale absolument vrai et dont il n'a jamais douté par la suite qu'il était exempt de toute ambivalence. Dans l'expression de son estime et de sa gratitude à l'égard de ses parents, l'enfant de l'homme, de cet homme et de cette femme qui lui avaient donné la vie, ne faisait qu'un avec l'enfant de Dieu qui rendait grâce, non seulement à Dieu, mais à son père et à sa mère, d'avoir trouvé dans la consécration de sa vie à Jésus-Christ, et à Jésus-Christ crucifié pour le salut de l'humanité, la réponse vive et décisive à la question de Job concernant le sens de la vie humaine sur la terre des hommes telle qu'elle est.

Gageons qu'une action de grâces analogue saisit tout homme et toute femme quand l'amour vient transfigurer sa vie, lui donner sens et consistance, l'appelant mystérieusement et gratuitement à devenir à son tour objet et sujet d'un véritable amour conjugal et parental.

Les parents mettent au monde leurs enfants et les élèvent pour que ceux-ci, une fois adultes, réalisent dans le monde leur propre vie et remplissent leur vocation. C'est pourquoi, loin de s'en étonner, père et mère sont saisis d'une joie secrète quand leur fils ou leur fille vient leur confier son intention de se marier. Il n'y a rien de plus normal que l'homme quitte son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. Il paraît même très bon à ceux-ci, le temps où, dans

la joie partagée avec leurs enfants, ils peuvent contempler leurs petits-enfants et faire l'expérience de l'avenir de leur propre génération.

La Bible connaît et célèbre le bonheur des générations. Mais, transversalement à la célébration de ce bonheur, elle exalte, au seuil de l'histoire du salut, une autre béatitude, non moins fondée que la première sur un amour passionné de la vie, mais éprouvé et épuré au creuset des vertus théologiques de la Foi, de l'Espérance et du pur Amour divin. Telle est la béatitude du père des croyants, d'Abraham, notre père dans la foi, l'espérance et l'amour de Dieu. Dieu commence par lui demander de quitter son pays et la maison de son père et de sa mère. Dieu lui demande de cheminer dans le désert. Des années, Dieu le laisse marcher sans l'avenir humain d'un héritier, dans l'obsédante et irrémédiable considération de la stérilité de sa femme. Quand Sara, contre tout espoir humain, met au monde Isaac, le fils de la promesse, alors que l'espérance d'Abraham semble pouvoir trouver un point d'appui terrestre et humain en ce petit être de chair, l'appel de Dieu se fait à nouveau plus crucifiant.

L'Élohim éprouva Abraham. Il lui dit : Abraham. Il répondit : Me voici. Il dit : Prends donc ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac. Va-t-en au pays de Moria. Là, offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que Je te dirai (*Genèse 22, 1-2*).

Et Abraham obéit ¹.

Il n'est pas exceptionnel, dans la même ligne, qu'aux plus importantes périodes de l'histoire du Peuple saint, Dieu suscite des hommes qui, voués corps et âme à Son service et à la génération spirituelle de Son peuple saint, renoncent à tout amour humain, n'ayant ni femme ni enfants. Tels sont, entre autres, Élie, Élisée, Samuel jusqu'au plus grand de tous les prophètes, Jean-Baptiste le Précurseur, en passant par l'extraordinaire figure pré-christique de Jérémie, pour ne rien dire du Serviteur souffrant *d'Isaïe*.

1. Sur l'épreuve d'Abraham, on lira l'extraordinaire méditation, religieuse et philosophique à la fois, que constitue *Crainte et tremblement* de S. Kierkegaard.

Après les trois jours d'angoisse passés à chercher Jésus, une fois réduite la surprise de le trouver dans le temple de Jérusalem, au milieu des docteurs de la Loi, Marie et Joseph ne purent que saisir — et Marie retenir dans son cœur —, l'origine et la nature de l'appel auquel venait de répondre l'enfant. Tout pénétrés qu'ils étaient des grandes figures de l'histoire sainte dont ils avaient été nourris et qu'ils avaient enseignées à l'enfant, ils étaient mieux préparés que tous autres à s'effacer, pour laisser Jésus obéir à son Père. Sans doute, cependant, ne se doutaient-ils pas jusqu'à quel point et à quel prix, en se soumettant ainsi désormais à l'obéissance de leur fils, du Fils de Dieu, du Fils unique de Dieu à son Père, ils seraient eux-mêmes entraînés dans une obéissance au Père infiniment plus crucifiante (mais d'une fécondité infiniment plus féconde) que celle d'Abraham.

3. L'expérience fondamentale de la pure gratitude

La quatrième Parole du Décalogue jette un grand jour sur la nature de la paternité et de la filiation humaines, en tant que telles. Car alors que dans la reproduction animale, le mâle et la femelle, une fois la reproduction accomplie, ne représentent plus rien pour leur propre progéniture ni pour les hommes qui les élèvent dès lors qu'ils ne sont plus aptes à la reproduction de l'espèce, chez l'homme au contraire, le fait ou plutôt le sens de la paternité et de la maternité se dégage de mieux en mieux au fur et à mesure de la croissance de l'être ou des êtres qu'ils ont mis au monde, au point que, lors même qu'en raison du vieillissement et même de la réduction par la mort à l'état de cadavre, ils deviennent les enfants de leurs enfants, voire, à leur mort, leur chose, ils ne cessent pas, mieux ils sont toujours plus réellement et consciemment le père et la mère de ceux qui, après avoir été eux-mêmes de petits enfants, sont devenus à leur tour, activement, père et mère d'une autre génération. Mais ce qui fait précisément que la paternité et la maternité ont un tel sens et une telle consistance, et ne se réduisent pas à être la simple occasion toute ponctuelle de la procréation d'un nouvel animal de même

espèce, c'est la reconnaissance par l'enfant de son père et de sa mère, qui est la première manière par laquelle il honore ceux-ci. Et cette reconnaissance n'est possible pour l'enfant que sur la base de la parole de sa mère, en tant qu'elle lui apprend qui est son père.

Ce qui a eu lieu une fois, une première fois, demandera cependant d'être répété, pour les raisons que la psychanalyse a plus nettement mises en lumière, mais que l'éducation de l'homme, du petit d'homme, avait depuis longtemps, de tout temps à vrai dire, manifestées.

Ce qui fait le tissu et le prix d'une vie d'homme, c'est sa vie de relations. Notre vie est tissée d'une multiplicité de relations interpersonnelles qui se colorent de toutes les nuances du sexe, de l'âge, de l'expérience, bref du développement de notre personnalité avec tous les êtres auxquels nous sommes liés et avec lesquels la vie nous met en contact. Par leur proximité, il vaudrait mieux dire par l'intériorité permanente de leur présence en nous et pour nous, nos parents entrent au premier chef dans ce tissu de relations constitutives de la vie d'un homme ou d'une femme, quelles que soient par ailleurs les autres relations, librement contractées ou au contraire imposées et subies, qu'il peut avoir.

La relation que nous avons avec notre père et notre mère n'est ni un donné une fois pour toutes, ni un destin, mais un devenir, une histoire qui se fait ou, plus exactement, que nous faisons avec eux et qu'eux font avec nous. L'infinie complexité des expériences et des relations dont la vie d'un être s'enrichit au fur et à mesure qu'il croît en âge est comme une chaîne qui croiserait indéfiniment la trame constituée par la complexité, non moins infinie, antérieure et concomitante, de la vie de son père et de sa mère : ainsi, l'un et l'autre constituent les axes fondamentaux d'une tapisserie vivante dont la multiplicité des dessins, non seulement ne cesserait de s'accroître, mais de se transformer à chaque instant. Ma personne ainsi que celle de mes parents est « à la fois un pouvoir d'approfondissement infini », « une liaison essentielle à autrui », « un être-avec » strictement contemporain de l'« être-soi », « une pré-

sence au corps et au monde qui définit sa condition incarnée, un acte d'adoration vers une Personne transcendante qui soutient tout ce complexe organique », une liberté créatrice enfin qui ressaisit tout ce que sa vie revêt d'apports intellectuels, affectifs et spirituels, humains et divins, pour en faire une oeuvre de vérité, de bonté et de beauté I. Celui qui a été mon père comme celle qui a été ma mère, quand j'étais petit enfant, ne cessent pas de l'être alors que je suis adulte, devenu époux ou épouse, père ou mère à mon tour. Mon père restera toujours mon père, ma mère restera toujours ma mère, la figure personnelle et singulière de leur paternité, comme celle de ma filiation, s'enrichissant, se transformant, voire se transfigurant de tout ce que je deviens comme de tout ce qu'eux-mêmes sont devenus. Le décalage chronologique des générations humaines revêt ici une valeur proprement créatrice d'humanisation de l'homme en son humanité.

Car, quels que soient mon âge, ma sagesse ou mon inexpérience, ma faiblesse ou ma puissance, voire la supériorité de celle-ci sur celle de mes parents, mon père ne cessera pas d'être mon père, comme ma mère, ma mère, et je serai toujours pour eux leur fils.

Tous les sociologues ont remarqué, après les travaux d'Alfred-Victor Espinas (1844-1922), que la fraternité n'existe pas, à proprement parler, dans les sociétés animales. Mais, si l'on y réfléchit, les relations de paternité et de maternité, du moins dans la dimension constitutive de sa permanence et de son redoublement du fait du langage et de la reconnaissance, n'existent pas davantage dans le monde animal et caractérisent justement l'humanité en tant que telle. On sait que le culte des morts ou, plus exactement, le respect que l'homme montre à l'égard de ses morts est, pour les préhistoriens comme pour les ethnologues, un signe caractéristique de l'humanité. Mais, en ce qui concerne l'actualité historique de notre humanité, le témoignage universel des

3. J'emprunte cette riche définition de la Personne, avec une légère modification, à Emmanuel MOUNIER, dans *L'Espoir des désespérés*, Œuvres, tome IV, éditions du Seuil, Paris, 1963, p. 376.

vivants que nous pouvons observer, l'honneur rendu aux parents est infiniment plus significatif de l'humanité de l'homme. Car il n'y a rien de plus humain en l'homme que ce mouvement de reconnaissance permanente ou, mieux, *per-mariée* (si l'on me permet un néologisme qui souligne le caractère libre, actif et actuant de cette relation originale qu'est l'action d'honorer), par laquelle, en droit comme en fait, un être humain traduit librement son amour en réponse à un amour qui, sans retour égoïste et sans exigence de rétribution, lui a tout donné.

Même si l'attitude que nous avons envers les vivants importe avant tout, la manière dont l'homme traite ses morts vaut d'être méditée, pour voir jusqu'où va en réalité la quatrième Parole du Décalogue.

L'action d'honorer résout seule la question que pose inévitablement à une existence personnelle la connaissance, ou plutôt la re-connaissance du fait qu'elle doit tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle est à d'autres qu'elle-même, antérieurs et supérieurs à elle, auxquels elle ne pourra jamais rendre ce qu'elle a reçu que sous la forme (nécessairement différente de la grâce qu'elle a reçue) de l'action de grâces libre, personnelle, entièrement originale et singulière de tout son être reconnaissant. L'honneur est, en dernier ressort, infiniment plus que le témoignage de l'estime que l'on a pour un être aux dons éminents dont on est le bénéficiaire ; il est amour. L'honneur est la forme que prend l'amour à l'égard des êtres dont l'amour nous a précédés et, pour ainsi dire, supplantés, en sorte qu'il nous « domine » par sa gratuité, son humilité et la prière qu'il nous fait de l'agréer, avant même de lui en savoir gré. Cet amour est si pauvre qu'après avoir tout donné, il attend tout encore de celui auquel il a tout donné en attendant de lui le « Merci » seul capable de justifier et de couronner tous ses dons.

Bien compris, l'honneur que Dieu demande à l'homme (ou à la femme) de rendre à son père et à sa mère est de même nature que la gloire et l'action de grâces que l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, est appelé à rendre à Dieu lui-même. S'enracinant en Dieu, il s'achève en Dieu. Comme l'amour qu'il actue, il est essentiellement

grâce. Et de la grâce, il a à la fois la liberté et la gratuité. Quiconque a fait l'expérience en ce monde d'un acte de pure gratitude a plus que pressenti non seulement que Dieu est, mais ce qu'Il est.

4. Du souvenir à l'espérance de la résurrection : l'honneur des morts dans le cœur des vivants

Il faut s'arrêter ici sur un trait distinctif de l'humanité, relevé par tous les anthropologues et les ethnologues qui étudient les sociétés humaines dans l'espace et dans l'histoire : la relation de l'homme à la mort ou, plus exactement, à ses morts.

Quelle que soit la forme que prend la relation des sociétés (humaines) à leurs morts, il apparaît que l'essentiel est toujours la volonté d'arracher l'homme à la pure nature (physique), à la pure animalité, pour faire participer chacun, vivants et morts, à la pérennité du groupe ¹.

Cette intention symbolique d'affirmer, par-delà les apparences sensibles de la décomposition ou de la disparition du corps humain, la victoire totale et absolue de la vie sur la mort d'un être personnel, peut se traduire dans des conduites diverses, selon les sociétés. On peut, par exemple, s'efforcer de supprimer l'horreur de la décomposition « *en brûlant le cadavre et en en conservant les cendres* », comme en témoignent les urnes funéraires des Zapotèques au Mexique, en les dispersant, comme chez les Koriaks de Sibérie, ou même en mangeant le mort, comme dans certaines tribus d'Amérique et d'Afrique, ou enfin en embaumant et en momifiant le cadavre, comme chez les Indiens Navahos.

Dans les sociétés qu'étudie l'ethnologie, les cérémonies ont en général pour première fonction de rendre présent le défunt et de le faire participer encore un temps aux activités du groupe, afin qu'il accomplisse son destin. Aussi une transition symbolique est ménagée qui annule la brutalité de la

1. *L'Anthropologie*, sous la direction d'André Akoun, Paris, 1972. Réédition Verviers, 1974, p. 432. On lira également pp. 123-125 tout ce qui a trait au culte des ancêtres.

disparition : le mort, parfois, préside ses propres funérailles, assis, vêtu de ses plus beaux habits et donnant l'impression d'être vivant ¹.

N'importe la variété des conduites en ce domaine, auxquelles il faudrait ajouter les manières de faire de nos propres sociétés. Si l'homme se comporte ainsi vis-à-vis de ses morts, c'est que du fait de la mémoire des vivants, les morts, même réduits à rien ou presque par la décomposition ou l'incinération, restent au moins ici et maintenant tout ce qu'ils ont été pour les vivants avec lesquels ils ont été en relation. « *Quand le corps se défait, disait Antoine de Saint-Exupéry, l'essentiel se montre : l'homme n'est qu'un noeud de relations.* » Le corps peut se défaire, toutes les relations dont témoignent les vivants demeurent et demeurent vivantes. Elles le demeurent à la mesure de la mémoire et surtout de la qualité de la réminiscence que les vivants veulent mettre dans la reconnaissance des liens qui les unissent à celui ou celle que la mort leur a dérobé. S'il s'agit de mon père ou de ma mère, c'est la base physique, charnelle même, sur laquelle est constituée ma personne, qui se trouve engagée, ébranlée et, pour tout dire, requise de rendre témoignage à la fois d'eux et pour eux, au moment où je suis seul (à supposer que je n'aie point de frère ou de sœur) à pouvoir le faire dans l'unicité de la double origine que je porte vivante en moi ².

Par-delà les marques de déférence portées aux défunts au moment de leur mort et dans les jours qui suivent, ainsi qu'au jour anniversaire de leurs funérailles, c'est dans notre être humain lui-même, corporel jusqu'à la cime de son esprit

1. *Ibidem*, p.432 (corrigé).

2. Il faut avoir soi-même perdu son père ou sa mère en camp de concentration ou avoir parlé avec celui qui est dans ce cas, pour comprendre comment le retour sur le passé, loin d'être un retour morbide, mortifère et nécessairement animé par un désir de vengeance, est, non seulement un devoir de justice, mais avant tout un devoir vital et impérieux de mémoire. Un prêtre d'origine israélite, dont les parents sont morts en 1942 à Auschwitz, nous a raconté comment il avait pu célébrer la messe à l'intérieur d'un bloc où son père avait séjourné avant de mourir, ainsi que sur l'emplacement d'une des deux fermes où a très probablement péri sa mère, ces fermes servant à l'époque de chambres à gaz.

et spirituel jusqu'au plus profond de sa chair, que l'homme vit la mort de ceux qui le touchent de près.

On sait que dans l'Église catholique, lors des obsèques d'un défunt, la dernière action liturgique consiste à se regrouper autour d'un cercueil pour un dernier adieu — un « Dieu » qui, en vertu même de la confession de foi en la Résurrection de la chair dans le Christ ressuscité, implique évidemment un « au revoir ». Lors de cette cérémonie, le célébrant invite tous ceux qui entourent le corps du défunt à se remémorer toutes les relations qu'ils ont eues avec lui au cours de sa vie, autrement dit à réaliser concrètement que le passé n'est point mort et dépassé, mais vivant et présent grâce à celui qui se le remémore en lui. Dans le souvenir, nous ne portons pas les morts comme morts, mais comme vivants, parce que, vivants, nous avons l'extraordinaire pouvoir de raviver, de faire revivre, au sens propre du mot, tous les êtres avec lesquels nous avons été ou sommes en relation. Il ne faut ni sous-estimer cette capacité, non de résurrection proprement dite, mais au moins de re-suscitation de notre mémoire, ni s'en défier systématiquement comme si elle risquait de nous retenir captifs du passé dans une attitude régressive ¹. Si une simple réflexion humaine ne

3. Voir à ce propos le profond sermon de J.H. Newman sur « Le Christ reconnu dans le souvenir », dans *Douze sermons sur le Christ*, éditions du Seuil, Paris, 1943, pp. 195-209. « *Tels sont les sentiments avec lesquels les hommes regardent leur enfance, lorsqu'un incident en dresse devant eux la vive image. Quelque gage, quelque relique de ce temps lointain, un lieu, un livre, un mot, un parfum, un son, les reporte en mémoire à leurs premières années d'étude et ils voient alors ce qu'ils n'avaient pu saisir naguère : que la présence de Dieu les accompagnait et leur donnait la paix. Peut-être aujourd'hui encore sont-ils incapables de discerner pleinement ce qui rendait cette époque si éclatante et si splendide. Ils nourrissent les pensées les plus tendres et les plus affectueuses envers ces premières années, mais ils ne savent pas pourquoi. Ils croient soupirer après ces années mêmes, alors que ce qui les attire en elles, c'est la présence de Dieu qui, comme ils le voient maintenant, était alors avec eux. Ils croient regretter le passé, alors qu'ils ont la nostalgie de l'avenir. Ce n'est pas qu'ils voudraient redevenir des enfants. C'est qu'ils voudraient être des anges et voir Dieu* » (op. cit., p. 205). Ce que Newman dit de l'enfance vaut en réalité, *mutatis mutandis*, de toute vie humaine, dès lors qu'elle est *passée*, c'est-à-dire selon qu'on la considère ou non dans la lumière

nous suffisait pas, toute la Bible est là pour nous convaincre que le dynamisme du Présent et l'ouverture de l'Avenir (de l'« à venir ») à l'espérance la plus réelle et la plus réaliste, a pour fondement le souvenir ou plus précisément le Mémorial d'un Passé, non point dépassé, voué à la mort et source de mort, mais Vivant et Source de Vie pour l'Avenir et pour le Présent même de tous ceux qui le célèbrent : Mémorial du Passage de la mer Rouge pour les Juifs de l'Ancien Testament, Mémorial du Passage du Christ, et en Lui de toute l'humanité, de la Mort du Péché à la Vie de Dieu pour les Croyants (Juifs d'abord, puis Païens) de l'Alliance nouvelle et éternelle.

En invitant ceux qui entourent le défunt à repenser à tout ce qu'ils ont vécu avec lui, l'Église ajoute : « *Pensons à ce qu'il est pour nous, à ce qu'il est pour Dieu.* » Sans cesser d'être, le passé auquel nous risquons toujours de réduire nos morts se fond et se transfigure, à ces simples mots, dans un tout autre horizon. Du même coup, les vivants sont invités, par la perspective même de la Vie éternelle, à un tout autre « travail de deuil » que ceux qui sont sans espérance, ceux qui ont une fausse espérance¹ ou même ceux, innombrables, qui honorent régulièrement leurs défunts par un pressentiment inchoatif du mystère de la Résurrection de la chair.

Pour une conscience chrétienne, le véritable travail du deuil, centré sur ce qu'un être est pour Dieu, est un mouvement d'amour et de justification, au sens théologique du terme, analogue au mouvement de justification dont sont capables de faire montre un père et une mère à l'égard de leur enfant tout au long de l'itinéraire souvent tourmenté de sa croissance.

Il peut arriver qu'à l'occasion de la mort de notre père ou de notre mère, reviennent à la mémoire de ceux qui restent

de la Résurrection, soit comme « recherche du temps *perdu* », soit au contraire comme l'attente, essentielle à l'âme humaine, du temps retrouvé, racheté, *sauvé* par le Créateur et Rédempteur de l'homme.

1. Le livre de la *Sagesse* (14, 15) fait une critique réaliste de l'idolâtrie à laquelle le deuil d'un enfant peut donner lieu.

de graves blessures irréconciliées, des fautes mortelles ou que nous jugeons telles ou, pire, que d'autres viennent jeter le doute et introduire le poison de la désillusion, voire de la condamnation, pour ne rien dire de la damnation, sur nos affections les plus chères. Inversement, ce qui est le plus habituel et ce dont témoignent abondamment les différents cultes rendus aux ancêtres relevés par l'ethnologie, c'est que nous pouvons nous sentir coupables, à l'égard de ceux qui nous ont quittés, de conduites inexpiables, d'actes impardonnables et, peut-être, impardonnés en cette vie. Tout cela prend, ou plutôt peut et doit prendre, un tout autre sens au moment où l'Église, nous invitant à considérer, non seulement ce que le défunt que nous entourons est pour nous, c'est-à-dire tout ce que nous avons vécu avec lui, mais ce qu'il est (et non seulement ce qu'il a été, fût-ce aux pires moments de son existence temporelle) pour Dieu dans l'éternité de son Amour, non seulement Créateur, mais Sauveur de tout ce qu'Il a créé.

Notre frère — ton père, ta mère —, nous dit alors l'Église, s'est endormi(e) dans la paix du Christ. Confie-le, confie-la à l'amour de Dieu notre Père, dans la foi et l'espérance de la Vie éternelle. Accompagne-le, accompagne-la de ta prière. Il est devenu, elle est devenue enfant de Dieu au jour de son baptême et a pris part au Repas du Seigneur pour y trouver la force de vivre et d'aimer, d'être pardonné(e) et de pardonner. Qu'il, qu'elle soit invité(e) maintenant à la Table même du Père dans les cieux et reçoive en héritage avec tous les Saints la Vie éternelle¹.

avec le Père, le Fils unique et le Saint Esprit, à laquelle sont destinés tous les hommes en vertu même de leur création par Dieu à Son image en vue de Sa ressemblance.

5. Un commandement de Dieu accompagné d'une promesse de Dieu

L'auteur de la lettre aux chrétiens d'Éphèse, disciple de Paul, sinon Paul lui-même, qui connaissait bien la Torah,

1. Prière d'adieu de la liturgie des défunts.

remarque que le quatrième commandement (« Honore ton père et ta mère ») est le « *premier commandement accompagné d'une Promesse* » (6, 2). Les deux versions du Décalogue que contient l'Ancien Testament comportent en effet, à de très légères variantes près, la même Promesse : « *Honore ton père et ta mère, lit-on dans le livre de l'Exode, afin d'avoir une longue vie sur la terre que YHWH ton Élohim te donnera* » (Exode 20, 5). Et le *Deutéronome* : « *Honore ton père et ta mère, selon ce que t'a ordonné YHWH ton Élohim, afin que se prolongent tes jours et qu'il t'arrive du bonheur sur la terre que te donne YHWH ton Élohim* » (Deutéronome 5, 16). Cette seconde version de la même Parole a le mérite d'en mieux souligner trois traits essentiels : le fait tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une parole humaine, si remplie de sagesse fût-elle, mais d'un commandement de Dieu (« *ainsi que te l'a ordonné YHWH ton Élohim* ») ; la réalité double, et même triple, de la Promesse accompagnant ce commandement de Dieu. A celui qui sait honorer son père et sa mère, Dieu fait une double Promesse : « une longue vie », la prolongation de ses jours, en premier lieu ; mais également « le bonheur ». Ces deux Promesses divines sont elles-mêmes suspendues à une troisième qui les conditionne et leur confère tout leur sens : la Promesse de la terre que Dieu Lui-même doit donner.

Toutes les civilisations ont perçu le lien intime qu'il y a entre l'homme et la terre d'où il vient et à laquelle il retourne, « *au point de l'exprimer sous l'image très réaliste de la terre mère ou de la terre femme* ». Israël lui aussi. Mais la Révélation de YHWH a profondément infléchi et transformé, pour ne pas dire révolutionné, l'expérience et la perception que l'homme pouvait avoir de son rapport à la terre. Certes,

la *vie* de l'homme dépend entièrement des richesses que recèle la terre et de la fertilité de son sol ; elle est le cadre providentiel de sa vie : « *Les cieux appartiennent à YHWH, mais la terre, Il l'a donnée aux fils d'Adam* » (Psaume 115, 16).

Cependant, la terre n'est pas que le cadre extrinsèque de la vie de l'homme : « *Il y a entre elle et lui un lien intime ; il*

est issu de cette Adamah (Genèse 3, 19. Cf Isaïe 64, 7; Jérémie 18, 6) dont il tire son nom "Adam"¹. »

La terre promise, à laquelle fait allusion la quatrième Parole du Décalogue, « *la terre que Dieu donnera* », n'est évidemment pas la terre dont Dieu a modelé Adam et qu'Il a dû, pour que l'homme devînt un être vivant, animer de Son souffle. Cette terre originelle, sans vie et incapable par elle-même de donner la vie, quelle qu'elle soit, ne saurait être comparée, sinon pour en souligner la différence qualitativement infinie, avec la terre que Dieu a promise à l'homme après avoir créé celui-ci à Son image en vue de lui faire partager une Vie à Sa Ressemblance. Cette terre promise par Dieu, que Dieu donnera, ne peut qu'être une terre nouvelle, d'une tout autre nature que l'adamah originelle : une terre divine, infiniment plus proche des Cieux « *qui appartiennent à YHWH* » que de la terre qu'« *Il a donnée aux fils d'Adam* » (Psaume 115, 16).

Au sens précis et plénier, la Terre promise par Dieu à l'humanité inscrite au cœur du Décalogue n'est autre que ce que tous les chrétiens appellent le Ciel. Celui-ci, loin d'être une réalité mythique et évanescence, représente la réalité même de Dieu, comme le suggèrent les premiers mots de la Prière que nous avons apprise du Seigneur : « *Notre Père qui es aux Cieux.* » Le Ciel est le « lieu » où la volonté du Père est parfaitement accomplie, Son règne complètement advenu, Son Nom vraiment sanctifié, au point que la terre des hommes, notre terre, n'a qu'un désir et une prière : qu'il en soit sur elle, « *la terre comme au Ciel* » (Matthieu 6, 9-10).

Ainsi conçu, tel que le comprend la Foi de l'Église, le Ciel n'a rien d'éthéré ni d'imaginaire ; il n'a rien non plus d'utopique². Il ne se situe pas en effet dans une sorte de « hors lieu » spatio-temporel inaccessible et inatteignable par l'homme. Il est déjà là, tout entier présent sur notre

1. Gilles BECQUET, article « Terre », dans *Vocabulaire de théologie biblique*, 2^e édition, éditions du Cerf, Paris, 1970, p. 1286.

2. On sait que le terme a été forgé au XVI^e siècle par Thomas More à partir du grec pour désigner un non-lieu.

terre, dans la personne du Nouvel Adam, dans la vie de Jésus. Adam, en effet, le premier Adam dont nous partageons encore la condition pécheresse et mortifère, n'est que la figure défigurée de Celui qui devait venir (voir *Romains 5, 15*), mieux, qui est venu et dont la Vie se répand et se communique en tous ceux qui croient dans l'Église qui est son Corps.

Depuis la venue dans l'histoire de Jésus de Nazareth tout a changé, pourvu que nous comprenions son message et nous appropriions le renouvellement de toute la vie humaine dont Il est le germe. En Lui, en effet, le Don de Dieu est un océan par rapport à la multitude des fautes qui semblent submerger l'histoire des hommes et ne sont pas même des fleuves, pas même des rivières, tout juste des gouttes empoisonnées dans la mer de la Grâce divine.

Car si par la faute d'un seul [Adam], la multitude entière des hommes a subi la mort, combien plus la grâce de Dieu et le don consistant dans la grâce du seul homme qu'est Jésus-Christ se sont-ils [déjà] répandus en abondance [et ne cessent-ils de se répandre] sur la multitude. Il n'en va pas, en effet, de cette faveur [de Dieu] comme des suites du péché d'un seul. Pour le péché d'un seul, en effet, le jugement aboutissait à un jugement de condamnation, tandis que pour un nombre innombrable de fautes, le Don aboutit à une justification. Car si, par la faute d'un seul, la mort a régné de par lui seul, à combien plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice [accordée par Dieu] régneront-ils dans la vie par le seul Jésus-Christ. Ainsi donc, comme par la faute d'un seul ce fut pour tous les hommes la condamnation, de même par l'oeuvre de justice d'un seul, c'est pour tous les hommes la justification qui donne la vie. Car, tout comme par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, de même par l'obéissance d'un seul la multitude sera constituée juste. La Loi [de Dieu], certes, est intervenue [pour que se révèle la multitude exponentielle de la faute]. Mais où s'est multiplié le péché a surabondé la grâce, afin que, comme le péché a régné dans la mort, ainsi la grâce règne dans la justice pour la Vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur (*Romains 5, 15-21*).

II

L'honneur dû et rendu aux parents n'exclut ni la vie et l'amour conjugaux propres à ceux-ci, ni la séparation fondamentale impliquée par l'instant où l'homme et la femme, devenus matures, se sentent appelés à connaître à leur tour la vocation d'épouse et d'époux. Bien avant la quatrième Parole de Dieu dans le Décalogue, au début même de la Bible, en conclusion du récit de la création de la Femme, il est dit comme la plus normale des choses que *l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et qu'ils deviendront une seule chair*» (*Genèse 2, 24*).

Un homme ou une femme ne sont pas père et mère au moment même où ils se marient et ont, en principe, la capacité d'avoir des enfants et de les élever. Sans doute sont-ils devenus adultes, autrement dit sont-ils alors disposés à donner leur vie pour les autres et à donner la vie à d'autres. Mais ces dispositions à la paternité et à la maternité auront à passer à l'acte, s'approfondiront et réaliseront leur essence au fur et à mesure que l'homme et la femme qui s'y trouvent engagés répondront aux exigences de leur mission de parents. Il est normal, par conséquent, qu'on ne sache pas vraiment, avant de l'être devenu effectivement, ce que c'est que d'être père ou mère, les exigences que cela comporte, le prix que cela peut coûter, mais également le surplus d'humanité, voire de sainteté, que cela représente et finalement la joie qu'un être humain peut en éprouver.

Il est difficile d'être père et mère, ou plutôt de le devenir vraiment. Il ne l'est pas moins de devenir pleinement fils.

Jésus est venu, non abolir, mais accomplir tout ce qu'annonçaient, dans l'Ancien Testament, la Loi, les Prophètes et les Psaumes. La quatrième Parole du Décalogue est pour lui une Parole de Dieu. Toutes les raisons, y compris religieuses, de manquer à la pratique de cette Parole ne sont que de mauvaises raisons et des faux-semblants inadmissibles.

Il faut se remémorer à ce propos ce qu'il disait un jour à des pharisiens qui reprochaient à ses disciples de ne pas observer la tradition des Ancêtres, parce qu'ils ne se lavaient pas les mains avant de manger.

C'est bien avec raison, leur dit-il, qu'Isaïe a prophétisé sur vous [et sur ceux qui vous ressemblent], hypocrites : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. Ils me rendent un culte vain, enseignant des commandements d'hommes. » Négligeant le commandement de Dieu, vous vous attachez à une tradition humaine.

Et Jésus de renchérir :

Vous avez bel et bien annulé le commandement de Dieu, pour établir votre tradition. Car Moïse a dit : « *Honore ton père et ta mère.* » Et : « *Celui qui maudit son père et sa mère, qu'il soit mis à mort.* » Et vous, vous dites : Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : « *Ce dont tu aurais pu par moi être secouru est qorbané* » [autrement dit offrande réservée au domaine religieux], vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père et sa Mère, annulant ainsi le commandement de Dieu pour la tradition que vous transmettez (*Marc 7, 6-13*).

En soulignant, comme je viens de le faire, l'insistance que met Jésus à parler, à propos de la quatrième Parole du Décalogue, du commandement de Dieu, on ne peut manquer d'être frappé par trois traits.

Pour Jésus, le commandement d'honorer son père et sa mère ne se ramène pas à de bonnes paroles. Il implique tout ce que contient l'amour du prochain : une assistance réelle, concrète et efficace en cas de besoin.

Ce commandement est un commandement de Dieu. Religieux en son principe, divin en son origine, il indique à l'homme comment le vrai culte qu'Il attend de lui s'identifie en grande partie à l'amour dont il aime l'homme et demande à l'homme d'aimer son prochain : Tu veux m'honorer autrement qu'en paroles ; tu veux rapprocher ton cœur du Mien, dit Dieu à l'homme, eh bien, aime ton père et ta mère, secours-les comme Moi je les aime et voudrais les secourir. Peut-être est-ce à dessein, d'ailleurs, que Jésus utilise trois fois le singulier et parle-t-il DU commandement de Dieu, pour souligner qu'il n'y en a qu'UN. Dieu est Amour et, quand Il commande, son commandement se ramène à un verbe : Aime.

Unissant théorie et pratique, prescrit à l'homme pour son propre bien, le commandement de Dieu est également propre et prompt à démasquer tous les prétextes de l'homme à

s'y soustraire, y compris les plus pervers. Parmi eux, les motifs religieux peuvent constituer, Jésus ne l'ignore pas, les pires parmi ceux qui ont toute l'apparence du meilleur. Mais cette religion-là est l'antithèse de l'amour du vrai Dieu comme de l'amour du prochain qui en constitue le seul véritable corrélat.

Pour comprendre jusqu'au bout la manière dont Jésus a accompli en sa Personne la quatrième Parole du Décalogue, il est nécessaire de méditer certaines des paroles qu'ont retenues les quatre évangiles et de contempler la vie même du Christ.

6. Le sens de l'obéissance de Jésus à son père et à sa mère durant les trente ans de sa vie obscure à Nazareth

L'évangile de saint Luc a concentré en quelques lignes d'une importance extrême tout ce que nous pouvons savoir de la relation de Jésus à sa mère et à son père pendant la longue période qui va de sa conception dans le sein de la Vierge Marie à l'aube de son ministère public.

Ses parents, écrit-il, allaient chaque année à Jérusalem pour la fête de la Pâque. Quand il eut douze ans, ils montèrent avec Jésus, selon la coutume de la Fête. Comme, les jours étant accomplis, ils s'en revenaient, l'enfant Jésus resta dans Jérusalem, sans que ses parents en aient connaissance. Pendant qu'il était dans la caravane, ils font un jour de chemin et le cherchent parmi les proches et les connaissances. Ils ne le trouvent pas. Ils reviennent à Jérusalem en le recherchant. Or, après trois jours, ils le trouvent dans le temple, assis au milieu des maîtres, les écoutait et les interrogeait. Tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses. Quand ses parents le voient, ils sont frappés. Sa mère lui dit : « *Enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Voici que ton père et moi étions dans l'angoisse en te cherchant !* » Il leur dit : « *Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être aux choses de mon Père ?* »

Eux-mêmes ne comprirent pas le mot qu'il leur disait. Il descend alors avec eux et vient à Nazareth, et il leur était soumis (2, 41-51).

Tout tient en ces quatre mots : « *il leur était soumis* ».

Tout en insistant intentionnellement sur la conception divine de Jésus et la virginité de Marie, l'Écriture sainte souligne en même temps et la relation de fiançailles antécédentes qui liait la mère du Sauveur à Joseph et la demande faite par l'ange à celui-ci de prendre chez lui Marie son épouse sitôt l'enfant conçu par l'Esprit en ses entrailles. Ainsi le Christ a-t-il connu, dès sa conception, durant toute son enfance et pour tout le temps nécessaire à son éducation et à sa maturation humaine, une mère et un père auxquels il s'est volontairement soumis et qu'Il a parfaitement honorés, selon la lettre et l'esprit de la quatrième Parole du Décalogue qu'Il avait reçue de leur bouche et dont Il avait pu observer la pratique quotidienne dans la vie de l'un et de l'autre. C'est de son père humain et de sa mère humaine que Jésus, comme tout enfant humain, a reçu pendant de longues années tout ce qui a constitué et façonné peu à peu son humanité : qu'il a appris à parler, à se tenir, à marcher, à maîtriser son corps et ses sens, à travailler, à s'initier à tous les us et coutumes grâce auxquels un homme entre dans le milieu social qui le modèle avant que lui-même ne contribue à le former de manière active et à le faire progresser. C'est également de son père humain et de sa mère humaine que Jésus a reçu, en son humanité, dès sa plus tendre enfance, toute la Foi, l'Espérance et l'Amour d'Israël pour son Père : qu'Il a appris à prier, qu'Il a été peu à peu initié à l'Histoire sainte de son peuple à travers toutes les célébrations liturgiques de l'année juive et leur explication, qu'Il a laissé son cœur et tout son être se former au creuset de la Loi, des Prophètes et des Psaumes constamment remâchés, médités, intériorisés, pratiqués, surtout au point de devenir sa chair et son sang. Car tels étaient, en définitive, la fin, le sens et le fruit de l'obéissance et de la soumission humaines de Jésus à son père humain et à sa mère humaine. Mais, soulignons-le, ni ce fruit, ni ce sens, ni cette fin que Jésus soit un jour salué par une femme d'Israël comme le plus beau des enfants des hommes et sa mère comme la plus heureuse des femmes (cf. *Luc* 11, 21-28), ne pouvaient se réaliser sans tout ce qu'Il a reçu et ne pouvait recevoir que de parents croyants, mais seulement et pleinement humains.

Si l'on excepte l'épisode où Jésus resta au milieu des docteurs de la Loi à l'insu de ses parents, toute la vie de l'enfant à Nazareth jusqu'à l'âge de douze ans fut sans l'ombre d'une désobéissance, non seulement extérieure, mais intérieure, à son père et à sa mère. Et de même, comme le suggère saint Luc, après son retour à Nazareth, durant la vingtaine d'années de vie commune, d'apprentissage et de travail menée auprès de son père et de sa mère, avant que la proclamation de Jean-Baptiste dans le désert ne soit pour lui le signe d'une consécration exclusive et publique aux affaires de son Père.

Dans une courte note, qui constitue l'une des charnières majeures de ses *Exercices spirituels* (numéros 135-136), saint Ignace de Loyola a dégagé avec une profondeur décisive le sens universel de l'obéissance de Jésus dans son enfance à Nazareth et, en contraste, le sens de l'indépendance dont Il fait montre à l'égard de ses parents lorsqu'à douze ans Il reste, à leur insu, dans le temple de Jérusalem. Cette note est intitulée « Préambule pour la considération des états de vie » dans lesquels tout être humain, qu'il soit homme ou femme, peut être appelé à faire le choix d'aimer Dieu de tout son cœur et ses frères humains comme lui-même. C'est à partir de ce « préambule », précisément, que commence le discernement le plus spécifiquement ignatien qui doit aboutir à l'élection amoureuse, par la liberté humaine, de la volonté de Dieu à elle singulièrement manifestée par la Liberté divine, en d'autres termes sa vocation personnelle (du latin *vocare* qui signifie appeler ou, au passif, être appelé).

Nul être en ce monde n'est sans vocation. En effet, « *nul d'entre nous ne vit pour soi-même ; si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, donc dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur* » (*Romains* 14, 7-8). Cette libre consécration de nous-mêmes à Dieu notre Père et à nos frères en Lui peut toutefois être vécue selon deux « états de vie ». Le plus habituel est l'état de vie commun à la plupart des hommes et des femmes, mariés ou non, dans l'obéissance aux commandements du Décalogue. Cette vocation est une vocation à la sainteté. Il n'est pas besoin d'avoir une longue expérience de la vie humaine telle qu'elle

est pour concevoir jusqu'à quel degré d'héroïsme la simple humilité d'obéir aux commandements de Dieu peut conduire. Or, c'est cet état de vie — il vaudrait mieux dire de sainteté ou de sanctification —, que le Christ a totalement assumé dans ses trente ans de vie cachée à Nazareth et dont Il nous a donné l'exemple.

L'autre « état de vie » est la perfection évangélique. C'est d'elle que le Christ nous a donné également l'exemple, «*quand Il demeura au temple, laissant son père adoptif et sa mère selon la chair, pour se vouer au pur service de son Père éternel* ». L'épisode de Jésus perdu et retrouvé au temple condense, pour ainsi dire, l'état de totale consécration de la liberté du Fils à la volonté du Père, à laquelle peuvent être appelés certains hommes ou certaines femmes. C'est un choix de Dieu. La réponse, certes, est de l'homme ; mais l'appel, lui, vient de Dieu. Cet état de vie ou, plus précisément, le mouvement de réponse à la volonté de Dieu dans lequel un homme ou une femme se trouvent amenés à suivre la vie même du Christ, suppose toujours l'obéissance au Décalogue. Le Christ n'abolit pas, mais accomplit, au-delà de ce que l'homme était capable d'imaginer ou de concevoir, toutes les Paroles du Décalogue, mais spécialement la quatrième. J'aurai à le montrer.

Chercher sa vocation, c'est, pour tout homme et pour toute femme, en contemplant dans la vie de Jésus la manière dont Il a obéi aux dix Paroles de Dieu et a consommé comme seule nourriture la volonté de son Père, rechercher et demander en quelle vie et en quel état Dieu nous veut à son service, afin d'y répondre le plus généreusement et le plus exactement possible. Dieu peut alors appeler les uns au mariage, à la paternité et à la maternité, les autres à une vie totalement consacrée au service du Christ, à l'instar de Joseph, des Apôtres ou de la Vierge Marie (avant comme après la mort du Fils sur la Croix), si ceux-ci répondent à ce que Dieu attend d'eux et dans la mesure où ils la vivent comme le Christ nous en a donné l'exemple, à Nazareth pour le premier état de vie ou, pour le second, dans sa vie publique. Il n'y a rien de moins dans une vie d'homme. Quand un père et une mère mettent un enfant au monde, c'est jusqu'à l'honneur d'en faire un saint qu'ils sont

conviés, et c'est dans la réponse de leur enfant à cette vocation qu'ils sont, en définitive, le plus réellement et le plus pleinement honorés.

Quels père et mère ne rêvent d'un grand avenir pour leur enfant ? Quel enfant ne rêverait, une fois devenu conscient de ce qu'il a reçu de ses parents, de mettre à leur profit, quand il le pourrait, tout ce qu'il a acquis au-delà même de ce qu'ils lui avaient donné ?

Prenant au sérieux les affirmations et les hypothèses des scientifiques incroyants les plus audacieux des années cinquante en matière de rajeunissement, voire de victoire de l'homme sur sa mort biologique, G. Fessard faisait remarquer que l'«*amortalité* » que l'homme réaliserait dans l'avenir et dans le présent laisserait entière la question de son passé.

Imaginons, écrit-il à titre d'hypothèse-limite capable de faire réfléchir, imaginons le savant qui, d'ici un, deux ou six siècles disposera de tous les moyens possibles pour triompher de la mort, et supposons qu'au milieu de ses travaux on l'avertisse que son père ou sa mère viennent de succomber... Comment ce fils pourrait-il s'incliner devant ce coup du destin ? Disposant du pouvoir de ressusciter des morts, en ayant usé déjà bien souvent, il est impossible qu'il ne veuille s'en servir à nouveau cette fois pour ses parents... Il les reprendra donc à la tombe. Mais, s'il leur rend la vie, ce n'est pas pour les laisser, si avancé que soit leur âge, dans un état de sénilité où la mort les menace à nouveau. Puisque, par hypothèse, il dispose aussi des sérums de rajeunissement et d'entretien de la vie les plus efficaces, il en fera bénéficier ceux qu'il vient d'arracher à la mort. Quelle reconnaissance pourront avoir des parents pour un fils qui les rend à leur prime jeunesse et les enfante de nouveau à la vie ! Mais pourront-ils se contenter de louer la puissance de sa science ? Dans la mesure où ils auront éprouvé en eux-mêmes que ce pouvoir est capable de s'opposer à la chute du temps et d'en remonter le cours, comment en leur cœur ne surgirait-il pas un désir analogue à celui qui leur vaut leur vie ressuscitée et rajeunie ? Que leur fils use donc de sa puissance de ressusciter de la même manière leurs père et mère, ses grands-parents... Supposons la chose faite : ceux-

ci à leur tour relevés du tombeau et rajeunis, pourront-ils être satisfaits à moindre frais ?... De proche en proche, de génération en génération, on voit jusqu'où doit s'étendre l'exigence de ceux qui ne doutent pas de vaincre la mort : jusqu'à la reconquête de toute vie humaine, jusqu'à la reprise universelle du temps et de l'histoire, reprise et reconquête qu'annoncent très précisément les deux derniers articles de notre *Credo*: « la résurrection de la chair » et « la vie éternelle ¹ ».

En dehors de toute mythologie (y compris scientifique, comme l'était hier celle du sérum de Bogomoletz ou comme risque de le devenir aujourd'hui celle du génie génétique), c'est à un tout autre et réel avenir que le Christ a ouvert la Voie à son père adoptif et à sa mère selon la chair à partir du moment où, se consacrant corps et âme à faire la volonté de Son Père, Il leur a paradoxalement demandé de le suivre dans Sa vocation.

De la manière dont Joseph fut associé par Jésus à la genèse de son Corps mystique, l'Écriture ne nous dit que très peu de chose. Pour ce qui est du temps de sa vie publique, elle ne nous dit même rien. Mais cette période, si chargée fût-elle, dura trois ans à peine, préparée par trente années pendant lesquelles Jésus fit, dans une vie quotidienne de prière, de labeur, de relations filiales et de repos, l'expérience de la paternité dans la vie familiale d'un pauvre de YHWH. Il est plus que probable que la sagesse de l'enseignement de Jésus, notamment dans les paraboles dont s'étonnaient les docteurs de la Loi chez quelqu'un qui ne s'était pas mis à leur école, venait en grande partie de « l'homme juste » auquel, après la conception de Jésus, Dieu avait demandé de prendre chez lui Marie son épouse.

Pour ce qui concerne Marie, il en est autrement. La manière dont s'est développée la prise de conscience de l'Église à son sujet, de la déclaration dogmatique de sa Maternité divine au concile d'Éphèse en 431, à la déclara-

3. « La vie religieuse, cime et unité de la vie biologique et de la vie culturelle de l'homme », dans *Qu'est-ce que la vie ?*, éd. Pierre Horay, Paris, 1958, pp. 227-228.

tion de son titre de Mère de l'Église par Paul VI à la fin du deuxième concile du Vatican en 1965 ¹, ne s'est pas faite d'un coup, en dépit de nombreuses et importantes mentions que tout le Nouveau Testament fait de la mère du Christ. Il n'est pas étonnant que la part, infiniment plus discrète, plus délicate et plus subtile, ménagée par Dieu à celui qui fut le père putatif de Jésus ne soit apparue le plus souvent qu'aux tout-petits, alors qu'elle restait cachée à la plupart des sages et des savants aux yeux du monde ².

7. L'accomplissement révolutionnaire de la quatrième Parole du Décalogue

Nombre de paroles de Jésus, en diverses circonstances, semblent contredire tout ce que, à partir de sa vie obscure à Nazareth ou même dans son enseignement, je viens d'établir.

Un jour que Jésus enseignait, entouré d'une foule compacte, sa mère et ses frères le demandent. Alors lui de s'écrier : « *Qui est ma mère et qui sont mes frères ?* » Et montrant ses disciples : « *Voici ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de mon Père, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère* » (Matthieu 12, 46-50). En cette réponse donnée par Jésus à ses disciples à l'occasion d'une attitude de délicatesse qui aurait pu donner lieu à une interprétation trop humaine, Marie n'est elle-même, notons-le, ni jugée ni même visée. De même, lorsqu'une femme,

1. Le culte que les Églises, tant d'Orient que d'Occident, rendent à la Vierge Marie, n'est qu'une efflorescence de l'honneur dans lequel Jésus lui-même tenait sa Mère et a voulu que la tiennent son Église, en vertu du rôle éminent que le Père voulait qu'elle jouât dans le Mystère du Salut. Aucun concile œcuménique, depuis le concile d'Éphèse (431), n'a mis plus en évidence le rôle de Marie dans le mystère du Christ et de l'Église que le concile de Vatican II dans le dernier chapitre de la constitution dogmatique *Lumen gentium*, 1965. Sur le titre « Mère de l'Église », voir notre étude dans la *Nouvelle revue théologique*, 1985, pp. 503-510.

2. Voir l'encyclique *Redemptoris custos* (« Appelé à veiller sur le Rédempteur ») du Pape Jean Paul II (15 août 1989). C'est au pape Jean XXIII que l'on doit l'introduction de la mention de saint Joseph, à côté de la Vierge Marie, dans la Prière eucharistique I (Canon romain).

manifestant naïvement son admiration pour Jésus, s'exclame : « *Heureuse la mère qui t'a porté dans ses entrailles et qui t'a nourri de son lait* » et qui s'entend rétorquer : « *Bien plus heureux encore ceux qui entendent la Parole de Dieu et qui la mettent en pratique* » (Luc 11, 27-28).

Aux foules qui le suivent, Jésus dit, il est vrai : « *Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, ses enfants, ses frères, ses soeurs et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple* » (Luc 14, 25-27). Quant aux Apôtres : « *N'allez pas croire que je suis venu apporter la paix, mais bien le glaive. Je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, la belle-fille de sa belle-mère. On aura pour ennemis les gens de sa maison* » (Matthieu 10, 34-36). Et, prédisant qu'ils seraient traînés en procès dans les synagogues et devant les tribunaux, Jésus recommande aux siens de ne pas préparer d'avance de plaidoyer.

Car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de mon Père qui parlera en vous. Le frère livrera son frère à la mort et le père son enfant. Les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront condamner à mort. Vous serez haïs de tous à cause de moi. Mais celui qui tiendra jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé (Matthieu 10, 20-22).

Il ne faut point se dissimuler ces textes très forts et sans ambiguïté. Il est normal que le disciple suscite et subisse ce que le maître a souffert. Il ne faudrait toutefois pas confondre les conséquences de l'évangile et spécialement les réactions de rejet, d'opposition et de refus, voire de haine qu'il provoque, et la conversion de l'homme qu'il opère, fût-ce au prix de la mort de ses vrais témoins. Ce serait oublier le scandale de l'amour crucifié, l'Amour en Personne livré aux mains des pécheurs qu'IL PARDONNE, et en qui parle l'Esprit même du Père.

Le commandement donné à l'homme d'honorer son père et sa mère n'a été donné ni à un homme idéal, ni en un monde idéal où pères et mères réels exerceraient sans faute l'idéal de la paternité et de la maternité. C'est pourquoi la piété filiale, ordonnée par Dieu lui-même, n'est pas au-dessus de Dieu. Elle ne doit aller ni hors des voies ni, à plus forte raison, contre la Voix que Dieu fait entendre. Le caté-

chisme du concile de Trente (5,1 *in fine*) rejoint sur ce point le catéchisme israélite que je citais au début de cette étude.

Que si, d'aucune fois, écrit-il, nos parents nous commandent des choses contraires aux principes divins, il est hors de doute que nous devons absolument préférer la volonté de Dieu à leurs caprices. C'est le moment de nous rappeler cet oracle de l'Esprit Saint, qui rejoint la loi naturelle : « Il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (Actes des Apôtres 5, 29.)

On ne saurait être plus clair et il est vrai que les dix Paroles de Dieu dans le Décalogue, dans toutes et chacune de leurs indications (se renvoyant les unes aux autres pour former une structure synthétique de l'action humaine), constituent un point d'appui et de discernement hors pair. Aussi est-ce bien pour cela que l'Église, qui a reçu ce trésor d'Israël, ne l'a jamais jugé dépassé et y a reconnu la détermination même de la loi naturelle¹. Il reste que l'expérience qu'Israël a faite pendant des siècles, avant la venue du Christ, de la vie sous la loi, alors même que Dieu cheminait avec son peuple d'aussi près que possible, doit nous instruire. Dans les entrelacs de l'histoire réelle, il n'est pas si aisé, même le voulût-on de toute son âme, de discerner en chaque *hic et nunc* la seule volonté de Dieu, et, quand on l'a discernée, de la mettre en pratique.

Le Christ, en venant en ce monde, a tout accompli et, en accomplissant la volonté de son Père, a tout renouvelé, sans laisser de reprendre à son compte et de réaliser complètement en sa propre humanité tout ce que la quatrième Parole du Décalogue comportait, avant sa venue, de sagesse naturelle et humaine. Mais après la Révélation que sa venue a constituée pour l'humanité entière, le précepte d'honorer son père et sa mère prend un autre sens — surnaturel —, vraiment divin et, pour l'homme, divinisant.

Pour ce qui est de la paternité, l'enseignement de Jésus est d'une radicalité dont on n'a pas fini d'explorer la profondeur et les conséquences pour l'existence humaine. Il tient

1. Cf. *Communio*, janvier-mars 1992, pp. 21 et suivantes.

en une courte phrase que les évangélistes ont soigneusement recueillie et que l'Église, notre Mère, nous a fidèlement transmise. Celle-ci semble avoir été prononcée par Jésus peu de temps avant sa passion et sa mort, juste après le triomphe messianique assez éphémère de son entrée à Jérusalem sur un ânon, acclamé par la foule portant en main des rameaux : « Vous êtes tous frères. N'appellez personne votre Père, car unique est votre Père au ciel » (*Matthieu 23, 8-9*).

Jésus ne dit pas que nous n'avons pas de père, au contraire. Il affirme que tous les hommes (tous les hommes et toutes les femmes, quels que soient leur origine, leur âge et leur condition) ont un Père, le même Père, non point imaginaire et fantasmé, ni seulement symbolique (à moins de préciser le terme), mais réel d'une réalité qui dépasse infiniment les plus consistantes réalités créées, puisque créatrice, rédemptrice et divinisatrice. Tel est le Père de notre Seigneur Jésus le Christ, son Fils unique, lui qu'Il a envoyé dans le monde pour apprendre à tous les hommes à devenir des fils à l'image de son Fils.

N'appellez père aucun homme : en prononçant avec l'autorité divine que l'on sait cette courte sentence, le Christ démythologisait une fois pour toutes tous les effets imaginaires de la supériorité et du pouvoir que peuvent exercer les hommes les uns sur les autres. Il revenait au fond, sous un autre angle, à toute la substance de la Première Parole du Décalogue¹. Mais il remplissait, en outre, cette Parole de la Révélation prochaine, substantielle, concrète, et même, dans sa propre vie, quotidienne, de la Paternité de Dieu et de son rayonnement sur la face de Son Fils.

En désignant le seul vrai père *symbolique*, à savoir le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Père de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, Son Père et notre Père, de même qu'en nous désignant Son unique et vraie Mère et notre Mère, également *symbolique*, à savoir la Vierge Marie donnée comme Mère à Jean au pied de la Croix, le Christ ne nous frustre ni de notre père et de notre mère *réels*, ni de notre père et de notre mère *imaginaires*. Assumant et même

consacrant tout ce qu'il y a dans la réalité objective des premiers et dans le désir idéal subjectif des seconds, le Christ nous donne le moyen de *discerner ce* qui, dans les uns comme dans les autres, est vraiment et réellement *symbolique* ; il corrige, voire pallie les déficits de la vie et les remèdes que la psychologie ou la psychanalyse tendent de leur apporter. Il ne se contente pas de dire à chacun de nous qui est son vrai père (ou la vraie maternité de sa mère), mais à tout homme, fût-il orphelin de père et de mère, qu'il a un Père et une mère infiniment plus réels, plus vrais et plus beaux et infiniment meilleurs que l'homme et la femme auxquels il doit l'occasion de sa vie et de son développement jusqu'au point où il en est arrivé.

Que la Révélation chrétienne ainsi comprise soit annoncée à un petit enfant par ses parents ou par quelqu'autre personne de son entourage, qu'elle fasse ou non partie de sa famille ; qu'elle soit annoncée à un homme ou à une femme à n'importe quel âge de sa vie, par quelque personne que ce soit, fût-ce l'étranger le plus lointain, pourvu qu'elle soit annoncée en toute sa teneur, et sa vraie teneur, cette Révélation ne peut qu'être à la fois une formidable illumination et une source de libération et de paix extraordinaire, tant pour l'individu qui la reçoit que pour toute sa famille. Car si son père et sa mère, croyants ou non, forment un couple vraiment aimant et heureux, de sorte que la structure familiale elle-même qu'ils ont inscrite au cœur de leurs enfants est saine, féconde et facteur de joie, la confirmation que trouvera l'individu, comme sa famille, dans la Révélation, ne pourra que redoubler la communion dans laquelle ils vivent et, les ouvrant à sa source, redoubler en eux les motifs de la reconnaître et de lui rendre grâce. Si, à l'inverse, la Révélation chrétienne manifeste des distorsions et des blessures, voire de réelles perversions dans la structure familiale où l'individu se trouve inséré, ce ne sera pas d'abord pour le condamner, ni l'inviter à condamner au premier chef son père et sa mère, mais au contraire pour l'inviter à pardonner et à mettre de l'amour là où il n'y en a pas, ou là où il n'y en a pas eu, quand il aurait fallu ; à ne pas désespérer, donc ni à se résigner comme devant un destin, mais à tout faire pour restaurer, avec l'aide de son Créateur, hommes et

1. *Ibidem*, pp. 18-19.

femmes comme ils étaient au Commencement. Qu'on ne nous accuse pas ici d'angélisme ou d'idéalisme. Nous n'ignorons pas le prix que la restauration, la recréation, les soins onéreux, longs et infiniment délicats que suppose la guérison réelle de l'image de Dieu en l'homme et la femme, dans leur état actuel, doivent coûter, puisque ce prix est la Passion même de notre Seigneur Jésus-Christ, de sa naissance en ce monde à son agonie et à la mort sur la croix, et cette passion librement reprise et rendue présente dans la vie de chacun de ses membres que nous sommes. Mais si les hommes, depuis des siècles, font tant d'efforts et sont à la recherche de tant de moyens, quel qu'en soit le coût, pour défendre comme ils peuvent le trésor qu'ils trouvent dans les yeux des femmes et des enfants et auquel ils sont prêts à tout sacrifier, à combien plus forte raison devraient-ils être prêts à participer à tout ce qui se fait, à y dépenser leur intelligence et leur cœur.

Commentant dans *La Dialectique des Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola* (tome II, 1966, pp. 223-249) les conseils donnés par le fondateur de la Compagnie de Jésus, en cas d'indignité notoire et réelle des supérieurs ecclésiastiques. G. Fessard a montré avec une justesse, une profondeur et un tact admirables comment la pudeur permettait non seulement de regarder en face et sans dégoût le mal, là où il était, comme d'y porter réellement remède sans nuire aux personnes qui en sont les témoins, et en réparant, si possible, le mal en ceux qui en sont coupables et en leurs victimes.

Honore ton Père céleste, et tout le reste te sera donné en cette Parole, si du moins tu la mets en pratique. Honore-Le, Celui que Jésus t'a appris à appeler Notre Père, comme Jésus lui-même l'a honoré en cette vie, dans son humanité. Pour cela, ne te détourne pas un seul instant de la contemplation de Celui qui seul a pu dire en vérité : « *Qui me voit, voit le Père* » (Jean 14, 6-9). Et ne te lasse pas de demander dans ta prière « *la connaissance intérieure du Fils, afin de mieux L'aimer et Le suivre* » en sa parfaite figure de Fils de notre unique Père céleste.

Jésus n'a pas seulement renouvelé de fond en comble ce qui concerne la paternité. Il nous a permis d'entrer dans

une intelligence plus profonde de la véritable Maternité que nous pouvons et devons honorer sans restriction comme sans arrière-pensée, pourvu que nous y réfléchissions tant soit peu : la maternité divine de la Vierge Marie, non seulement dans la genèse du Fils en son humanité, mais de tous ceux qu'Il n'a pas eu honte d'appeler ses Frères en leur mouvement de divinisation.

On sait que la Mère de Jésus paraît deux fois dans tout l'évangile de saint Jean.

D'abord au début du ministère public, présidant pour ainsi dire au premier Signe de l'eau de purification changée en vin aux noces de Cana, en plein cœur de la Galilée des nations. La seconde apparition de Marie, elle, se situe à l'acmé de la mission du Christ, au pied de la Croix où, Roi des Juifs, il consomme le Salut de l'humanité. Dans les deux cas, Jésus interpelle sa mère selon la chair par un terme qui semble mettre entre elle et lui une distance impressionnante : « *Femme* », dit-il en s'adressant à Marie (Jean 2, 4 et 19, 26). Cette double appellation rappelle en réalité le nom donné à Ève par Adam, après la sortie du jardin : la Vivante, parce que, nous dit l'auteur de la *Genèse* (3, 20), Ève était la Mère de tous les vivants vulnérés par la blessure du premier péché. Comme l'ont bien vu nombre des Pères de l'Église, c'est la Nouvelle Ève, purifiée de tout péché, que désigne alors le Christ en l'appelant « *Femme* ». Marie est la Vivante, renée de la mort du Sauveur, destinée à devenir la Mère de tous les hommes renés du côté du Christ endormi sur la Croix, autrement dit la Mère de l'Église, du Corps mystique du Christ. Il est cependant remarquable, comme le suggère justement la construction même de l'évangile de Jean, que la genèse de cette maternité humano-divine de l'humanité nouvelle tout entière soit à proprement parler coextensive à la totalité du temps du ministère public de Jésus, du premier de tous ses miracles à sa mort sur la Croix. Car la Femme qui a dit aux serviteurs des noces de Cana : « *Faites tout ce qu'Il vous dira* » (Jean 2, 5) a tout dit et n'a plus été elle-même que la pure Servante du dessein salvifique du Père en son Fils unique Jésus-Christ. Et cela est signifié, mais alors aussi clairement qu'il est possible, lorsque Celui-ci dit au

disciple qu'Il aime spécialement : « *Voici ta Mère* », après avoir dit à Celle qu'il s'était contenté jusque-là d'appeler « *Femme* » : « *Voici ton Fils* » (Jean 19, 26-27).

Il peut paraître étonnant, au premier abord, que Jésus, non seulement n'abolisse pas le quatrième commandement en sa teneur humaine la plus obvie, mais nous invite en définitive à l'accomplir envers son propre Père du Ciel, notre Père, et sa mère, Marie, notre Mère. Il n'y a pourtant rien de moins dans la Bonne Nouvelle.

« *Si mon père et ma mère m'abandonnent, chantait le vieux psalmiste, le Seigneur me recevra* » (Psaume 27 (26), 10). En révélant à tous les hommes, fussent-ils orphelins de leur père et de leur mère humains, qu'ils ont pour père Son propre Père et pour mère Sa propre Mère, le Christ a également donné à tous l'occasion d'honorer sans arrière pensée, autrement dit d'estimer, d'aimer et de rendre grâces à Celui de qui viennent tous les biens.

De son Fils, le Père dit : « *En lui, j'ai mis tout mon amour; écoutez-le* » (Luc 3, 22 et parallèles ; Matthieu 17, 5 et parallèles). Marie de même dit : « *Faites tout ce qu'Il vous dira* » (Jean 2, 5) ¹. Quant à celui qui honore ainsi son Père et sa Mère, le Fils lui fait cette Promesse dont je ne sais s'il faut souligner ce qu'elle a d'inouï ou s'abandonner simplement, comme un enfant à ce qu'elle a d'incompréhensible

1. Quelle que soit la valeur de la théologie négative, à laquelle reviennent volontiers aujourd'hui certains philosophes, tels Jacques Derrida (cf. *Sauf le Nom*, éditions Galilée, Paris, 1993), le meilleur de la mystique chrétienne, qui a également suscité le meilleur de la philosophie catholique de notre siècle (celle d'un Maurice Blondel et d'un Gaston Fessard, en particulier), a toujours insisté sur l'incessante connaissance intérieure de l'indépassable personne du Christ, Fils unique et Verbe incarné, pour parvenir à la seule vraie connaissance réelle de Dieu. Voir notamment, sur ce point, tout le chapitre 22 de la Vie de sainte Thérèse d'Avila écrite par elle-même et le chapitre 22 de la *Montée du Carmel* de saint Jean de la Croix, sans parler de l'ensemble de la dialectique des *Exercices Spirituels* de saint Ignace de Loyola admirablement analysée par G. Fessard. On sait que c'est après avoir lu d'un trait, en une nuit, la *Vie de sainte Thérèse par elle-même*, qu'Édith Stein, alors assistante d'Edmund Husserl, s'écria : « C'est la vérité », et se convertit à la foi chrétienne.

sible et de pudiquement merveilleux à la fois, comme la Joie :

« *Celui qui Me sert, Mon Père l'honorera* » (Jean 12, 26) 1. 18

octobre 1994, en la fête de l'évangéliste saint Luc.

Michel Sales, né en 1939. Entre dans la Compagnie de Jésus en 1963, prêtre en 1970. Aumônier du Cercle Saint-Jean-Baptiste, professeur au Centre Sèvres (Paris) et au séminaire diocésain de Paris (1^{er} cycle). Cofondateur de l'édition de *Communio en français*. Publications : articles dans *Archives de Philosophie, Axes, Études, Communio, Der Mensch und die Gottesidee bei H. de Lubac* (Johannes Verlag, Einsiedeln, 1978), *Le corps de l'Église* (Communio, Fayard, 1989).

1. On lira dans l'évangile de saint Jean, outre 12, 20-26 ; 5, 23 ; 16, 27 et 17. 23-26.

Alexandre Abraham WINOGRADSKY

L'honneur d'être père et mère : le commandement divin de l'histoire selon la tradition rabbinique

Communio
a besoin de votre soutien
Faites des abonnés.

PEUT-ON légitimement parler d'une paternité naturelle, fondamentalement distincte — sinon opposée à la paternité divine ? La question est ouverte au sein d'une société occidentale qui semble avoir perdu de sa sève chrétienne et de sa mémoire hébraïque.

Le cinquième¹ commandement inscrit dans les Dix Paroles données par Dieu au Sinäi à la communauté des fils d'Israël implique une lecture ne faisant pas fi de la vocation humaine et divine telle que Dieu l'a confiée à ses partenaires humains.

La place du commandement dans les Dix Paroles

Le commandement lié à l'honneur dû aux parents (*Kibbûd av va'èm* : le respect du père et de la mère) se trouve à la jonction entre les deux Tables de Loi. Celles-ci s'appellent en hébreu *luHot* dont le singulier provient de la racine *LaVaH* (lier, conjuguer, attacher, connecter). Ce terme se

1. L'auteur mentionne le commandement, que ce cahier étudie, comme «cinquième commandement» et en donne la raison dans les pages qui suivent. Sur la question de la numérotation du Décalogue, et sur le choix *catholique* de *Communio*, voir J.-R. ARMOGATHE, «De la Loi à l'Amour», *Communio*, XVII, 1, janv.-fév. 1992, p. 5 et M. SALES, «Les dix paroles de Dieu et la première par-dessus tout », *ibid.*, p. 20, n. 15. (NDLR.)

retrouve dans le nom propre de Lévi (*yillavé* : Léa est persuadé qu'elle s'attachera définitivement l'affection de Jacob), *levayah* « funérailles » car l'acte d'accompagner un mort trace un trait d'union entre ce monde-ci et le monde à venir. Enfin, le mot *luaH* désigne tout simplement un agenda, un calendrier puisque les Tables des Dix Paroles marquent l'instant du rendez-vous historique et métahistorique entre Dieu et les êtres humains.

Si les traditions catholique latine et luthérienne considèrent ce premier commandement des relations humaines comme le quatrième, le comput hébraïque traditionnel ainsi que les Églises orthodoxes, catholiques orientales et réformées suivent la répartition proposée par la deuxième version du Décalogue inscrite dans le Livre du *Deutéronome* 5, 6-21, situant ce commandement au cinquième rang. Il est le dernier inscrit sur la première Table de la Torah ; l'honneur dû aux parents fait directement écho à la première Parole : « *Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison d'esclavage... Tu n'auras pas d'autres dieux devant Ma Face* » (*Exode* 20, 2-3). Le respect dû à père et mère en tant que géniteurs répond à l'honneur rendu au Dieu Créateur, Celui qui est à l'origine de toute vie humaine ou végétale.

Le Nom de Dieu est mentionné dans les trois premiers commandements. En revanche, à partir des commandements moraux, le Nom Ineffable semble s'estomper : la personne humaine est au centre de chaque Parole : père, mère, prochain confèrent une dimension sociale sans supprimer, implicitement, la Personne du Dieu invisible. Les Deux Tables de la Torah s'interpellent l'une l'autre, ancrant les engendres dans le déroulement d'un projet divin inséparable de l'histoire de l'être humain « *créé à l'image et à la ressemblance* » du Dieu Un (*Genèse* 1, 26-27).

Il y a donc une similitude entre Dieu initiateur de toute vie et l'être humain façonné en tant que *haadam... zakhar unegivah* : « *l'Adam qu'Il créa "homme et femme"* » (*Genèse* 1, 27).

C'est ici que le commandement du « *respect dû à père et mère* » indique clairement un point de jonction entre les commandements liés au Dieu créateur et fécond et ceux qui

concernent l'être vivant appelé à être bien davantage qu'un témoin ou un confesseur du Nom Ineffable, mais à être, si l'on peut dire, une sorte d'alter *ego* de la Personne divine.

Le quatrième commandement, lié au respect du shabbat, commence par ce mot hébraïque *zakhor* (souviens-toi, fais mémoire). L'être humain, dans sa masculinité, est qualifié de *zakhar* car il est dépositaire de la mémoire et donc de la semence virile capable d'engendrer, de susciter des *toledot* (générations, engendres), seul terme naturel pour désigner, dans la tradition sémitique et biblique, la notion d'Histoire. Le mémorial du shabbat clôture les sept jours d'ouvrage du Créateur. Ces six jours sont également qualifiés d'« engendres » (*toledot*). Tel est aussi le rôle du père qui est, par définition, un être masculin faisant usage de sa semence, de sa spécificité de *zakhar* (être viril). Cela renvoie au Christ qui est « Verbe incarné » ou désigné, dans la tradition patristique comme le « *Logos spermatikos* », « parole séminale ».

Le commandement du respect dû aux géniteurs est magnifiquement placé, dans l'ordre des Dix Paroles, entre celui de faire constamment mémoire, dans les générations, du jour auquel Dieu a chômé et le commandement de ne pas tuer. La spécificité humaine contenue dans la faculté de « faire mémoire » est d'autant plus forte que l'homme est le seul être à pouvoir faire le lien intellectuel, affectif et spirituel entre une semence paternelle, la capacité à transmettre une mémoire et, bien plus, la projeter sciemment vers un avenir historique et métahistorique (la Parousie ou récapitulation de l'histoire, c'est-à-dire des engendres). Venant de Dieu, l'être humain des traditions monothéistes sait qu'il avance vers Dieu (cf. *Jean* 13, 3).

Un commandement à découvrir : honore ton père et ta mère

Cette Parole sinaïtique confiée à Moïse est essentielle et concerne, virtuellement, toutes les nations qui en comprendront la véritable dimension. Elle est à la fois historique et eschatologique. Elle heurte de front la crise de la famille, la dévalorisation systématique de la paternité qui est le sort

des sociétés occidentales ou de milieux tentés par de nouvelles formes de paganisme.

Ce commandement peut aussi poser des problèmes à une société plus frileuse qui, par un retour de balancier, s'opposerait au divorce et à l'éclatement familial en favorisant la cellule parentale. Ce faisant, elle ne suit peut-être pas le sens de la Révélation juive et chrétienne qui confère au couple ayant des enfants la notion de transmission.

Kabèd *et-aviykha veèt-immèkha*
Respecte ton père et ta mère

Honore...

Le terme initial provient de la racine K-B-D et plus précisément du verbe *kavad* dont l'interprétation peut être déclinée comme suit : respecter, honorer, glorifier, avoir du poids, filtrer.

Il s'agit de respect et non de crainte. On a souvent voulu confondre les deux sentiments dans la relation de l'homme à Dieu. Le mot allemand *Ehrfurcht* réunit heureusement ces deux notions sans amplifier démesurément l'un ou l'autre sentiment qui restent distincts dans la pensée sémitique. Le terme employé en hébreu permet une richesse de traductions-interprétations : dans ses relations avec autrui, l'être humain a conscience qu'il ne provient pas du néant. Lorsqu'il se réfère à ses géniteurs, il sait qu'il sanctifie aussi Dieu et la gloire de Dieu dont père et mère sont comme le reflet et les partenaires indispensables à l'existence.

Le *Zohar*, le Livre de la Splendeur, l'affirme avec force : « Honore ton père et ta mère, car il y a trois partenaires en tout être humain : le Saint Béni soit-Il, le père et la mère. »

Le mot *kavad* peut être mis en rapport avec deux autres termes dérivés :

— *Kavod* : qui désigne la gloire, le respect dû aux êtres. En yiddish, l'expression « mit koved » correspond à « respectueusement vôtre ». En hébreu biblique et rabbinique, le terme désigne surtout la Gloire de Dieu. Rendre le même

hommage à père et mère consiste à honorer Dieu et à reconnaître quelque chose du reflet de Sa Gloire et de Sa Présence (*Shekhinah*). Les rabbins ont affirmé que Dieu accorde son mérite au père, à la mère et à l'être qui en est le fruit «comme s'Il demeurait en eux et de la même façon qu'Il doit être glorifié par tous les trois» (*Qiddushin* 30b).

— *Kavèd* : désigne ce qui est lourd et a du poids mais aussi l'organe filtreur qu'est le foie. Cette notion de pesanteur est importante car la gloire de Dieu peut être considérée comme une masse inaccessible ou terrifiante. Or, la Gloire de Dieu s'est dévoilée dans la Nuée qui accompagnait les Enfants d'Israël lors de la sortie d'Égypte. La corrélation avec la première Parole du Décalogue devient plus claire : « Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'a fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison des esclaves » (*Exode* 20, 2) : il s'agit bien d'un engendrement, d'une mise au monde, similaire à l'expulsion du bébé hors des entrailles maternelles. La Nuée divine et paternelle accompagne et couvre la naissance du peuple.

La langue hébraïque est aussi très axée sur la vie physiologique : le foie est le lieu des lourdeurs, mais aussi du filtrage. *Kavèd* désigne l'organe qui filtre et purifie, modère les humeurs. Il existe un lien entre la Gloire très pure et inaccessible de Dieu et le fait que celle-ci peut toucher tout être humain, transformant les impuretés, voire le poids de l'existence en un élan dynamique de sanctification.

Ainsi, « Honore ton père et ta mère » peut s'entendre comme « Rends-leur la même gloire que tu reconnais à Celui qui t'a fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison d'esclavage, d'enfermement ». La Parole du Messie Jésus dans sa grande prière prononcée au seuil de sa Pâque s'en fait l'écho :

Je t'ai glorifié sur la terre en accomplissant l'œuvre que tu m'a donné de faire. Et maintenant, Père, glorifie-moi auprès de toi de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût créé. J'ai manifesté ton Nom aux hommes que tu as tirés du monde pour me les donner. Ils étaient à toi et tu me les as donnés et ils ont gardé ta parole. Maintenant, ils ont reconnu que tout ce que tu m'as donné vient de toi; car

les paroles que tu m'as données, je les leur ai données et ils les ont accueillies et ils ont vraiment reconnu que *je suis sorti de toi* et ils ont cru que tu m'as envoyé. C'est pour eux que je prie ; je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés car ils sont à *toi* et tout ce qui est à *moi* est à toi et tout ce qui est à toi est à *moi* et *je suis glorifié en eux* (Jean 17, 4-10).

Il y a d'abord la Gloire de Dieu qui est puissance, pesantueur, pardon, grâce, purification. Elle est aussi splendeur — notion si prégnante en Orient. Ce respect — parfois outrancier — est connu du *Talmud Qiddushin* 31b qui rapporte comment, chaque fois que Rabbi Yossef entendait les pas de sa mère, il disait à ses disciples : « *Je dois me lever car voici qu'approche la Shekhina (la Présence, Divine).* »

En *Deutéronome* 5, 16, la répétition du commandement se poursuit : « (*Respecte ton père et ta mère*) comme le Seigneur ton Dieu te l'a commandé. » *Tzava* ne peut se réduire à un « commandement » ; c'est un acte de fécondité et de création : Dieu parle, Il commande et le monde existe selon sa Parole. Cela implique qu'il réclame le même respect amoureux pour lui-même que pour ceux qui sont co-auteurs au sein de sa création et qu'Il continue son oeuvre de gloire, en dépit de la mort et du péché. La rédemption s'inscrit ainsi au travers des engendremets, donc de l'histoire orientée vers une direction, un axe, un sens qui mène à Dieu.

En quittant la terre d'Égypte, les Hébreux n'avaient rien d'autre que la fécondité de la Gloire de Dieu et ils l'ont reconnue. C'est pourquoi la tradition rabbinique insiste tant sur la corrélation entre le respect dû aux parents et celui dû au Créateur qui a fait sortir son peuple et l'a rendu libre. La procréation procède de cette même liberté et créativité.

Rabbi Shimon bar Yokhaï a dit que ce commandement du respect dû aux parents était le plus difficile à observer. Personne ne choisit ses parents et ceux-ci ignorent tout de ce que sera leur progéniture. C'est pourquoi l'engendrement procède d'une confiance en Dieu. Cette confiance doit déjà exister dans le mariage car le fait de trouver un « compagnon d'éternité », selon la belle expression du R.P. Carré, ne procède pas de la bonne volonté ou des contingences d'une

société. La versatilité de notre temps a montré combien l'humeur peut être vagabonde, voire immature dans le choix du conjoint. Cela affecte la stabilité des couples, que ceux-ci soient croyants ou sans référence religieuse.

Certains peuples ont longtemps cru que la procréation n'impliquait pas la participation active de l'homme. Ou encore, ils n'étaient pas sûrs du rôle exact dévolu au partenaire masculin ou féminin. L'enfant à naître est-il ou non le fruit de la rencontre entre deux éléments mâle et femelle, distincts et impérativement complémentaires ?

La fécondité féminine reste profondément ancrée dans l'inconscient des nations païennes, même si celles-ci ont été christianisées. Le mythe de la femme qui engendre par elle-même, en dehors de toute référence à l'accouplement sexuel avec un mâle, est tenace. Ainsi, la procréation « sans paternité » reste un idéal lié à la virginité. Ceci est d'autant plus dangereux que les récents développements des techniques de procréation assistée pourraient permettre, si la loi l'autorisait, à une femme seule de recevoir une semence masculine sans rapport sexuel, en dehors de tout lien matrimonial et sans même devoir connaître l'origine ou l'identité du géniteur.

Une telle vision est impensable pour la tradition hébraïque et elle a profondément imprégné la tradition chrétienne. Répétons-le, le commandement de *zakhar* « faire mémoire » est directement relié à la faculté à transmettre un flux séminal, donc la vie. C'est un acte réalisé par amour, expression de la liturgie juive (*beahavah*). Cet acte d'amour a jalonné tous les miracles et les engendremets rapportés par la Bible et les Évangiles (voir les deux généalogies de Matthieu et de Luc). Il faut donc définir les identités paternelle et maternelle dans la tradition juive afin d'éviter des contresens ou, en tout cas, des amalgames avec certaines idées reçues du paganisme.

Ton père...

En hébreu, le mot *av* vient de la racine *avah/avey* et veut dire : « père, ancêtre, géniteur, enseignant, chef auteur, créateur ». Ce terme appartient au lexique le plus ancien des langues sémitiques comme l'atteste le fait qu'il ne soit

formé, comme le mot *èm* (mère), que de deux consonnes alors que la plupart des radicaux ont trois lettres. Le verbe radical signifie «presser, embrasser, cerner, vouloir, désirer». Il est intéressant de remarquer que ce terme est lié à deux autres mots : *èv/eyv* qui indiquent un «*enflement, l'action de se répandre*» et s'applique surtout à la «*croissance des jeunes pousses*»; en outre, l'étymologie renvoie au mot *aviv* (printemps) qui est la saison des bourgeolements. En araméen, le mot *abba* (papa) indique, notamment par le redoublement audible de la consonne, une connotation affective très sensible dans l'expression *abbu abba* (grand-père, grand-papa).

Le mot est présent dans l'Évangile : *aba abi kol midèm mishka ant* (Père ! tout t'est possible) dans la version syriacque de la *Peshitta* que le grec rend par : *Abba ho patèr*. C'est cette redondance allitérative qui exprime l'intensité du mot, surtout dans la supplication du Christ. De même, en Romains 8, 15, la *Peshitta* araméenne atteste : *qareyn Hanan aba abun* (nous crions *Abba*, Père), en grec : *krazomen Abba ho patèr*.

Dans le langage talmudique, il est difficile de distinguer clairement *av* de *abba* dans la mesure où les deux se trouvent dans la Loi orale : «*Les sources paternelles (avuhun) concernant la consanguinité doivent être traitées indistinctement au niveau du droit de la propriété*» (traités *Yevamot* 21b et *Shabbat* 22a).

Dans l'Évangile, l'expression araméenne est inversée par rapport à l'expression qui désigne habituellement le «grand-père/ papa». Cette inversion devient *abba avi* et peut être assimilée à l'expression d'une plus grande familiarité. Mais il faut l'admettre, le judaïsme, à l'époque du Christ, connaissait et pratiquait cette familiarité envers le «*Père qui est aux cieux*» comme le montre le *Qaddish*, la grande prière de sanctification sans doute à l'origine du Notre Père : «*Que les prières et les supplications de tout Israël soient portées devant leur Père qui est aux cieux (Avun dishmaya) et dites : amen.*»

I. Elbogen a montré dans son ouvrage *Die Geschichte des Achtzehngebets (Histoire de la Prière des Dix-Huit Bénédiction)* que la première bénédiction s'appelant *Avot*

(les pères, patriarches) est très ancienne et qu'elle indique une double proximité : d'une part envers les patriarches fondateurs (Abraham, Isaac et Jacob) et, par leur médiation, un dialogue familier avec le Père céleste, constamment invoqué sous le nom antique de *Avinu Malkenu* (Notre Père, Notre Roi). Cette expression rythme la liturgie quotidienne et plus intensément celle du Yom HaKippourim (Jour des Expiations ou Grand Pardon).

Il faut le redire : la familiarité ou la proximité avec Dieu comme Père est implicite au mot lui-même en hébreu et en araméen. Bien plus, tout provenant de Dieu, Créateur de toute chose, source de vie, il est impensable, pour un esprit sémitique ou greffé sur l'héritage hébraïque d'ignorer, volontairement ou involontairement, cette réalité : la pensée rabbinique est théocentrique et non anthropocentrique. De ce fait, il est légitime d'appeler, en hébreu, le premier patriarche *Abraham Avinu* (Abraham notre Père) : il a brisé les idoles et quitté son propre géniteur à l'appel de l'unique Père de tous les hommes (*Genèse* 12, 1). Il reçoit comme vocation de devenir le père de la multitude.

On notera que *abba* désigne naturellement le «papa» dans la bouche d'un israélien. Le terme *av* s'applique aussi à celui qui éduque un enfant, même s'il n'en est pas le père selon la chair, en particulier au maître qui transmet la connaissance de la Torah et du Talmud (la Loi orale). Cette paternité est spirituelle, encore qu'ici il faille revenir à l'étymologie qui exprime cette faculté à susciter le bourgeolement, le mûrissement des personnes et des idées.

Le *av beyt din* est le président du tribunal rabbinique. Ce fut le titre du chef du Sanhédrin. En langage chrétien, on retrouve le mot *abba* dans les traditions monastiques du désert. *Abuna* est le mot habituel pour désigner, dans le clergé oriental, un prêtre marié (melkites, maronites) ou encore un évêque (Coptes, Éthiopiens). Cette familiarité s'est un peu estompée dans le français «abbé» mais on en retrouverait l'équivalent avec le mot «Pape» qui vient du grec «papas» (papa).

Et ta mère...

Le mot *èm* désigne «*la mère, le sein maternel, la poitrine, le pubis, l'existence légitime, l'autorité*» et vient d'une

racine pansémitique qui, curieusement, a la même signification que le mot *av* : « *presser, embrasser, réunir, connecter* » mais aussi : « *venir en aide, gouverner* ». Selon le *midrash* Nombres Rabba 10 : « immo » veut dire « sa mère » et désigne « pour Salomon la Loi (Torah) qui l'a instruit et formé lorsqu'il l'a étudiée ».

Le mot est relié en araméen talmudique à la racine *amal* *ami* qui veut dire : conter, parler, penser, exprimer sa pensée et cette expression est courante : *mineyma* : qu'est-ce à dire ? C'est une forme d'interrogation sur le sens de la maternité. Il faut noter aussi que ce mot désigne le système vocalique, traditionnellement compris, dans la tradition rabbinique, comme faisant appel aux sens et conférant chair et sonorité à des consonnes constituant une charpente de base qui resterait muette sans les voyelles.

Les mères ont un rôle capital dans la tradition juive et il est regrettable que l'on n'ait pas plus tôt et plus spontanément fait le rapport entre l'affectueux *imma* (*maman*) et son équivalent masculin. Il est de tradition ancienne, reprise notamment par les hassidim, de désigner un fils par le nom de sa mère. S'il est normal d'indiquer le nom du père : « *Shimon bar Yona* » (Simon, fils de Jonas) ou « *Itzhaq ben Avraham* » (Isaac, fils d'Abraham), il est également naturel de parler de Rabbi Shlomo ben Rachel (fils de Rachel). Ceci remonte fort loin, au point qu'il n'est pas surprenant de lire dans l'Évangile que Jean le Baptiste était le plus grand des enfants des femmes.

Deux proverbes yiddishs expriment l'importance des mères : « *Comme Dieu ne pouvait être partout à la fois, il a créé les mères* » et un second, très réaliste : « *Quand un jeune homme se marie, il divorce d'avec sa mère.* » Mais, trêve de freudisme, les *immot* (mères fondatrices) sont mentionnées dans la liturgie juive : Sarah, Rebecca, Rachel et Léa ; leurs noms figurent selon l'ordre de l'histoire et de l'amour (prééminence de Rachel sur Léa).

Ainsi, « père et mère » doivent être honorés et respectés par leurs enfants. Il faut cependant revenir sur le texte original : *kabèd èt aviykha veèt immèkha*. Ce petit mot *èt* qui sert habituellement à introduire le complément d'objet direct (cf. l'espagnol : « *honra al padre y a la madre* », Matthieu 19,

19) est répété deux fois, affirmant que chaque géniteur est honoré individuellement. Bien plus, cette répétition n'est pas courante en hébreu et signifie que le père comme la mère sont des êtres distincts réunis par l'Unique, Celui qui est à la source de la vie, le Dieu de Gloire et de majesté. On remarquera — est-ce un fait du hasard ? — que ce petit mot est écrit au moyen de deux consonnes : le *alef* (à l'origine du alpha) et le *tav*, c'est-à-dire la première et la dernière lettre de l'alphabet hébraïque et syriaque. Dieu est en effet, selon la liturgie juive le « *Rishon ve'aHaron* » (le Premier et le Dernier), expression reprise dans *l'Apocalypse* : « *Je suis l'alpha et l'omega, le Principe et la Fin* » (*Apocalypse* 21, 6). Il n'est sans doute pas fortuit de trouver cette citation hébraïque dans la vision johannique de la Cité sainte, Jérusalem nouvelle qui descendait du ciel d'auprès de Dieu, belle comme une jeune mariée parée pour son époux... « *Demeure de Dieu parmi les hommes* » (*Apocalypse* 21, 2-3).

Pédagogie cultuelle et sacrificielle

La Torah indique un ordre précis pour le cinquième commandement en *Exode* 20, 12 : c'est d'abord le père qui doit être respecté, puis la mère. En revanche, le Livre du *Lévitique* (Livre des Sacrifices) 19, 3 propose une autre version :

ish immo ve'avyv tira'û

(tous les) homme(s) sa mère et son père craindront.

En effet, la plupart des êtres humains (*ish*) ont naturellement tendance à respecter davantage leur mère et à lui témoigner ou en réclamer de l'affection. Le lien physique entre la mère qui a porté son enfant dans son sein, l'a nourri, protégé, consolé est puissant, même s'il peut malheureusement faire défaut.

Le Père et la transmission

Il est vrai que le père peut inspirer un sentiment de crainte car, alors que son lien à l'enfant est fort, il a pour fonction, selon la tradition des Sages, d'enseigner, de corriger voire de punir ses enfants. Son rôle est essentiellement

pédagogique : transmettre — par la pédagogie de la mémorisation et de l'étude — la connaissance de la Torah orale et écrite (*Qiddushin* 31a). Il est pour ses enfants le signe vivant d'une mémoire génitrice qui semble s'être estompée après la fécondation dans le sein maternel.

L'éducation paternelle consiste à redonner corps à cet acte qui est souvent enfoui dans l'inconscient car le lien charnel au père n'est pas évident. De même, le rapport intime qui existe entre le *migra* (L'Écriture orale et écrite) et Dieu paraîtrait volontiers totalement distinct d'un Père céleste « absent », lointain. C'est en cela que les paroles de Jésus-Christ sont essentielles dans la mesure où il centre résolument ses disciples sur la paternité divine fondamentale pour la tradition d'Israël : « *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère et une soeur et une mère* » (*Matthieu* 12, 50) faisant écho au prophète : « *Je suis un père pour Israël* » (*Jérémie* 3, 19).

Le Traité du *Talmud Avodah Zarah* 5a sur l'idolâtrie affirme : « *Soyons reconnaissants à nos parents, car s'ils n'avaient pas été tentés (nissa : éprouvés en vue de faire un nes, miracle), nous ne serions pas en ce monde-ci.* » Cette transmission miraculeuse de la vie est profondément inscrite dans la conscience juive au point que chaque naissance est saluée, dans la tradition yiddish, par l'expression « *s iz a nes* » (c'est un miracle). La banalisation de l'acte fécondateur appartient aussi à la crise spirituelle de notre temps.

La tradition rabbinique va plus loin puisqu'elle met l'accent sur une chaîne d'engendremens qui, normalement, ne doit pas s'interrompre : « *Un père qui éduque et transmet l'enseignement à son fils, n'éduque pas seulement son fils mais le fils de son fils ainsi que tous ses fils jusqu'à la fin des générations* » (*Qiddushin* 30a).

Cette notion charnelle et spirituelle s'applique aussi, dans la tradition des Sages, au père putatif, celui qui éduque l'enfant d'un père décédé ou absent (*Exode Rabbah* 46, 5). Joseph, l'époux de Marie, entre ainsi naturellement dans une succession de chefs de famille ayant assumé leur rôle paternel au sens le plus fort : celui de l'accompagnement moral et spirituel de Jésus.

La mère et la vocation sacrificielle

Le Livre du *Lévitique* donne une autre dimension au commandement. Le verbe utilisé est *yarè* (craindre), non plus « *père et mère* » mais « *sa mère et son père* ». Pour en comprendre le sens, il faut mettre ce verset en parallèle avec la manière dont la tradition des Sages conçoit la vie sociale, économique, culturelle et sacrificielle. Jésus, dans son dialogue avec le jeune homme riche, place le quatrième commandement avant celui de l'amour du prochain (*Lévitique* 19, 18). Or le chapitre 19 du Livre du *Lévitique*, décrivant les prescriptions morales et culturelles, commence par mentionner cette crainte due à la mère et au père et s'achève, en première partie, sur l'amour du prochain.

Il est question ici des Sacrifices puisque le Livre *Vayiqra* (*Lévitique*) est le manuel permettant d'assurer le culte. D'où vient cette inversion ? La crainte naturelle envers le père est reportée sur la mère car celle-ci a permis qu'un être de chair et de sang vienne au monde. Les entrailles maternelles sont, en effet, le lieu où se façonne un petit d'homme. Or, tout fils d'Israël est voué, par conception, au culte divin selon les préceptes du *Lévitique*, même si certains commandements relatifs au Temple sont actuellement en suspens. De même, toute fille d'Israël est virtuellement porteuse d'un être consacré par élection gracieuse à célébrer le Seigneur.

En hébreu, comme en araméen, les entrailles de la femme sont le *rèHèm*, siège de la *raHmanut/raHamim* (miséricorde) et de l'amour. *L'agape* divine qui est l'amour parfait s'exprime aussi de cette manière en syriaque : on peut penser que *riHam* est le verbe qu'utilisent par trois fois Jésus et Simon-Pierre lorsque le Seigneur confie à ce dernier la charge du troupeau.

Craindre sa mère consiste donc à reconnaître qu'elle a été le lieu du « sacrifice » qui mène à la vie — non à la mort, accompli dans des entrailles protégées. Les traditions chrétiennes orientales en ont gardé le souvenir dans les rites byzantins, de la préparation des dons (proscomédie) qui précèdent la liturgie eucharistique. Le célébrant prend une phosphore (pain d'offrande) marqué de la *sphragis* (empreinte portant, sur la partie supérieure, les mots IC XC NIKA :

Jésus-Christ Victoire). Il incise le pain en forme de cube et, dit : « *Sa génération, qui l'a confessée ?* » puis « *Il a été enlevé des vivants* » (Isaïe 53, 8). Il ôte soigneusement ce cube qui est l'Amnos (l'Agneau) en grec, le *Boukhro* (premier-né) en syriaque. Prélude au sacrifice parfait sur la Croix, l'office commence par évoquer la naissance du Christ : sa sortie du sein virginal est effectuée symboliquement par le célébrant qui tire l'Agneau de Dieu du sanctuaire que sont les entrailles de la *Théotokos*, la Mère de Dieu.

Ce geste liturgique, profondément imprégné du sens de l'Incarnation, est absent de la messe latine. La Divine Liturgie orientale revit par l'action du célébrant cette dimension charnelle et cultuelle de la naissance du Fils de Dieu par excellence. « *Né sujet de la Loi juive* » (Galates 4, 4), il est, en perfection, ce qui est vécu par chaque génération fidèle à la tradition rabbinique et à l'observance des commandements, notamment sacrificiels.

La crainte du père passe au second plan : *yarè* est une « frayeur » poussée à l'extrême selon la tradition talmudique, mais il est intéressant que cette crainte procède d'une vision. La crainte envers la mère est ainsi reliée au mystère de la femme, instrument de la gestation, de l'expulsion puis de la visibilité d'un enfant de Dieu. Pour le chrétien, cela donne aussi un sens complémentaire aux paroles de Syméon : « *Mes yeux ont vu ton salut* » (Luc 2, 30). La priorité donnée à la mère induit la notion de médiatrice de la Gloire divine évoquée précédemment.

Il est dit, dans le Psaume 27 10 : « *Si mon père et ma mère m'abandonnent, le Seigneur m'accueillera.* » Cela ne concerne pas des parents décédés ou négligeants. Ce verset confirme la liberté de chaque être susceptible de souscrire aux mots qui terminent le psaume : « *Je le crois, je verrai la bonté du Seigneur sur la terre des vivants* » (Psaume 27, 13).

Au-delà de cette vie

Le cinquième commandement comprend une seconde partie que nous ne pourrions aborder que succinctement. Il est écrit en Exode 20, 12 :

L'honneur d'être père et mère : le commandement divin de l'histoire

« afin que se prolongent tes jours sur la sol que le Seigneur ton Dieu te donne. »

Un premier niveau de lecture pourrait se limiter à une dimension sociale : la survie des vieillards serait due aux soins que leur prodiguent leurs enfants. Par ailleurs, en se comportant de manière respectueuse envers leurs parents, des enfants risqueraient d'espérer une prolongation de leur propre temps de vie...

Il faut lire plus finement cette portion de verset : l'être humain est un adam, tiré de la *adamah* (sol, terre). Il n'est pas tiré de *aretz*, terme désignant « la terre » au moment de la création. On mesure ici la portée des propos du Christ : « *Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul, mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* » (Jean 12, 24). Il y a donc un élan fécond et porteur de vie.

Or, le texte hébraïque dit : *lema'an yaarikhun*, ce qui peut être interprété comme suit :

afin que se prolongent, s'élargissent, grandissent, prennent toute leur mesure les jours que le Seigneur ton Dieu te donne en tant que fils d'Adam façonné et fécondé — par Dieu — dans le sol.

L'homme en sa qualité de *ben adam* (fils ou fille d'Adam) incarne, en monde-ci, une certitude : Dieu est vivant parmi les hommes. Il les appelle à aller au-delà de leurs capacités naturelles par le moyen des jours que Lui seul peut dénombrer : « *Ne me prends pas à la moitié de mes jours, d'âge en âge vont tes années* » (Psaume 102, 24).

Pour atteindre cette plénitude, il faut avoir conscience du péché qui est rupture d'avec Dieu et aussi d'avec les siens, d'avec les hommes en général. La liturgie juive s'en fait l'écho lors de la *viduy* (confession des péchés) dite à chaque office et qui commence par ces mots :

Dieu Éternel que parvienne ma prière devant Ta Face car nous n'osons prétendre, Dieu de Justice, que nous-mêmes et nos pères n'avons pas péché ; en vérité, nous et nos pères avons effectivement péché.

Or il y a deux versions du *Décatalogue* : l'une dans le Livre de l'Exode et l'autre dans le Livre du Deutéronome. La

première Torah qui est écrite dans le Livre de l'Exode est curieusement incomplète. Nous en avons peu conscience dans l'Église car c'est à cette version que l'on se réfère en priorité. Mais la tradition rabbinique insiste sur la complémentarité entre le texte de l'Exode et celui du Deutéronome.

Le texte de l'Exode 20 précède l'épisode idolâtrique du Veau d'Or (Exode 32). En fabriquant ce Veau d'Or, le Grand-Prêtre Aaron rompt l'observance des commandements et fait commettre au peuple le péché qui nie le culte authentique.

En Deutéronome 5, 16, il est écrit : « Afin que tu aies du bonheur (yiytav), donc que tu parviennes à la béatitude sur la terre (adamah) que le Seigneur ton Dieu te donne. »

Voyant son frère Aaron rendre un culte au Veau d'Or, Moïse est rempli de fureur. Mais Dieu le tranquillise. Il propose à Moïse d'écrire lui-même les commandements, sur de nouvelles tables. Ainsi, les « quatre » Tables de la Loi témoignent du péché d'idolâtrie. Sans cette défaillance, la plénitude de la Parole divine n'aurait peut-être pas été donnée — ce qu'il faut rapprocher de l'affirmation paulienne parlant du Christ : « Là où le péché a abondé jusqu'à l'excès, la grâce a surabondé » (Romains 5, 15).

Dans la Bible hébraïque, 17 lettres ont été rajoutées, par rapport au texte de l'Exode, aux Dix Paroles inscrites dans le Deutéronome. Or 17 est la valeur numérique du mot hébreu *tov* (bon, bien, bonté, béatitude). Cette bonté concerne directement l'être humain puisqu'à la fin du sixième jour de la création, Dieu vit que « cela était très bon », en hébreu *tov me'od* (Genèse 1, 31). En inversant l'ordre des lettres hébraïques, *me'od* (très) devient le mot *adam* (homme). L'homme est appelé et constamment racheté, au-delà des générations parentales, au salut et à la béatitude. « Heureux les doux, ils posséderont la terre » (Matthieu 5, 4). Cela implique une capacité à savoir dépasser l'égoïsme naturel de chaque génération.

La tradition rabbinique a remarqué que le mot *yaarikhun* (prolongeront) est incohérent en hébreu car le « n » final ne sert à rien grammaticalement ; c'est une désinence indiquant la possession et il faudrait normalement traduire :

« afin que se prolongent leurs jours, c'est-à-dire les jours de ceux qui t'ont donné le jour ». Qu'ils se prolongent jusque dans la vie éternelle selon la parole des *Maximes des Pères* 1, 1 : « Tous les fils d'Israël auront part au monde à venir. »

Pendant les douze mois qui suivent la mort de son père, le juif pieux doit dire en faisant mémoire de lui : « Voilà ce que disait mon père, mon maître (mori) : que Dieu fasse que je sois signe d'expiation afin qu'il ait le repos. » Au bout d'une année, le fils dit « Que sa mémoire soit bénie jusque dans la vie du monde à venir (olam atid) » (Qiddushin 31b).

Dans la prière du *Yizkor* (Souviens-Toi, Seigneur), l'orphelin dit de sa mère : « Souviens-Toi de ma mère, mon enseignante (morati). »

Cette mémoire bénie s'est transmise dans la liturgie byzantine : à l'approche de la fête de la Nativité, on fait mémoire des saints ancêtres (y compris Adam et Ève, les patriarches, les prophètes) qui ont conduit jusqu'au jour du Messie. La tradition veut que l'on célèbre des *pannykhides* (offices pour les défunts) faisant mémoire éternelle selon l'expression slave (*vetchnaya pamyat*) de tous les pères et mères, parents et parentés qui ont jalonné l'histoire. *Pannykhide* veut dire, en grec, un office qui « traverse toute la nuit » et le jour, jusque dans la vie éternelle. C'est une manière de faire mémoire des germes de sainteté que Dieu a suscités au cours des temps. C'est aussi pourquoi tout office byzantin s'achève par la mention de ceux qui ont été géniteurs pour que le monde ait la vie :

(Celui qui est ressuscité d'entre les morts) le Christ notre vrai Dieu, par les prières de sa très sainte Mère, des illustres et très glorieux Apôtres, des saints et justes ancêtres de Dieu, Joachim et Anne et de tous les saints aie pitié de nous et nous sauve Lui qui est infiniment bon et plein d'amour pour les hommes.

Alexandre Abraham Winogradsky est diacre à l'Église catholique russe de rite byzantin de la Très-Sainte Trinité à Paris et est rattaché à l'Ordinariat des catholiques orientaux. Il est directeur d'entreprise, chroniqueur à France Inter et Radio Notre-Dame, professeur aux Formations diocésaines de Paris (Judaïsme et Orient), marié, deux enfants.

Julian CARRÔN

Le sens du quatrième commandement et l'histoire de son interprétation

LE DÉCALOGUE a suivi un long processus avant d'en arriver à sa forme actuelle, telle qu'elle apparaît dans les deux versions de *Exode* 20, 2-17 et *Deutéronome* 5, 6-21. Le quatrième commandement a dû être inclus dans le Décalogue avec celui du sabbat, à une étape plus récente que le reste. Leur absence en *Osée* 4, 2 montre qu'ils n'étaient pas connus à cette époque-là. Ces deux commandements ont également en commun leur formulation positive. Tandis que les autres sont formulés de façon négative (« *tu n'auras pas d'autres dieux* », « *tu ne te feras aucune image* », « *tu ne prononceras pas le nom de Dieu à faux* », « *tu ne tueras pas* », etc.), le commandement du sabbat aussi bien que celui qui demande d'honorer ses parents sont formulés positivement : « *Tu te souviendras du jour du sabbat pour le sanctifier* », « *honore ton père et ta mère* ». Dans le cas de notre commandement, ce fait est considéré comme une raison suffisante pour l'exclure du Décalogue primitif en raison de sa formulation positive. « *La formulation positive actuelle (comme commandement) de ce verset peut difficilement être considérée comme faisant partie du Décalogue primitif. Mais il est probable que cette formulation a remplacé une interdiction* ¹. » Enfin, le quatrième commandement est suivi d'une bénédiction, ce qui constitue, comme

1. J. LOZA, *Las Palabras de Yahvé*, p. 32.

l'a signalé J. Briend, « un phénomène unique dans le Décalogue »¹.

1. Les deux versions du commandement

Il est bien connu que le Décalogue nous est parvenu sous deux versions : *Exode* 20, 1-17 et *Deutéronome* 5, 6-21. Constaté les différences entre l'une et l'autre est le point de passage obligé pour aller plus avant dans leur compréhension. La variation dans les formulations n'a certainement pas la même portée dans tous les commandements. Il suffit de les disposer en synopse pour s'en rendre compte. Dans le cas de celui qui nous intéresse, les différences ne sont pas spécialement significatives, comme le met en évidence la comparaison suivante :

<i>Exode</i> 20, 12	<i>Deutéronome</i> 5, 16
Honore ton père et ta mère, afin que se prolongent tes jours sur la terre que te donne Yahvé ton Dieu.	Honore ton père et ta mère, comme te l'a commandé Yahvé ton Dieu, afin que se prolongent tes jours et que tu sois heureux sur la terre que Yahvé ton Dieu te donne.

Les différences se réduisent à deux additions qui apparaissent dans la version du *Deutéronome*, mais qui sont absentes du livre de *l'Exode* : « comme te l'a commandé Yahvé ton Dieu » et « que tu sois heureux ».

Mais le commandement nous a été également conservé, dans une version différente, hors du contexte du Décalogue en *Lévitique* 19, 3 : « Chacun de vous craindra sa mère et son père, et vous garderez mes sabbats. Je suis Yahvé votre Dieu. » En dehors de la formulation au pluriel au lieu du singulier et de la combinaison avec le commandement du

1. J. BRIEND, « Honore ton père et ta mère » : *Christus* 122 (1984), p. 204.

sabbat, les différences les plus notables sont l'inversion de l'ordre mère-père et le changement de verbe : « craindre » (*fare*) au lieu de « honorer » (*kibbed*).

Bien que l'on ne puisse les considérer comme d'autres versions du même commandement, il y a une autre série de textes qui font référence à la relation du fils avec ses parents. En *Deutéronome* 27, 16 nous avons le correspondant en négatif de la formulation positive du Décalogue : « Maudit soit celui qui traite indignement son père et sa mère. » On peut mesurer l'importance attachée au respect dû aux parents à la gravité des peines encourues par les transgresseurs. « Qui frappe son père ou sa mère sera mis à mort » (*Exode* 21, 15). « Quiconque maudira son père ou sa mère devra mourir. Puisqu'il a maudit son père ou sa mère, son sang retombera sur lui-même » (*Lévitique* 20, 9). Cette série de textes permet d'affirmer qu'il y avait en Israël une tradition bien établie selon laquelle toute faute des enfants envers leurs parents qui supposerait la rupture des relations de respect et de déférence était considérée comme inacceptable. « Les sanctions (d'un côté, la malédiction, de l'autre la condamnation à mort) indiquent même qu'il s'agit d'un crime grave et non d'un comportement quelconque dans lequel la faute pourrait être considérée comme sans conséquences¹. »

2. Histoire de l'interprétation

Malgré la simplicité apparente du commandement, son interprétation n'est pas évidente. Comme le montre l'histoire de la recherche, sa signification a toujours été un thème de débat parmi les spécialistes. Il y a quelques années, R. Albertz répartissait les différentes interprétations en trois groupes² :

a) Pour certains auteurs il s'agirait de l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents. Dans le cadre d'une

1. J. LOZA, *op. cit.*, p. 231.

2. R. ALBERTZ, *Hintergrund und Bedeutung des Eltergebots im Dekalog* : ZATW 90 (1978), pp. 348-374.

société patriarcale comme celle des israélites, le commandement tenterait d'assurer la *patria potestas*, grâce à la soumission des enfants à l'autorité de leurs parents. La seule divergence entre les défenseurs de cette interprétation réside dans le degré plus ou moins grand d'obéissance requis par le commandement en accord avec l'importance que l'on attribue à l'autorité patriarcale en Israël.

Pour fonder leur interprétation, ces auteurs recourent aux textes dans lesquels la désobéissance des enfants apparaît sévèrement châtiée. *Deutéronome* 21, 18-21 légifère sur le cas suivant : si un fils rebelle s'obstine, malgré le châtiement infligé par ses parents, ils doivent le conduire devant les anciens afin qu'il soit lapidé. En *Lévitique* 20, 9 est également prévue la condamnation à mort du fils qui maudira son père.

Selon cette interprétation, les destinataires du commandement seraient les enfants qui, à l'âge de l'adolescence, ne se soumettent pas à l'autorité de leurs parents, bien que l'on précise aussitôt après que le commandement concerne tout enfant « quel que soit son âge ». Ainsi est surmonté l'obstacle qui pourrait naître, pour ses défenseurs, du fait que les autres commandements s'adressent fondamentalement à des adultes, alors que les châtiements prévus peuvent s'appliquer à des enfants d'âge tendre. « *Le châtiement prévu ne peut, du fait même de sa sévérité, s'appliquer aux petits enfants* ¹. » Ce commandement serait alors un rempart contre la dissolution d'une société comme la société patriarcale, qui trouve ses fondements dans l'autorité paternelle.

b) Pour d'autres, l'obligation d'obéir à ses parents ne découlerait pas tant de leur autorité comme telle, que de la fonction qu'ils exercent en transmettant à leurs enfants la sagesse nécessaire à la vie, ce qui dans le cas d'Israël coïnciderait avec sa tradition religieuse. « *Le respect exigé de la part des enfants vis-à-vis de leurs parents ne consiste pas — écrit K. Barth — en une soumission extérieure et purement formelle de la volonté des jeunes à celle des plus anciens, mais en un respect dû à ceux qui portent et transmettent la*

1. J. BRIEND, *op. cit.*, p. 207.

promesse donnée au peuple pour son existence ¹. » « *Honorer ses parents signifie que l'on doit avoir de la considération pour eux qui, aux titres de prédicateur, maître et prêtre, sont des représentants de Dieu* ². » Récemment J. Briend a insisté également sur cet aspect. Dans le *Deutéronome*, l'autorité paternelle « *est au service de la loi de Dieu dont la transmission est assurée par les parents* ³ ».

Les défenseurs de cette interprétation la fondent moins, comme l'observe R. Albertz, sur le commandement en tant que tel que sur son contexte. K. Barth fait appel à la question qu'adressent les enfants à leurs parents à propos de la Pâque en *Exode* 12, 26 : « *Que signifie pour vous ce rite ?* » Ou encore à celle qu'ils posent en *Exode* 13, 14 pour ce qui concerne la loi sur les premiers-nés ou bien cette autre sur le sens des commandements en *Deutéronome* 6, 20-21 ⁴. J. Briend se réfère également au contexte du *Deutéronome* (cf. 4, 10 ; 11, 19-21) pour montrer la mission que Dieu a confiée aux parents, dans la transmission de la loi.

Cette mission des parents apparaît admirablement décrite dans le *Psaume* 78, 3-4 :

Nous l'avons entendu et connu,
nos pères nous l'ont raconté ;
nous ne le taïrons pas à leurs enfants,
nous le raconterons à la génération qui vient :
les titres de Yahvé et sa puissance,
ses merveilles telles qu'il les fit.

R. Albertz insiste sur le fait que, pour les tenants de cette interprétation, l'autorité des parents a fondamentalement une « fonction pédagogique ». Ses destinataires ne sont pas tant, comme dans l'interprétation précédente, les enfants à l'âge de l'adolescence que les petits enfants, auxquels leurs parents ont la mission de transmettre la tradition religieuse de leur peuple. Il est évident qu'une interprétation aussi

1. K. BARTH, *Kirchliche Dogmatic*, Zurich, III/4, 1951, pp. 269-281.

2. H. KREMER, *Die Stellung des Elterngebots im Dekalog. Eine Voruntersuchung zum Problem Elterngebot und Elternrecht* : EvTh 21 (1961), p. 161.

3. J. BRIEND, *op. cit.*, p. 208.

4. K. BARTH, *op. cit.*, p. 273.

réductrice des destinataires du commandement bute sur les mêmes difficultés que la précédente, mais aggravées.

c) Pour un troisième groupe de spécialistes, les destinataires du commandement sont les enfants adultes.

Le commandement concernant le respect dû aux parents... ne s'adresse pas aux enfants, qui sont subordonnés à la *patria potestas*, mais aux adultes, qui exercent eux-mêmes cette *patria potestas* et doivent faire montre du respect dû aux parents âgés¹.

Malgré la diffusion qu'elle a atteinte, cette interprétation n'a pas réussi à convaincre tout le monde, parce qu'elle manque de véritables fondements exégétiques.

R. Albertz part alors d'un point de vue méthodologique : étant donné que la présence de ce commandement dans la tradition est antérieure à la formation de tout l'ensemble, le cadre immédiat de son interprétation n'en est pas le Décalogue, mais le seul commandement du respect envers les parents². D'autre part, étant donné que la bénédiction contenue dans la seconde partie du texte initialement, comme le montre tant son absence de *Lévitique* 19, 3 que le caractère deutéronomique de la formule, il ne reste plus que la formulation abrégée comme cadre interprétatif : « *Honore ton père et ta mère* » (*Exode et Deutéronome*) et « *Chacun de vous craindra son père et sa mère* » (*Lévitique* 19, 3). En dernière instance, l'interprétation du commandement dépend de la compréhension des verbes qui y figurent : « honorer » et « craindre »³.

Confronté à ces difficultés, R. Albertz propose cette alternative : ou bien la signification du commandement est

1. M. NOTH, *Das zweite Buch Mose. Exodus* (ATD 5), Göttingen 1968.

2. Cette opinion rejoint également celle de J. Loza, *op. cit.*, p. 57, n. 88. « Il est difficile de soutenir aujourd'hui que la liste des dix interdictions et préceptes doit être considérée comme le point de départ historique de chacun des préceptes ou de chacune des interdictions particulières : il s'agit d'avantage d'un point d'arrivée que d'un point de départ. Si le décalogue était une compilation relativement tardive et de caractère rédactionnel, il faudrait même commencer par s'essayer à l'histoire de chaque précepte ou interdiction. »

3. R. ALBERTZ, *op. cit.*, pp. 352-355.

condamnée à rester très vague, ou bien ces verbes se situaient-ils autrefois dans un contexte culturel particulier, perdu pour nous, qui permettait d'aller au bout de leur compréhension. Convaincu qu'il s'agit en l'occurrence de cette seconde éventualité, R. Albertz part sur les traces de ce contexte culturel en recourant à l'akkadien. A l'hébreu *kabad* correspond en akkadien, aussi bien étymologiquement que sémantiquement *kabatu*, qui, dans sa forme *kubbutu* signifie « *faire que quelqu'un compte pour nous, honorer et traiter respectueusement* », tandis qu'à l'hébreu *fare'* correspond en akkadien *palahu*, qui signifie « *avoir peur, craindre* », mais qui peut aussi voir un élargissement de son sens semblable à celui qu'a connu l'hébreu *fare'*: « *traiter respectueusement, honorer, servir* ». De plus, ces verbes akkadiens, outre qu'ils peuvent servir, comme leurs correspondants en hébreu, aussi bien dans la relation aux hommes que dans la relation à Dieu, se trouvent être utilisés fréquemment pour exprimer la relation des enfants avec leurs parents et dans des formes littéraires peu éloignées de celle du commandement du respect dû aux parents : dans des documents de droit familial et dans des textes sapientiaux¹. Il conclut ainsi :

Les verbes *palahu* et *kubbutu* désignent une norme de relation familiale passablement diffusée dans le temps et dans l'espace, qui est attestée depuis la Perse, à travers la Mésopotamie, jusqu'au nord de la Syrie, du début du second millénaire jusqu'au premier. On peut dire que dans le contexte du droit familial *palahu* a été, au moins à Nuzi, un terme technique pour désigner la relation des enfants adultes avec leurs parents âgés².

Cette signification est également assez vraisemblable pour les verbes hébreux *kibed* et *fare'*, utilisés dans les écrits sapientiaux pour désigner cette même relation.

Mais, selon R. Albertz, une telle interprétation n'est pas assurée tant que l'on n'a pas vérifié si les divers textes comparés appartiennent à un cadre social similaire. À cette fin

1. *Id.*, pp. 356-357.

2. *Id.*, p. 366.

il nous faut aborder le contexte du commandement du respect envers les parents. Comme le montrent des textes tels que *Ruth* 4, 15 et *Tobie* 4, 3s « *leur Sitz im Leben originel fut probablement la transmission de l'héritage au fils et les dernières recommandations du père moribond*¹ ». En étant inclus ensuite dans le Décalogue, le commandement du respect dû aux parents acquiert une signification religieuse au titre de commandement de Yahvé.

Il ne naît plus seulement du sentiment de respect et de reconnaissance des enfants vis-à-vis de leurs parents, qui les ont engendrés, nourris et éduqués,... mais également désormais de la reconnaissance envers Yahvé, qui a libéré son peuple de l'esclavage d'Égypte et lui a donné un nouveau lieu de vie ; de cette bénédiction doit désormais bénéficier également l'enfant né après.

Les destinataires du commandement sont donc les enfants adultes, et ce même commandement règle leur conduite envers leurs parents âgés.

Cela signifie concrètement leur assurer la nourriture, les vêtements et le logement jusqu'à leur mort,... les traiter avec respect et dignité, comme il convient à des parents, malgré la diminution de leurs forces physiques. Cela inclut également un enterrement digne. Ainsi est confirmée et fondée exégétiquement la troisième interprétation².

Cependant, malgré des points d'appui solides, elle perd une partie de sa consistance lorsqu'elle prétend s'ériger en explication exclusive.

3. Éléments du commandement

a) La signification de *kbd*

Le verbe utilisé dans le quatrième commandement est *kbd*, qui signifie fondamentalement «faire que quelqu'un compte», dans le sens de «avoir du poids». De cette signification initiale dérivent toutes les autres. Dans sa forme

1. *Id.*, p. 374.

2. *Id.*, pp. 373-374.

piel¹ il a, dans la majorité des cas, une valeur déclarativo-estimative : «honorer», «reconnaître». C'est la forme sous laquelle on le voit utilisé ici : il signifie donc «honorer», dans le sens de reconnaître l'importance de quelqu'un. Ce sens est présent à l'évidence dans 1 *Samuel* 15, 30, lorsque Saül demande à Samuel de le reconnaître comme roi devant tous les autres : «*honore-moi devant les anciens de mon peuple.*» Ou bien en 1 *Samuel* 2, 29 quand l'homme de Dieu reproche à Élie de donner plus d'importance à ses enfants qu'à Dieu : «*tu honores tes fils plus que moi (Dieu).*» Mais cette reconnaissance ne doit pas s'entendre au sens de la supériorité d'un homme sur un autre. Nos langues ne peuvent traduire de façon adéquate le sens originel.

L'espagnol «honorer» ne peut rendre cette idée avec une totale exactitude ; le vétéro-testamentaire *kbd* ne désigne pas une distinction qui place un homme au-dessus des autres, mais bien plutôt la reconnaissance de la place qu'il occupe au sein de la communauté².

Appliqué à Dieu, le verbe implique qu'on lui reconnaisse toute son importance. «*Honorer Dieu signifie lui accorder la considération qui lui est due, le reconnaître dans sa divinité*³.» C'est pour cela que Dieu peut faire le reproche suivant à son peuple : «*il me glorifie de ses lèvres, mais que son cœur est loin de moi*» (*Isaïe* 29, 13). Certains emplois relativement anciens du substantif *kabod* sont très proches de cette signification du verbe *kdb*, comme par exemple le sens de rendre hommage : «*Rends gloire à Yahvé, le Dieu d'Israël et fais-lui hommage*», exige Josué d'Alcali. C'est que la gloire (*kabod*) de Dieu exige un comportement adéquat, c'est-à-dire d'être reconnue comme telle. «*Non pas à nous, Yahvé, non pas à nous, mais à ton nom rapporte la gloire*» (*Psaume* 115, 1).

Une fois appliqué le sens **de** *kbd* au contexte de notre commandement, ce dernier signifie alors honorer, reconnaître l'importance de ses parents, les respecter. Que quelqu'un

1. Piel : une des conjugaisons du verbe hébreu qui marque une action intensive.

2. *Id.*, p. 1094.

3. *Id.*, p. 1098.

ait de l'importance n'implique pas nécessairement que les autres la lui reconnaissent. Cela n'est pas automatique et la reconnaissance requiert une décision de la liberté face à la valeur qu'elle a devant soi. C'est donc à la reconnaissance de l'importance des parents qu'invite instamment le quatrième commandement. Ne pas la reconnaître est immoral car c'est ne pas obéir à cette sollicitation de la réalité que suscite la présence de la gloire de Dieu. Qui ne reconnaît pas pour vraie la réalité, laquelle sous son aspect attractif, beau, reçoit le nom de gloire, montre par là qu'il n'accepte pas quelque chose d'extérieur à lui comme critère de valeur. En ce sens il est significatif que l'on utilise le même verbe pour les hommes et pour Dieu. En réalité il s'agit d'une seule et même attitude dans laquelle l'appréciation de ce qui est important ne dépend pas de moi, mais de quelque chose qui est extérieur à moi. Si je me place devant la réalité armé de ce critère, je ne reconnaîtrai ni l'importance des parents, ni celle de Dieu. Là se trouve la véritable dimension de ce commandement. Dans la vie, l'homme s'ouvre à la réalité à travers ses parents. C'est la fonction que Dieu leur a assignée. F. Michaeli a donc raison lorsqu'il affirme que l'accomplissement du commandement exige de « reconnaître tout ce que l'on doit à ses parents en raison du rôle que Dieu leur a fixé »¹. Mais en outre « si ce sont les parents qui transmettent à leurs enfants la tradition vivante sur le Dieu d'Israël, ... il faut voir dans le respect envers les parents une façon de témoigner à Dieu notre fidélité »². Son accomplissement ou son non-accomplissement révèle l'attitude de la personne devant la réalité, et donc devant Dieu.

b) La promesse de la bénédiction

Tandis que certains commandements se limitent à interdire quelque chose, sans explication ni promesse d'aucune sorte, d'autres ajoutent une motivation afin d'inciter à les

1. F. MICHAELI, *Le Livre de l'Exode* (CAT II), Neuchâtel 1974, p. 184.

Cité par J. LOZA, *Las Palabras de Yahvé*, p. 234.

2. J. BRIEND, *op. cit.*, p. 211.

pratiquer. Dans le quatrième commandement cette motivation prend la forme d'une promesse : à celui qui honore est promis le bonheur et une longue vie sur la terre. Dans la *lettre aux Éphésiens* nous en trouvons un écho : « *Honore ton père et ta mère, tel est le premier commandement auquel soit attachée une promesse : pour que tu t'en trouves bien et jouisses d'une longue vie sur la terre* » (*Éphésiens* 6, 2-3). *Exode* 20, 12 et *Deutéronome* 5, 16 ne sont qu'un exemple parmi d'autres dans la Bible :

Par ses promesses Dieu invite l'homme à la fidélité. Il est donc évident que Dieu attire à lui l'homme au moyen de la promesse, laquelle met en œuvre l'incitation la plus efficace pour l'homme : son propre intérêt¹.

La formulation en est cependant différente dans les deux versions. En effet, *Deutéronome* 5, 16 ajoute à la finalité contenue dans *Exode* 20, 12 (« afin que se prolongent tes jours ») deux autres expressions : « *comme te l'a commandé Yahvé ton Dieu* » et « *pour que tu sois heureux* », qui proviennent d'un milieu dans lequel la promesse est rattachée à l'observance de la loi.

L'existence d'Israël comme peuple dépend depuis ses origines d'une action salvatrice de Yahvé. Mais le peuple ne vit pas que de la grâce des origines. La survivance d'Israël comme peuple dépend de la fidélité de Yahvé, c'est-à-dire du fait que l'action salvatrice continue à se manifester dans le temps, même si les formes qu'elle revêt peuvent en être différentes, selon les nouvelles circonstances historiques. Cette action salvifique de Yahvé, cependant, a besoin d'être constamment accueillie, et requiert une ouverture constante du peuple au salut qu'offre Yahvé. Sa volonté s'exprime pour Israël dans les commandements. Seule la fidélité d'Israël à ces derniers peut permettre : « *que se prolongent ses jours, et qu'il soit heureux sur la terre que Dieu lui donne.* »

« *Ce qui initialement valait pour l'observation conjointe de toute la loi, est affirmé maintenant à propos d'un commandement spécifique* »². Il est significatif que ce soit à

1. J. LOZA, *op. cit.*, p. 237.

2. *Id.*, p. 237.

partir de ce commandement que l'on parle «*du bonheur et d'une longue vie* ». Comme nous l'avons indiqué ci-dessus dans l'attitude de l'israélite vis-à-vis d'un quelque chose qui le précède, ses parents, ce commandement exprime son attitude devant la réalité, et par conséquent, devant Dieu. Cela est particulièrement évident s'agissant de ceux que Dieu nous a donnés pour qu'ils nous fassent entrer dans la réalité : les parents. Introduire dans la réalité, pour un israélite, ce n'est pas autre chose qu'introduire dans la tradition religieuse d'un peuple.

4. Destinataires et signification du commandement

Plusieurs indices laissent penser que ce commandement est destiné à des enfants adultes. Le fait que l'ensemble des prescriptions du Décalogue s'adressent fondamentalement à des adultes, le contexte culturel extra-biblique, les péchés qui sont imputés aux enfants, ainsi que les châtements imposés, dont il est difficile d'imaginer l'application aux jeunes enfants, tout incite à penser que le précepte s'adresse aux enfants adultes. En outre cette interprétation est en accord avec le type de société patriarcale israélite, et tenterait de répondre à la nécessité pour les parents de ne pas être abandonnés par leurs enfants alors que leurs forces ont décliné, mais également d'éviter les abus de ces derniers pour s'approprier l'héritage. Cela est confirmé par le *Livre des Proverbes*, lequel, parmi les conseils qu'il donne aux enfants, dit la chose suivante :

Écoute ton père qui t'a engendré,

ne méprise pas ta mère devenue vieille (*Proverbes 23, 22*).

Parfois les enfants ne résistaient pas à la tentation de s'emparer de l'héritage lorsque leurs parents se trouvaient en situation d'infériorité, comme le montre cet autre texte :

Qui dérobe à son père et à sa mère en disant : « Point d'offense ! » du brigand est l'associé (*Proverbes 28, 24*).

Ainsi les *Proverbes* insistent-ils autant sur l'attitude que le fils adulte doit avoir vis-à-vis de ses parents, que sur la pédagogie que les parents doivent appliquer à leurs enfants

petits afin qu'ils deviennent adultes et sachent se conduire dans l'existence.

D'autre part, étant donné que le commandement ne précise pas les destinataires, quelques auteurs ont refusé de limiter l'application du précepte aux enfants adultes.

Lorsque l'on veut préciser les choses à partir d'éléments concernant des situations particulières, le seul résultat que l'on obtient est de faire une caricature des exigences du commandement biblique¹.

J. Loza reconnaît que le précepte s'adresse fondamentalement aux adultes, étant donné les caractéristiques de la famille patriarcale israélite, qui pouvait voir plusieurs générations vivre sous le même toit. Dans un tel contexte, il est compréhensible que l'on pense particulièrement non seulement aux enfants déjà grands, mais encore à ceux qui sont mariés. Mais nous pouvons difficilement affirmer que le commandement a une visée exclusive : le devoir d'honorer ses parents s'adresse à tous. Il semble donc qu'il faille plutôt penser que le précepte n'exclut personne dans aucune circonstance, mais qu'il vaut pour tous et en toute occasion, au lieu de ne s'adresser qu'à ceux qui, établis à leur propre compte, tendraient à oublier leurs parents. Il est certain que le commandement sur les parents reste très général, mais qu'il veut englober sous une même formulation tant l'attitude concrète des enfants vis-à-vis de leurs parents âgés que leur reconnaissance pour leur avoir transmis la foi qu'ils ont reçue.

Quant au sens du commandement, G. von Rad², en refusant d'exclure le recours à d'autres textes de l'Ancien Testament abordant les relations entre les parents et leurs enfants, ainsi qu'au cadre dans lequel elles se situent, met l'accent sur le fait que «*la question la plus importante*» pour «*une exacte évaluation de la portée théologique des commandements*» est d'avoir présente à l'esprit à tout moment

1. *Id.*, p. 234.

2. G. VON RAD, *Teología del AT*, pp. 250-251. Voir également P. D. MILLER, *The Place of the Decalogue*, p. 230.

l'étroite connexion entre les commandements et l'alliance. En fonction de cela, Israël n'a jamais pu considérer le Décalogue comme une loi morale absolue ; il y a plutôt vu la révélation de la volonté de Yahvé à un moment particulier de son histoire, révélation grâce à laquelle lui était offert le don salvifique de la vie. Dans ce cadre le quatrième commandement acquiert également une signification spéciale puisque Dieu assigne aux parents un rôle dans la transmission de son message de salut : « *Que je leur fasse entendre mes paroles, afin qu'ils (les parents) apprennent à me craindre tant qu'ils vivront sur la terre, et qu'ils l'enseignent à leurs fils* » (*Deutéronome 4, 10*). Le même Moïse insiste sur cette mission des parents :

Enseignez mes paroles à vos fils, et répétez-les-leur, aussi bien assis dans ta maison que marchant sur la route, couché aussi bien que debout. Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur les portes (de tes villes), afin d'avoir de nombreux jours, vous et vos fils,... aussi longtemps que les vieux demeureront au-dessus de la terre (*Deutéronome 11, 19-21*).

Cette tâche des parents apparaît très clairement dans ces textes dans lesquels il leur est demandé de répondre à la question de leurs enfants concernant la signification des commandements et des lois du peuple.

Lorsque demain ton fils te demandera : « Qu'est-ce donc que ces instructions, ces lois et ces coutumes que Yahvé votre Dieu vous a prescrites ? » tu lui diras : « Nous étions esclaves de Pharaon, en Égypte, et Yahvé nous a fait sortir d'Égypte par sa main puissante. Yahvé a accompli sous nos yeux des signes et des prodiges grands et terribles contre l'Égypte, Pharaon et toute sa maison... Et Yahvé nous a ordonné de mettre en pratique toutes ces lois, afin de craindre Yahvé notre Dieu, d'être toujours heureux et de vivre, comme il nous l'a accordé jusqu'à présent » (*Deutéronome 6, 20-24*).

En considérant ce contexte, on comprend que

si le Décalogue exige des enfants qu'ils honorent leurs parents, ce n'est pas d'abord parce qu'ils leur ont donné la vie, mais avant tout pour leur avoir transmis la loi, c'est-à-dire toutes les merveilles que Dieu a faites pour Israël¹.

1. J. BRIEND, *op. cit.*, pp. 209-210.

Comme dans le cas du précepte sur le sabbat, l'exil a certainement aidé à prendre conscience de l'importance des parents dans la transmission de la tradition, une fois qu'avaient disparu les autres institutions. De l'avis de J. Briend, ce fait peut expliquer que le commandement, dont l'origine se situe dans le cadre de la société israélite antérieure à l'exil dans l'intention de défendre l'autorité paternelle, voit maintenant son horizon élargi. Au cours de cette évolution a dû avoir lieu la transformation de la formule négative du commandement, que nous trouvons dans les textes de l'*Exode* (21, 15-17), en une formulation positive plus générale « qui veut intégrer sous une même formulation aussi bien l'attitude concrète des enfants envers leurs parents âgés que la reconnaissance qui leur est due pour la transmission de la foi »¹.

Reconnaissance qui constitue pour l'israélite le motif le plus puissant de l'accomplissement de ses obligations envers ses parents (qui d'ailleurs faisait partie également du patrimoine religieux des peuples environnants) : respect, dévouement, soutien économique et attention aux parents âgés, jusqu'à un enterrement digne. Dans la période postérieure à l'exil, cette évolution a connu son couronnement dans l'union sous une forme explicite de ces deux perspectives dans le « *meilleur commentaire du commandement sur les parents* » :

Enfants, écoutez-moi, je suis votre père,
faites ce que je vous dis, afin d'être sauvés.
Car le Seigneur glorifie le père dans ses enfants,
il fortifie le droit de la mère sur ses fils.
Celui qui honore son père expie ses fautes,
celui qui glorifie sa mère est comme quelqu'un qui amasse
[un trésor.

Celui qui honore son père trouvera de la joie dans ses enfants,
au jour de sa prière il sera exaucé.
Celui qui glorifie son père verra de longs jours,
celui qui obéit au Seigneur donne satisfaction à sa mère.
En actes comme en paroles honore ton père
afin que la bénédiction te vienne de lui...
Mon fils, viens en aide à ton père dans sa vieillesse,
ne lui fais pas de peine pendant sa vie.

1. *Id.*, p. 210.

Même si son esprit faiblit, sois indulgent,
ne le méprise pas, toi qui es en pleine force.
Car une charité faite à un père ne sera pas oubliée,
et, pour tes péchés, elle te vaudra réparation.
Au jour de ton épreuve Dieu se souviendra de toi,
comme glace au soleil, s'évanouiront tes péchés.
Tel un blasphémateur, celui qui délaisse son père,
un maudit du Seigneur, celui qui fait de la peine à sa mère.

(Siracide 3, 1-8, 12-16)

Cet hommage dû aux parents vient essentiellement de la mission qui est la leur de transmettre la tradition d'Israël. C'est pour cela qu'écouter les conseils de son père, c'est pour un fils écouter Dieu lui-même. Santé, joie de vivre, bénédiction et longévité viennent autant de Dieu que des parents et le texte établit une véritable équivalence entre « *honorer son père* » et « *obéir au Seigneur* ». Même le pardon des péchés dépend de l'attitude d'un fils envers ses parents ¹.

5. Le précepte de l'hommage dû aux parents dans le Nouveau Testament

A maintes reprises, les Évangiles montrent que Jésus confirme le Décalogue et très concrètement le quatrième commandement (*Marc 7, 10 ; 10, 19 ; Matthieu 15, 4 ; Luc 18, 20*). Dans le passage de Marc où scribes et pharisiens s'étonnent de voir les disciples manger sans avoir accompli les ablutions rituelles, Jésus répond en accusant à son tour ses accusateurs, qui se servent de la tradition du *Korban* (offrande sacrée) pour éluder le quatrième commandement (selon cette tradition, quand un fils offrait ses biens au temple — offrande sacrée / *Korban* — il était dispensé de subvenir aux besoins de ses parents, puisque les biens consacrés ne pouvaient plus servir à un usage profane).

Lorsque les enfants, avars d'égards envers les besoins de leurs parents, recouraient à la formule du *qorban*, les parents devaient renoncer à user des biens offerts au Temple. Jésus condamne les pharisiens parce que, même si une telle pra-

1. *Id.*, p. 213.

tique allait contre le précepte du Décalogue, ils la considéraient comme valide. Derrière l'apparence de la légalité, ce procédé permettait de violer le commandement de Dieu.

Après cette prise de position radicale, face à la casuistique pharisienne, on peut trouver paradoxale l'affirmation de Jésus dans laquelle il fixe les limites du quatrième commandement : « *qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi* » (*Matthieu 10, 37 ; Luc 14, 26*). Ou encore cette autre : « *N'allez pas croire que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis venu opposer l'homme à son père, la fille à sa mère, et la bru à sa belle-mère* » (*Matthieu 10, 34-35*).

Le paradoxe existe bien, mais il s'explique aisément — selon J. Briend — si l'on se souvient que le rôle des parents est, entre autres, de transmettre la parole de Dieu à leurs enfants. Cependant, devant la révélation qu'apporte Jésus comme envoyé du Père, les liens familiaux peuvent constituer un obstacle, puisque les parents peuvent s'opposer à ce que les enfants deviennent disciples de Jésus. Dès lors, avec l'irruption de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, ils ne jouent plus le rôle qui était le leur auparavant. En passant de l'ancienne alliance à la nouvelle, les parents, compris comme ceux qui sont chargés de transmettre la parole de Dieu, se trouvent confrontés à celui qui est le Verbe fait chair ; selon les choix qu'ils font, des tensions peuvent naître au sein d'une même famille ¹.

Le degré que de telles tensions peuvent atteindre transparaît dans *Matthieu 10, 21* : « *Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront mourir.* »

Cependant, lorsque Jésus exige qu'on l'aime davantage que ses propres parents, cela ne signifie pas que l'on déroge au commandement du Décalogue. Ce que l'on serait tenté d'appeler, un peu rapidement, la prétention de Jésus à être le centre de toutes les relations, y compris celles que les enfants ont avec leurs parents, loin d'être un obstacle à l'accomplissement du précepte, constitue en réalité la véritable

1. J. BRIEND, *op. cit.*, p. 215.

possibilité de le réaliser. Aujourd'hui, nous voyons à quel point sont insuffisants tant les liens de la chair que la simple exhortation éthique. C'est pour cela que le fait de répéter le Décalogue ne suffit pas pour que l'homme se trouve dans les conditions favorables à sa mise en pratique. L'exhortation morale par elle-même ne donne pas à l'homme la capacité nécessaire à la réalisation de ce que la morale exige. Seul le Christ peut donner à l'homme cette énergie qui permet d'honorer son père et sa mère. Lui seul peut faire que s'accomplisse cette promesse contenue dans le commandement :

Honore ton père et ta mère, tel est le premier commandement auquel soit attachée la promesse ; pour que tu t'en trouves bien et jouisses d'une longue vie sur la terre (*Éphésiens* 6, 2-3).

Traduit par Michel Belly

Communio

**a besoin de votre avis.
Écrivez-nous.**

Julián Carrón Pérez est né en 1950. Prêtre du diocèse de Madrid, docteur en Théologie, élève titulaire de l'École biblique de Jérusalem, il est professeur d'Écriture sainte au Centre d'Études théologiques « San D tmaso » de Madrid et directeur de l'édition espagnole de *Communio*. Publication : *Jésus, el Mest as manifestado. Tradicibn literaria y tras-fondo judi o de Hch* 3, 19-26 (SSNT 2), Madrid 1993.

Jean-Pierre BATUT

Figures du père et de la mère, ou Du premier homme au dernier Adam *Sur un livre retrouvé d'Albert Camus*

Und solang du das nicht hast,
Dieses : Stirb und werde !
Bist du nur ein trüber Gast
Auf der dunklen Erde.

Goethe, *Selige Sehnsucht*.

Fin. Emmène son fils à Saint-Brieuc. Sur la petite place, plantés l'un en face de l'autre. Comment vis-tu ? dit le fils. Quoi ? Oui, qui es-tu, etc.

(Heureux) il sentit s'épaissir autour de lui l'ombre de la mort.

A. Camus, *Le Premier Homme*, p. 298.

«**ESSAYEZ** de dire, comme si vous étiez le premier homme, ce que vous voyez, ce que vous vivez, aimez, perdez. » Nul ne saura jamais si le conseil de Rilke à son jeune poète était présent à la mémoire d'Albert Camus lorsqu'il travaillait en 1960 à son dernier grand roman, avant l'accident d'automobile qui devait lui coûter la vie. On saura gré à Catherine Camus et aux éditions Gallimard de nous livrer tel qu'il se présente ce manuscrit à jamais inachevé, rédigé d'un premier jet, sans ponctuation, avec des lacunes et des redites. L'écrivain s'y livre comme jamais il ne l'avait fait, et nous découvre du même coup

la quête toujours inassouvie qui sous-tendait son oeuvre entière ¹.

« *Honore ton père et ta mère* », tel est le premier commandement auquel est attachée une promesse : « *pour que tu t'en trouves bien et jouisses d'une longue vie sur la terre* » (*Éphésiens* 6, 2-3 ; cf. *Exode* 20, 12). Dans la quatrième Parole du Décalogue, la référence à l'origine humaine renvoie, en amont, à l'Origine divine dont il a été question dans les trois commandements précédents. Si je n'honore pas mon père et ma mère que je vois, je ne peux honorer le Dieu que je ne vois pas. En aval, ce commandement ouvre la seconde table, celle dont il est écrit : « *celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne saurait aimer le Dieu qu'il ne voit pas* » (1 *Jean* 4, 20). L'entrée dans la Terre du bonheur est ainsi conditionnée par la manière de se rapporter à l'origine de la vie : elle est attestée, non par la réussite humaine visible et mesurable à l'aide des critères de ce monde, mais par la capacité de construire sa vie en référence aux valeurs reçues et dans la confiance en un avenir remis.

Les métamorphoses de Meursault

Albert Camus commence son ouvrage par un premier chapitre sans titre. On y découvre cet étrange en-tête : « *Intercesseur : Vve Camus* ² », puis une dédicace : « *À toi qui ne pourras jamais lire ce livre.* » Vient alors le récit de la naissance de Jacques Cormery, double romanesque de l'auteur — car c'est bien comme un roman que commence le récit. Le narrateur, qui avouera plus loin n'avoir pu obtenir de sa mère aucun détail précis sur sa propre naissance et sur la période antérieure à sa vie consciente ³, en reconstitue les

1. Albert CAMUS, *Le Premier Homme* : Cahiers Albert Camus, n° 7, Gallimard 1994. Les pages de l'ouvrage sont citées entre parenthèses.

2. Cf. p. 189, à propos de sa mère, qui retrouve ici, par inadvertance, son vrai nom : « ... *Un voisin... lui avait appris à recopier le modèle d'une signature Vve Camus qu'elle réussissait plus ou moins bien mais qui était acceptée.* »

3. « *Il eût voulu qu'elle se passionnât pour lui décrire la vie d'un homme mort quarante ans auparavant [...]. Elle ne le pouvait pas. Il n'était même*

péripiéties. Tout autre est la tonalité du chapitre suivant, intitulé « *Saint-Briec* ». Quarante années ont passé, et c'est là que commence une longue et douloureuse anamnèse (Camus, né en 1913 comme son héros, est mort à quarante-sept ans en 1960). Un homme mûr se rend en pèlerinage sur la tombe de son père. Il le fait pour répondre à la demande de sa mère, qui n'a elle-même jamais quitté l'Algérie, mais tient, pour des raisons obscures, à ce que son fils accomplisse cette démarche.

Le Meursault de *L'Étranger* semblait indifférent à la mort de sa mère. Devant la tombe de son père, Albert Camus, alias Jacques Cormery, a quelque chose de cette indifférence du « *mauvais fils* », mais chez lui elle est exprimée, c'est-à-dire assumée : « *quant à son père, il ne pouvait pas s'inventer une piété qu'il n'avait pas* » (p. 28). En dépit de certains détails du récit qui inviteraient à rapprocher les deux situations, l'absence de sentiments de Jacques n'a rien du côté choquant de l'apathie de Meursault ¹. Alors que

pas sûr qu'elle eût aimé passionnément cet homme, et en tout cas il ne pouvait le lui demander, lui aussi était devant elle muet et infirme à sa manière, il ne voulait même pas savoir au fond ce qu'il y avait eu entre eux, et il fallait renoncer à apprendre quelque chose d'elle » (p. 79). Ce passage est immédiatement suivi d'un récit que l'on trouve déjà sous une forme abrégée au chapitre 5 de la deuxième partie de *L'Étranger*. Une des seules choses que la mère de Meursault lui ait apprises sur son père, c'est qu'un jour « *il était allé voir exécuter un assassin* », et que ce spectacle l'avait rendu malade. Au fond de sa prison, Meursault se remémore ce récit parce qu'il est lui-même devenu l'assassin que l'on va exécuter. Or, dans *Le Premier Homme*, le narrateur est poursuivi « *sa vie durant* » par un cauchemar où il se voit à la place du condamné qu'on vient chercher pour l'exécuter (p. 81). Il s'agissait là, affirme-t-il, de « *la même angoisse qui avait bouleversé son père et qu'il lui avait léguée comme seul héritage évident et certain. Mais c'était un lien mystérieux qui le liait au mort inconnu de Saint-Briec* » (*ibid.*).

1. La présence du gardien du cimetière fait penser à la rencontre entre Meursault et le concierge de l'asile où il avait placé sa mère. Le gardien et le concierge sont témoins du comportement d'un fils devant la mort d'un de ses parents. Mais, alors que le concierge de *L'Étranger* doit se faire violence pour dire « *je comprends* » après le refus de Meursault de revoir une dernière fois le visage de sa mère morte, dans *Le Premier Homme*, c'est Jacques lui-même qui dit d'un ton très naturel : « *Je n'avais pas un an quand il est mort. Alors, vous comprenez.* »

Marengo était le lieu où commençait à apparaître l'« étranger » de Meursault, Saint-Brieuc va devenir le lieu d'une prise de conscience et d'une convergence des figures de la parentalité. Il n'est pas jusqu'à l'instituteur qui n'y fasse une apparition discrète, lui dont le personnage s'est situé, dans la conscience de l'enfant, « près (du) père » jusqu'à en occuper « presque toute la place » (p. 203). Ce substitut du père est en effet l'occasion immédiate du pèlerinage à sa tombe :

puisque son vieux maître s'était retiré à Saint-Brieuc et qu'il trouvait ainsi l'occasion de le revoir, il s'était décidé à rendre visite à ce mort inconnu et avait même tenu à le faire avant de retrouver son vieil ami pour se sentir ensuite tout à fait libre (pp. 28-29).

Nous aurons l'occasion de revenir sur la figure de l'instituteur. Restons-en pour le moment à l'événement singulier qui se produit au cimetière et va faire sortir Jacques de son indifférence.

Le gardien vient de dire « *je vous laisse* » comme le concierge de l'asile avait dit à Meursault « *je vais vous laisser seul* ». Jacques regarde « distraitemment » la pierre tombale : « *oui, c'était bien son nom.* » Puis il se met à rêver, et, lorsqu'un bruit le tire enfin de sa rêverie, il regarde à nouveau la tombe et y lit les deux dates « 1885-1914 ». Faisant alors « un calcul machinal », il découvre que celui qui gît là est âgé de vingt-neuf ans.

Soudain une idée le frappa qui l'ébranla jusque dans son corps. Il avait quarante ans. L'homme, enterré sous cette dalle, et qui avait été son père, était plus jeune que lui (p. 29).

C'est là, dans cette découverte, que Jacques se saisit comme « le premier homme », celui qui monte sans pouvoir descendre, celui qui doit renoncer à se trouver lui-même en se recevant de ceux qui l'ont précédé. L'émotion qui l'étreint alors provient de cette seule évidence :

Le flot de tendresse et de pitié qui d'un coup vint lui emplir le cœur n'était pas le mouvement d'âme qui porte le fils vers le souvenir d'un père disparu, mais la compassion bouleversée qu'un homme fait ressentir devant l'enfant injustement assassiné... Il regardait les autres plaques du carré et

reconnaissait aux dates que ce sol était jonché d'enfants qui avaient été les pères d'hommes grisonnants qui croyaient vivre en ce moment (p. 30).

« *Qui croyaient vivre* » : c'est bien la foi en sa propre vie qui, à la faveur de cette découverte, s'effrite brusquement chez Jacques Cormery. Ce qu'il a cru édifier par ses propres forces lui est tout à coup retiré. C'est l'ordre tout entier du monde qui est ici bouleversé pour jamais. Ce « père cadet », cet homme plus jeune que lui et qu'il n'a jamais connu, a pu l'engendrer à sa vie biologique : il n'a pas pu l'engendrer à sa vie adulte ; il pourra moins encore l'engendrer à sa vieillesse et à sa mort.

La vérité d'un homme

Il y a là une vérité primordiale, plus fondamentale que celle de l'absurde, dont le *Mythe de Sisyphe* faisait pourtant, non pas une vérité parmi d'autres, mais « *la première de mes vérités* ». Camus n'a que faire des attendrissements faciles, comme d'une recherche proustienne qui tenterait de transcender la fuite du temps : « *le temps perdu ne se retrouve que chez les riches. Pour les pauvres, il marque seulement les traces vagues du chemin de la mort* » ; et « *pour bien supporter, il ne faut pas trop se souvenir* » (p. 79). À propos de l'absurde, Emmanuel Mounier appelait l'analogie de la conscience de soi cartésienne : il nous invitait à y voir « *le résidu de toute réflexion, le cogito de ce monde brisé, mon seul lien avec lui, mon seul principe d'action, la seule lumière certaine sur ma condition*¹ ». Mais si vraiment il en est ainsi, « *il n'y a pas d'autre issue que cet étroit goulot, toute vérité qui me viendra, me viendra par son canal, il est vain de vouloir le contourner : j'y suis coincé*² ».

Il semble bien que nous soyons là devant une clef de lecture de l'oeuvre tout entière d'Albert Camus. Le dernier mot

1. Emmanuel MOUNIER, « Albert Camus, l'appel des humiliés », in *Malraux, Camus, Sartre, Bernanos — l'espoir des désespérés*, Paris, Seuil, 1953.

2. *Ibidem*.

n'en est ni l'absurde, ni la révolte, mais bien une rencontre qu'une muraille de silence a rendue impossible. Un Meursault, un Clamence — dont le nom évoque le participe présent d'un verbe latin — n'étaient encore que des épures qui, au point de départ et au point d'arrivée de la production littéraire de Camus, tentaient l'une et l'autre de dire l'impossibilité d'exprimer l'essentiel en même temps que l'impossibilité de se taire : « *je n'étais dans rien de ce que j'ai dit ni écrit* » avoue Camus (p. 299). Il sait déjà, en réalité, qu'il n'y sera jamais. Le livre- même où il tente de se dire « *doit être inachevé* » (p. 288), comme le roman de Grant dans *La Peste*. Il le sera en effet, comme si le destin de l'auteur venait corroborer sa prise de conscience. Mais sans doute l'inachèvement imposé est-il plus riche d'enseignements qu'un inachèvement calculé. Nul doute que Camus, s'il eût vécu, se fût ravisé devant ses propres audaces, et eût finalement renoncé à livrer aux lecteurs une bonne part d'entre elles. A cet égard, les feuillets non rédigés qui prolongent le texte interrompu sont peut-être, en dépit de leur caractère sibyllin, ceux qui nous instruisent le plus.

La découverte de Jacques Cormery est que le secret de sa vie, si loin cherché, se trouve là, tel le trésor caché dans le champ.

Ce qu'il avait cherché avidement à savoir à travers les livres et les êtres, il lui semblait maintenant que ce secret avait partie liée avec ce mort, ce père cadet, [...] et que lui-même avait cherché bien loin ce qui était près de lui dans le temps et dans le sang (p. 31).

Nous devenons témoins d'un de ces rares moments où un homme mûr engoncé dans le paraître ose avouer qu'il ne sait rien et cesser un instant de sculpter sa propre statue :

Il n'était plus que ce cœur angoissé, avide de vivre, révolté contre l'ordre mortel du monde qui l'avait accompagné durant quarante années et qui battait toujours avec la même force contre le mur qui le séparait du secret de toute vie, voulant aller plus loin, au-delà et savoir, savoir avant de mourir, savoir enfin pour être, une seule fois, une seule seconde, mais à jamais (p. 30).

Ce qui a manqué à Jacques sur le chemin de cette découverte se laisse entrevoir dans le chapitre suivant, où l'on

peut lire en marge du titre cette note révélatrice « *chapitre à écrire et à supprimer* » (p. 33). Nous y rencontrons Malan, autre double de Camus dont les avatars sont nombreux dans son oeuvre, et qui excelle dans l'art de se raconter lui-même en affectant de parler d'autres personnes ¹. Il achève ses propos par un aveu : « *il y a en moi un vide affreux, une indifférence qui me fait mal* » (p. 40). Une note marginale nous révèle que Jacques devait lui répondre ou penser en le quittant ²:

J'ai essayé de trouver moi-même, dès le début, tout enfant, — ce qui était bien et ce qui était mal — puisque personne autour de moi ne pouvait me le dire. Et puis je reconnais maintenant que tout m'abandonne, que j'ai besoin de quelqu'un qui me montre la voie et me donne blâme et louange, non selon le pouvoir, mais selon l'autorité, j'ai besoin de mon père (p. 40).

Autorité, pouvoir, savoir

Autorité et pouvoir se répondent et s'opposent. Celui-ci n'est que la caricature perverse de celle-là. Ayant manqué de l'une, Jacques n'a su vivre que l'autre. Il n'a pu être engendré jusqu'au bout à sa propre vérité, ainsi qu'au discernement entre le bien et le mal : « *à 40 ans, il reconnaît qu'il a besoin de quelqu'un qui lui montre la voie et lui donne blâme ou louange : un père. L'autorité et non le pouvoir* » (p. 288). Quelqu'un cependant aurait pu tenir ce rôle, et l'a tenu dans une large mesure : l'instituteur monsieur Germain, alias monsieur Bernard ³, que Jacques venait rencontrer à Saint-

1. « Chaque fois que Malan commençait par : "j'ai connu un homme qui... ou un ami... ou un Anglais qui voyageait avec moi..." on était sûr qu'il s'agissait de lui-même » (p. 35).

2. A moins que Camus n'ait finalement choisi d'attribuer encore cette réflexion à Malan.

3. C'est à lui que Camus dédie le *Discours de Suède*. Voir aussi les deux émouvantes lettres annexées au *Premier Homme* : « *On vient de me faire un bien trop grand honneur, que je n'ai ni recherché ni sollicité. Mais quand j'en ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous* » (lettre du 19 novembre 1957, p. 327). Sans doute, si le roman avait pu être mené à bonne fin, la figure paternelle de Grenier serait-elle venue s'ajouter à celle de Louis Germain (cf. p. 293).

Briec, et qui a été la cause instrumentale de sa visite au cimetière. Devant sa classe, il justifiait jadis sa préférence pour Jacques et pour ceux qui ont perdu leur père à la guerre : « *Moi, j'ai fait la guerre avec leurs pères et je guis vivant. J'essaie de remplacer ici au moins mes camarades morts* » (p. 143). C'est lui qui, au terme d'un combat patient et obstiné, ouvrira à Jacques les portes du lycée, et par là du savoir.

Portes ouvertes sur un monde, mais qui en ferment un autre, en séparant l'enfant des siens. Car dans le monde où il est né, la communication ne passe ni par l'écrit, ni par la parole. Les deux figures parentales du *Premier Homme* sont aussi silencieuses l'une que l'autre : au silence du père mort correspond le silence d'une mère qui n'a jamais su ni parler, ni écrire. De la sorte, le langage et l'écriture sont perçus à la fois comme un indispensable recours et comme une fatale trahison. Indispensable recours, car le rêve de « *se libérer de tout souci d'art et de forme* », de « *retrouver le contact direct, sans intermédiaire, donc l'innocence* » (p. 298), ne pourrait, s'il était pris à la lettre, que conduire à l'enfermement et au refus d'avancer dans l'existence. Mais aussi trahison, puisque chaque mot prononcé et chaque ligne écrite éloignent davantage l'écrivain d'une mère qui n'a jamais su ni voulu se dire. Lorsque le jeune Cormery commence à fréquenter le lycée et à se plonger « *avec une avidité folle* » (p. 228) dans la lecture des livres de la bibliothèque municipale, l'entrée dans cet univers et dans les promesses qu'il renferme commence à édifier entre lui et sa mère un mur infranchissable : « *ce que Jacques ramenait du lycée était inassimilable, et le silence grandissait entre sa famille et lui* » (p. 186).

Lorsque l'enfant lisait, sa mère

se penchait par-dessus son épaule. Elle regardait le double rectangle sous la lumière, la rangée régulière des lignes ; elle aussi respirait l'odeur, et parfois elle passait sur la page ses doigts gourds et ridés par l'eau des lessives comme si elle essayait de mieux connaître ce qu'était un livre, d'approcher un peu plus ces signes mystérieux, incompréhensibles pour elle, mais où son fils trouvait si souvent et durant des heures une vie qui lui était inconnue et d'où il revenait avec ce regard qu'il posait sur elle comme sur une étrangère (p. 229).

Genèse d'un monstre

Cette séparation d'avec la «vie ignorante», et le sentiment de faute qu'elle engendre, conduisent à un aveu étonnant : Jacques Cormery est un monstre. Il l'est à ses propres yeux comme Meursault l'était aux yeux de la société, et cette monstruosité est constitutive de son être : « *dès le début, il faudrait marquer plus le monstre chez Jacques* » (p. 25). Ce caractère monstrueux a sa genèse dans l'inexorable processus de séparation enclenché par l'accès de Jacques au monde du savoir. A mesure que grandit la présence de l'enfant au monde et à la vie, s'approfondit le gouffre qui le sépare des siens.

Il semble qu'à partir de là, dans la troisième partie, aurait dû s'engager un processus de justification et d'anamnèse infiniment solennel et laborieux¹, une entreprise grandiloquente et un peu dérisoire à la manière de la première page des *Confessions*, mais avec la présence en contrepoint d'une figure à la fois accusatrice et rédemptrice, celle de sa mère :

Je veux écrire ici l'histoire d'un couple lié par un même sang et toutes les différences. Elle semblable à ce que la terre porte de meilleur, et lui tranquillement monstrueux. Lui jeté dans les folies de notre histoire ; elle traversant la même histoire comme si elle était celle de tous les temps. Elle silencieuse la plupart du temps et disposant à peine de quelques mots pour s'exprimer ; lui parlant sans cesse et incapable de trouver à travers des milliers de mots ce qu'elle pouvait dire à travers un seul de ses silences... La mère et le fils (p. 308).

Qu'est-ce qui, au juste, les sépare ? Une première réponse consistait à dire : la culture. Jacques est entré dans un autre univers, auquel les siens n'ont pas accès. Désormais, il est celui qui sait. Mais l'objet de ce savoir n'est pas simplement culturel : c'est la vérité tout court. Or,

on ne peut vivre avec la vérité — «en sachant» —, celui qui le fait se sépare des autres hommes, il ne peut plus rien partager de leur illusion. Il est un monstre — et c'est ce que je suis (p. 284).

1. Voir déjà p. 300: « *Je vais raconter l'histoire d'un monstre. L'histoire que je vais raconter...* »

La figure christologique de la vérité

La vérité à laquelle Jacques a eu accès n'est cependant pas la seule, ou plus exactement on la devine grevée par une double insuffisance : d'une part, elle n'est pas totale, mais partielle ; d'autre part et surtout, sa possession a pour effet de rendre impossible l'acquisition du complément qui continue à lui manquer. Nous voyons ici, en face de la mère, réapparaître sous une nouvelle forme l'irréductible antagonisme entre autorité et pouvoir. La vérité à laquelle Jacques a pu accéder l'a séparé de la vérité dont sa mère continue à détener le secret. Dans sa *Docta ignorantia*, au beau milieu du bruit et de la fureur du monde, elle personnifie une dimension de la vérité qui, parce qu'elle est muette, ne peut qu'être trahie par les paroles : « *Les Muets. Ils étaient et ils sont plus grands que moi* » (p. 293).

Nous débouchons ici dans une perspective quasi christologique : détentricrice d'un savoir qui naît de son ignorance même, la mère devient figure. Camus lui-même nous invite à ce passage. « *Maman : comme un Muichkine ignorant. Elle ne connaît pas la vie du Christ, sinon sur la croix. Et qui pourtant en est plus près ?* » (p. 295). Et d'ajouter : « *Sa mère est le Christ* » (p. 283). La vérité à laquelle le fils a pu avoir accès était en définitive de l'ordre du pouvoir sur les êtres et sur les choses ; celle dont sa mère est le témoin muet est de l'ordre de la patience, c'est-à-dire de la passion. Et devant la passion, le pouvoir doit venir s'humilier.

Il avait été le roi de la vie, couronné de dons éclatants, de désirs, de force, de joie et c'était de tout cela qu'il venait lui demander pardon à elle, qui avait été l'esclave soumise des jours et de la vie, qui ne savait rien, n'avait rien désiré ni osé désirer et qui pourtant avait gardé intacte une vérité qu'il avait perdue et qui seule justifiait qu'on vive... Ô mère, ô tendre, enfant chéri, plus grande que mon temps, plus grande que l'histoire qui te soumettait à elle, plus vraie que tout ce que j'ai aimé en ce monde, ô mère pardonne à ton fils d'avoir fui la nuit de ta vérité (p. 273).

Pouvoir et passion se sont confrontés et affrontés. Ni l'homme absurde ni l'homme révolté n'étaient en définitive la vérité de l'écrivain :

la vérité est que, malgré tout mon amour, je n'avais pas pu vivre au niveau de cette patiente aveugle, sans phrases, sans projets. Je n'avais pu vivre de sa vie ignorante. Et j'avais couru le monde, édifié, créé, brûlé les êtres (p. 304).

Face à sa mère qui « *sait ce qu'elle a vu* » (p. 305), l'écrivain a essayé de voir ce qu'il savait, et c'est pourquoi il n'a cessé d'écrire. La rupture est dans la découverte que la vérité de sa vie, si loin cherchée, était ailleurs. Elle était « *là dans cette pièce* » (p. 304) comme elle apparaissait déjà mystérieusement présente sur la banale inscription mortuaire du cimetière de Saint-Brieuc. Elle questionnait l'homme sur sa manière de se rapporter au quatrième commandement comme à une croisée de chemins, où se noueraient ensemble sa relation aux autres hommes et sa relation à Dieu.

« Regio dissimilitudinis »

Né sur la terre d'Augustin, Camus semble faire écho par-delà les siècles à la méditation de l'évêque d'Hippone sur l'exil et le royaume, en dépit des affirmations de principe de l'ouvrage du même nom, qui se donnait comme un renversement de toutes les valeurs chrétiennes. Dans le *Premier Homme*, la patrie algérienne n'est pas vraiment un pays. Le vrai pays est ailleurs. Mais il est inconnu, inaccessible, relégué dans le rêve. Le père s'y trouve, mais il ne l'a trouvé que pour y mourir : « *quand mon père fut appelé sous les drapeaux, il n'avait jamais vu la France. Il la vit et fut tué* » (p. 278). Quant à l'Algérie, elle est le pays de l'oubli, de la pauvreté, de l'anonymat enfin : pays d'« *enfants trouvés et perdus qui bâtissaient de fugitives cités pour mourir à jamais en eux-mêmes et dans les autres* » (p. 179). De même que la mère finit par incarner le Christ, l'Algérie en vient à se confondre avec la situation spirituelle où le Verbe de Dieu descend rejoindre les hommes : terre où personne encore n'est appelé par son nom,

terre de l'oubli où chacun était le premier homme, où lui-même avait dû s'élever seul, sans père, n'ayant jamais connu ces moments où le père appelle le fils dont il a attendu qu'il ait l'âge d'écouter... Et lui avait eu seize ans puis vingt ans et

personne ne lui avait parlé et il lui avait fallu apprendre seul, grandir seul, en force, en puissance, trouver seul sa morale et sa vérité, à naître enfin comme homme pour ensuite naître encore d'une naissance plus dure, celle qui consiste à naître aux autres, aux femmes, comme tous les hommes nés dans ce pays qui, un par un, essayaient d'apprendre à vivre sans racines et sans foi et qui tous ensemble aujourd'hui où ils risquaient l'anonymat définitif et la perte des seules traces sacrées de leur passage sur cette terre, les dalles illisibles que la nuit avait maintenant recouvertes dans le cimetière, devaient apprendre à naître aux autres, à l'immense cohue des conquérants maintenant évincés qui les avaient précédés sur cette terre et dont ils devaient reconnaître maintenant la fraternité de race et de destin (p. 181).

Au terme de cette méditation chaotique et sublime à laquelle Jacques s'abandonne dans l'avion¹, qui le ramène à Alger, comme sur un promontoire qui permettrait enfin au marcheur de prendre la mesure du paysage qui l'entoure, le drame de l'Algérie des années 50 est lui-même intégré dans la recherche. Alors que le premier homme risque de se voir expulsé même de sa terre d'exil, son unique « chez nous »², la seule perspective qui lui reste est de recevoir pour frères ceux qui l'ont précédé sur la terre de son exil, sans qu'il puisse répondre à la question de la médiation qui pourrait rendre possible une telle métamorphose. Ce qui est sûr, c'est que « sa vraie patrie » est là et nulle part ailleurs. Mais c'est « la mort » qui l'y ramène (p. 182).

Comment l'entreprise pourrait-elle s'achever autrement que sur la perspective d'une pâque ? Comment un tel pas-

1. Dans l'ouvrage, l'avion est comme le symbole de la distance à prendre en quittant père et mère pour se trouver soi-même, structurer son univers, objectiver son destin. « *Le ciel désert résonna d'une brusque détonation. Un avion invisible venait de dépasser le mur du son. Tournant le dos à la tombe, Jacques Cormery abandonna son père* » (p. 32). « *Opposer à la mère l'univers (l'avion, les pays les plus éloignés reliés ensemble)* » (p. 280). Cf. aussi p. 292 cette expression étrange : « *le Christ n'a pas atterri en Algérie* ».

2. Cf. p. 76 : « *Viens avec moi en France* », dit le fils à sa mère. — « *Oh ! non, il fait froid là-bas. Maintenant je suis trop vieille. Je veux rester chez nous.* »

sage pourrait-il être accompli sans un arrachement qui serait une nouvelle naissance ? Comment pareille naissance pourrait-elle venir d'ailleurs que d'une grâce ? Dans la révélation biblique, le premier homme n'est pas *ex nihilo*. Il est bien plutôt *ex Deo*, et cette affirmation de l'origine nous livre déjà la clef de la révélation, vue comme une sortie et comme un retour. Mais seul Celui qui, venu de Dieu et retournant à Lui (*Jean* 13, 3) est le Premier et le Dernier (*Apocalypse* 21, 13), peut combler l'homme en lui ouvrant le chemin. Celui-là, qu'on disait fils de Joseph, nous est présenté par Luc dans sa généalogie (*Luc* 3, 23-38) comme celui qui relie de proche en proche la fin à l'origine. Des fils d'Adam, et d'Adam lui-même, le *dernier Homme*, l'Homme de la Fin, l'Eschatos Adam, façonne les fils de Dieu. Ce que nous montre une fois de plus, et de manière poignante, la quête d'Albert Camus, c'est qu'en dehors de l'accomplissement dans le Christ, Chemin vers le Père, seul vaut en définitive l'implacable constat : « *nous sommes étrangers au monde, nous venons du pays des ombres* »¹.

Envoyez-nous
des adresses de personnes qui pourraient s'intéresser
à *Communio*.
Nous leur adresserons un spécimen gratuit.

Jean-Pierre Batut, né en 1954. Ordonné prêtre en 1984 pour le diocèse de Paris. Professeur de théologie dogmatique au Séminaire diocésain et vicaire de paroisse.

1. J. ROTH, *La Fuite sans fin*, tr. fr. Gallimard 1959, chapitre 30.

Collection COMMUNIO-FAYARD

encore disponibles

1. Hans Urs von BALTHASAR : *CATHOLIQUE*
2. Joseph RATZINGER : *LE DIEU DE JÉSUS-CHRIST*
3. Dirigé par Claude BRUAIRE : *LA CONFESSION DE LA FOI*
4. Karol WOJTYLA : *LE SIGNE DE CONTRADICTION*
5. André MANARANCHE, s.j. : *LES RAISONS DE L'ESPÉRANCE*
6. Joseph RATZINGER : *LA MORT ET L'AU-DELÀ*,
réédition revue et augmentée
7. Henri de LUBAC, s.j. : *PETITE CATÉCHÈSE SUR NATURE ET GRÂCE*
8. Hans Urs von BALTHASAR : *NOUVEAUX POINTS DE REPÈRE*
9. Marguerite LENA : *L'ESPRIT DE L'ÉDUCATION*, réédité
chez Desclée
10. Claude DAGENS : *LE MAÎTRE DE L'IMPOSSIBLE*
11. Jean-Luc MARION : *DIEUSANS LITRE*, réédité
aux P.U.F.
12. André MANARANCHE, s.j. : *POUR NOUS LES HOMMES*

LA RÉDEMPTION

13. Rocco BUTTIGLIONE : *LA PENSÉE DE KAROL WOJTYLA*
14. Pierre VAN BREEMEN, s.j. : *JE T'AI APPELÉ PAR TON NOM*
15. Hans Urs von BALTHASAR : *L'HEURE DE L'ÉGLISE*
16. André LEONARD : *LES RAISONS DE CROIRE*
17. Jean-Louis BRUGUES, o.p. : *LA FÉCONDATION*
ARTIFICIELLE AU CRIBLE DE L'ÉTHIQUE
CHRÉTIENNE
18. Michel SALES, s.j. : *LE CORPS DE L'ÉGLISE*

Chez votre libraire

Jean-Robert ARMOGATHE

Une prière de van Gogh

LES CRITIQUES ont longtemps méconnu la qualité et la profondeur des convictions chrétiennes de van Gogh : soit pour les ignorer, soit pour les travestir. Ceux qui ne les ont pas carrément passées sous silence ont parlé de « fanatisme ¹ », en insistant sur l'héritage calviniste de ses convictions religieuses. Des travaux récents ² permettent de rectifier cette image, et le document inédit que nous reproduisons ici est extrêmement précieux à cet égard. On savait que le père de Vincent, Théodore van Gogh, était un

1. Jan HULSKER, *The Complete Van Gogh*, New York, 1980, p. 9. Cliff EDWARDS parle d'« obsession religieuse » (*Van Gogh and God*, Chicago, 1990). La première à utiliser l'expression « fanatisme » fut Jo van GOGH-BONDER, la belle-soeur de Vincent (*The Complete Letters of Vincent van Gogh*, 3 vol., Boston, 1958, voy. t. 1, p. 7). Cette édition américaine de la Correspondance a d'ailleurs censuré plusieurs passages religieux, rétablis dans l'édition néerlandaise de Hans van CRIMPEN, *De Brieven van Vincent van Gogh*, 4 vol., La Haye, 1990. Cette censure a été établie et commentée par Jan HULSKER, dans une communication au Colloque van Gogh d'Amsterdam (mai 1990).

2. Ceux de Kathleen POWERS ERICKSON, dont nous avons tiré la substance de cet article : sa thèse *At Eternity's Gate : a Religious Biography of Vincent van Gogh*, Univ. of Chicago Divinity School et deux articles : « Testimony to Theo : Vincent van Gogh's Witness of Faith », *Church History* 61, 2 (1992), pp. 206-216 et « Pilgrims and Strangers: The Role of The Pilgrim's Progress and the Imitation of Christ in Shaping the Piety of Vincent van Gogh », *Bunyan Studies*, nr. 4 (1991), pp. 7-36 (document fourni par The British Library, D.S.C. de Boston Spa).

fervent chrétien et que Vincent fit lui-même l'expérience d'un ministère de catéchèse dans une école anglaise, à Isleworth (1876) et auprès des mineurs du Borinage, dans le sud de la Belgique. Mais on n'en savait guère plus. La minutieuse enquête de Kathleen Powers Erickson permet de mieux cerner, dans la complexité des milieux protestants hollandais, l'évolution personnelle du peintre.

Premier point : il est faux de rattacher van Gogh au calvinisme. Il appartenait à l'Église réformée hollandaise (*Herformed Kerk*), mais la famille van Gogh était de tradition arminienne. Depuis le synode de Dordrecht (1618), elle avait embrassé la cause des Remontrants, dissidents par rapport à l'Église établie : à cette époque, un Cornelius van Gogh était prédicateur remontrant à Boskoop. Le grand-père de Vincent prit ses grades de théologie à Leyde, Université qui, aujourd'hui encore, est de tendance « remonstrante ». Le père de Vincent, Théodore, fut d'abord ce qu'on appelait un « Vieux-Libéral » : la christologie de ce courant est de l'arianisme, et les Vieux Libéraux rejettent aussi les points essentiels du calvinisme : le péché originel et la dépravation de l'homme déchu. Proches par plusieurs aspects des Unitariens anglais, ils enseignent une sorte de sagesse proposée par Jésus à tous les hommes. Théodore van Gogh glissa par la suite vers une vue encore plus humaniste et encore plus éloignée du calvinisme, puisqu'il adhéra à la théologie dite « de Groningue ¹ » : à une christologie arienne et une sotériologie arminienne, il joignait la conviction d'une divinisation de l'homme accordée par Jésus. La *philosophia Christi* d'Érasme y retrouvait, pour la piété personnelle, *L'Imitation de Jésus-Christ*. C'est donc dans cette confession de foi que Vincent van Gogh fut élevé.

En mai 1875, il fut conduit à s'en séparer au cours d'une profonde crise religieuse, que Kathleen Powers Erickson analyse comme une conversion évangélique. Ce fut une conversion radicale, dans la crainte du salut personnel et avec un irrésistible appel à la vie apostolique, le retour aux origines de l'Église telles que les montrent les **Actes des Apôtres**. Il

conseilla à son frère Théo de se débarrasser de quelques livres (Michelet, entre autres) ¹, *L'Imitation de Jésus-Christ* et le livre de Bunyan, *The Pilgrim's Progress*, sont les deux classiques qui nourrissent cette conviction. Lorsque Vincent perd son emploi chez le marchand de tableaux Goupil (juin 1876), il décide de prêcher l'Évangile en devenant aumônier de l'école d'Isleworth, en Angleterre. Il y découvre les joies de la prédication ²; il y devient l'assistant du supérieur, T. Slade Jones, qui était un pasteur méthodiste. Il lut avec passion les écrits du *Revival*, et assista à des réunions religieuses à Paris et à Londres. Les lettres parisiennes de mai 1875 sont pleines de citations bibliques. Ses convictions évangélistes furent approfondies par cette expérience, que son père désapprouvait. Théodore craignait, avec raison, que son fils renonce à la préparation et aux études du ministère pour devenir un simple catéchiste. Vincent décida en effet de prendre une charge missionnaire dans le Borinage. Les témoignages recueillis sur cette période de sa vie sont décisifs et émouvants : il partagea la pauvreté des mineurs et sut acquérir leur respect et leur admiration. Mais le Comité d'Évangélisation qui l'avait envoyé appréciait moins ce qui passait pour de dangereuses originalités. Sa manière de prêcher, improvisée, de type charismatique, heurtait des responsables habitués à des sermons rédigés et formels. À la fin de 1878, ils lui retirent leur appui. Épuisé par les dures conditions de vie qu'il avait choisies, écoeuré par ce qui lui apparut comme de l'hypocrisie ecclésiastique, Vincent abandonna le ministère pour se donner tout entier à son existence d'artiste et à la peinture.

Les études de K. Powers Erickson montrent que ce comportement n'avait rien d'aberrant ni de pathologique, mais qu'il s'agissait des traits, reconnus traditionnels, de la vie évangélique, de la conversion radicale, sur le modèle proposé par Bunyan. Surtout, elle montre combien l'activité artistique de Vincent fut marquée par son expérience religieuse. Ainsi, les copies de scènes pieuses, d'après Rembrandt ou Delacroix, que Vincent effectua, à Saint-Rémy,

1. Hofstede DE GROOT, *Groninger Godgeleerden*, Groningue, 1855.

1. Lettre 39, 25.09.1875, *The Complete Letters* I, 36.

2. Lettre à son frère Théo, 1-9 nov. 1876, *The Complete Letters* 1, 73.

doivent être réévaluées comme le cœur de l'activité artistique de Vincent, et non pas comme le désœuvrement égaré d'un malade mental : en particulier la *Pietà* ou la *Résurrection de Lazare* (d'après Delacroix tous les deux) où le Christ et le Lazare portent la barbe et les cheveux rouquins des autoportraits. La *Pietà*, comme remarque Kathleen Powers Erickson, montre combien la lecture de *l'Imitation* a influencé le regard que van Gogh jette sur l'original de Delacroix : « la *Pietà* », écrit-elle, « c'est *l'Imitation* sur toile ¹ ». *Le bon samaritain* est un autre exemple de cette relecture par van Gogh, dans sa sensibilité religieuse, d'un tableau classique (toujours de Delacroix). Plus encore : une oeuvre énigmatique comme *Corbeaux sur un champ de blé* doit être relue dans cette perspective biblique. Peinte quelques semaines avant le suicide du peintre, cette toile est liée au grand ouvrage de Bunyan, *The Pilgrim's progress* : l'accent est celui des chemins ouverts dans les champs, et les corbeaux sont moins un signe de désespoir qu'une espérance telle que la rappelle le *Psaume 147* : « (Dieu) dispense au bétail sa pâture, aux petits du corbeau qui crient. » Et il convient de rappeler que la symbolique du corbeau, dans le Nouveau Testament, n'est pas particulièrement néfaste : « considérez les corbeaux : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier, et Dieu les nourrit. Combien plus valez-vous que les oiseaux ! » L'image de ces oiseaux survolant un champ de blé où sont tracés des chemins (les voies du pèlerin selon Bunyan) évoque donc bien la confiance placée dans Celui qui les nourrit.

Le document que nous traduisons apporte un éclairage décisif. Contemporain de la lettre 82a, à Théo (automne 1876), donc rédigé à Isleworth, ce n'est pas un sermon, c'est une prière, un appel à Théo qui n'approuvait pas le comportement évangélique de son frère. Les textes bibliques utilisés reflètent l'angoisse du salut, à partir de la question que le geôlier de Paul et Silas pose à ses prisonniers miraculeusement libérés : « que dois-je faire pour être sauvé ? » (*Actes* 16, 30-31). Nous n'avons pas noté les passages, souvent

1. La citation se trouve p. 22 de l'art. cité n. 2 dans les *Bunyan Studies*.

cités par paraphrase ou allusion ; le texte est un centon de références, qui reviennent à souligner l'angoisse de Vincent devant le péché et sa confiance devant le Sauveur, une attitude typique du renouveau évangéliste sur quoi reposait la foi chrétienne de Vincent van Gogh.

_____ *Les temps sont durs...* _____

Nombre d'anciens, de chômeurs, de communautés religieuses ont actuellement du mal à renouveler leur abonnement à *Communio*. Aidez-les, aidez-nous, en souscrivant des abonnements de parrainage (voir conditions page 159).

Né en 1947, prêtre (Paris), universitaire et écrivain, Jean-Robert Armogathe appartient au comité de rédaction francophone de *Communio*. Éditorialiste religieux au *Figaro*, il participe à de nombreuses émissions de radio et de télévision (en dernier lieu : *A VOIX NUE*, une série de cinq entretiens pour France Culture, avril 1994).

Vincent van GOGH

Prière * (automne 1876)

Une prière des fils du presbytère, des enfants du serviteur de l'Évangile, de ceux qui furent bénis de leur père lorsqu'ils quittèrent la maison familiale et pour qui leur mère pria ce jour-là : « Père, je ne te demande pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal. » Une prière des enfants de tant de prières, une prière de deux frères qui dormirent si longtemps ensemble dans la petite pièce d'en haut de la maison familiale.

Et leurs voix s'élevèrent et ils pleurèrent.

Seigneur, nous aimons la lumière de Votre soleil et le fracas de Votre mer, nous levons les yeux vers les cieux et nous aimons les étoiles, dont Vous avez multiplié l'immense armée et que Vous appelez chacune par son nom. Nous aimons tendrement ce moment du matin où Vous faites lever Votre soleil sur les méchants comme sur les bons, et ce moment du soir où le coucher du soleil fait monter en nous le cantique vespéral de notre maison paternelle :

*Je sais en qui j'ai mis ma confiance,
même si le jour et la nuit changent,
je connais le rocher sur lequel j'ai bâti.
« Il n'échoue pas celui qui attend mon salut. »*

* Sermon b 1463 V/1962 pp. 1-7 (Rijksmuseum Vincent van Gogh, Amsterdam).

*Et voici qu'au soir de ma vie
épuisé de soucis et de peines,
je chante vers Vous une plus haute et plus pure louange
pour chaque jour que Vous me donnâtes ici-bas.
Avec autant de joie que le paysan, lassé de ses labours,
accueille le coucher du soleil
ainsi voyons-nous, après tant d'efforts,
que notre journée tend vers sa fin.
L'espérance ne devra pas toujours attendre :
ô joie qui écarte toute peine,
voici que nous ne sommes plus des étrangers,
nous avons atteint la patrie de nos pères.*

Mais lorsque nous admirons Vos travaux, lorsque nous Vous rendons grâce pour la beauté de Votre création, ne ressentons-nous pas alors que nous ne pouvons pas trouver ici-bas de consolation suffisante ? la lumière du soleil et l'éclat des étoiles, Seigneur, cela ne peut pas nous suffire, et nous avons besoin d'une autre lumière, d'une lumière meilleure, celle de l'Esprit et des sentiments qui furent dans le Seigneur Jésus, l'amour pour Vous, pour le Christ et de l'un pour l'autre en Lui, la lumière d'un amour qui nous presse et allume un incendie de zèle dans notre cœur.

Nous savons que toute œuvre est l'œuvre de Dieu, et qu'il y a quelque chose de bon en toute chose, mais cela ne saurait pas davantage suffire, et nous sommes souvent portés à demander, en contemplant la Nature : « détournez mon regard, pour que je ne voie pas la vanité », et en regardant notre ouvrage : « nous travaillons pour ce qui ne rassasie pas et pour ce qui ne satisfait pas » — qu'est-ce que cela signifie, au fond : « ne travaillez pas pour la nourriture qui périt, mais pour la nourriture qui demeure en la vie éternelle » ?

Une question nous habite : que dois-je faire pour être sauvé ?, — et la réponse à cette question : « crois au Seigneur Jésus-Christ et tu seras sauvé »; si tu crois, tu verras la gloire de Dieu. Il sauvera Son peuple de tous ses péchés.

Nous sommes entourés par toutes sortes de tentations, par des périls pour tout ce que nous avons de plus précieux, «notre coeur et notre âme ». Nous avons déjà suffisamment

marché sur le chemin de la vie pour savoir que nous sommes affrontés à de grands besoins et de grandes nécessités, et des maux que nous ne pouvons pas supporter par nos seules forces, mais seulement par Votre grâce, protégés par Votre amour, guidés par Votre Esprit. En Vos mains, Père, nous remettons notre coeur. Père, nous ne Vous prions pas de nous retirer du monde, mais nous Vous prions et nous Vous supplions de nous préserver du Malin. Soyez notre protecteur et notre ombre à notre droite, enseignez-nous à Vous craindre et à Vous garder toujours présent à nos yeux.

Inclinez notre coeur et attachez-le
à la crainte de Votre Nom.

Vous savez, Seigneur, que nous aimons Votre Parole d'un amour ancien, ancien, profondément enraciné, unique, ardent, et très tendre, que nous croyons que le ciel et la terre passeront, mais aussi qu'aucun cheveu ne tombera de notre tête sans la volonté du Père qui est aux Cieux. Nous croyons en Vous et nous Vous aimons, et bien que nous vivions parmi les choses de chaque jour, l'oeil de notre âme est fixé sur Vous, oui, notre âme attend le Seigneur, plus que les gardes n'attendent l'aurore.

La nuit bénite nous fait encore signe, où notre race, avec une splendeur nouvelle, et les armées des anges, avec une joie nouvelle, se réjouissent de la venue de Jésus. Celui qui nous conduit par la vallée terrestre, celui qui jamais ne nous oubliera et qui a engagé son amour et sa fidélité pour nous conduire dans la Patrie.

Centre de notre attente,
consolateur de nos coeurs troublés,
Jésus, nos chants d'action de grâce
louent votre aimable lueur.
Vous voulûtes descendre du ciel
sur la terre profondément corrompue
pour racheter la dette
qui pèse sur nos coeurs anxieux.
Vous aimer est toute notre vie,
Vous êtes notre bien le plus cher.
Oui, votre croix nous a donné
une joie qui ne finira pas.

Ô comme nous vous sommes proches,
Jésus Sauveur, le fils du Père,
nos coeurs et nos lèvres
chantent sans fin la louange de votre trône.

Et pourtant, Seigneur, aujourd'hui nous sommes pauvres et pleins de tristesse et nous tremblons ' devant Votre Parole. Oui, nous aimons Votre Bible et nous sommes les enfants de Votre Bible. Votre peuple est notre peuple et Vous êtes notre Dieu. Ne nous forcez pas à nous séparer de Vous, à retourner loin de Vous, car à qui irions-nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Qui d'autre que Vous avons-nous au ciel, et sans Vous rien sur la terre ne peut nous causer de joie. Oui, nous aimons ces histoires anciennes, et notre coeur est tout brûlant au-dedans de nous lorsque nous les lisons ou lorsque nous nous les rappelons. Nous tremblons devant Votre Parole d'une émotion intérieure : car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a envoyé Son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais reçoive la vie éternelle. Et la vie éternelle, c'est de Vous connaître, Vous le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que Vous avez envoyé. Et celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour. Et l'amour ne périt jamais, mais couvre tout, croit tout, espère tout. La foi est une certitude des choses que l'on espère et une preuve des choses que l'on n'a pas vues. Et il n'y a pas de crainte dans l'amour, car l'amour parfait bannit toute crainte.

Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour que Vous pensiez à lui, et le fils de l'homme pour que Vous puissiez le visiter ? Nous tremblons devant Votre Parole avec une grande émotion, nous qui sommes sans consolation, menés au gré du vent. « Je vous ai aimés d'un amour éternel — une femme peut-elle oublier son enfant, et même si elle l'oubliait, moi, je ne vous oublierai pas. Je vous consolerais comme un enfant console sa mère. » Seigneur, Vous fûtes blessé, mais Vos mains guérissent. Vos chemins sont plus élevés que nos chemins, et Vos pensées plus élevées que nos pensées, aussi

1. Ou « vivons » ? Selon David G. MURPHY, l'écriture de van Gogh ne permet pas de décider s'il faut lire *beven* (trembler) ou *leven* (vivre).

haut que les cieux par-dessus la terre. Vous pouvez, ô Seigneur, écarter nos péchés, aussi loin que l'Orient de l'Occident, et même si nos péchés sont comme l'écarlate, Vous pouvez, Seigneur, les faire blancs comme la neige. Vous, qui nous appelez, Vous êtes fidèle et Vous pouvez, Vous seul, agir au-delà de la prière et au-delà de la pensée, et si nous trouvons grâce, qui pourra dire à quelle hauteur la grâce peut atteindre ?

À cause de cela, parce que nous avons besoin de Vous, tout comme les disciples, au temps jadis, sur le chemin, lorsque le soir tombait et le soleil se couchait, nous Vous prions : « restez avec nous. » Habitez notre cœur, donnez-nous le Consolateur que Vous avez promis à quiconque Vous le demande, l'Esprit de Vérité. Votre amour est merveilleux pour nous, Votre amour est meilleur pour nous que l'amour d'une femme, Vous êtes un ami plus proche qu'un frère. Nous sommes comme des étrangers et pourtant Vous nous connaissez. Rendez-nous totalement, en toutes choses, tristes et cependant toujours joyeux. Apprenez-nous à lever nos mains paresseuses et à fortifier nos genoux tremblants, enseignez-nous lorsque nous avons manqué de nous relever, et lorsque nous sommes assis à l'ombre de la mort, soyez pour nous une lumière. Nous aimons aussi Vos paroles mystérieuses. Le peuple assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort a vu une grande lumière. Ils ont vu Jésus-Christ dans leur imagination, et Jésus crucifié, Gethsemani. Ils ont vu l'effigie du serpent de Moïse élevée dans le désert, ils ont vu et Vous ont regardé, et Vous les avez désaltérés en Vous, Vous leur avez donné l'eau de la source de vie, sans argent. Faites aussi de nous des chrétiens, enseignez-nous à connaître le Christ à son prix réel, et enseignez-nous ce que signifie :

Venez à moi, vous tous qui êtes las et fatigués, et je vous donnerai le repos. Prenez mon joug et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est aisé et mon fardeau léger, et cependant celui qui ne hait pas sa propre vie, celui-là ne peut pas être mon disciple.

Sans Vous, l'Éternel, qu'est-ce que l'homme sur la terre ? Mais Vous êtes venu annoncer la libération aux prison-

niers, donner la vue aux aveugles, et guérir ceux qui avaient le cœur brisé.

Vous êtes venu chercher ce qui était perdu et être le médecin de ceux qui sont malades. C'est pourquoi nous Vous prions, ô Christ, Consolateur, et nous Vous disons : « guérissez-nous et nous serons guéris, convertissez-nous et nous serons convertis, sauvez-nous et nous serons sauvés. » Donnez-nous ce qu'il y a de meilleur dans le monde, et dans la vie, le lien d'amour avec Vous, qui ne nous abandonne jamais, même quand nous souffrons le plus et qui nous apprend à trouver un sens de réconfort dans la faiblesse et dans les inquiétudes, les besoins et les blessures de toute sorte. Nous mettons entre Vos mains ce bien suprême si précieux, cette vie dans une communion avec Vous, respectueuse, croyante et simple. Donnez-nous l'esprit de prière et de demande envers Vous. Que l'expérience de la vie accorde à notre oeil la simplicité et le fixe de plus en plus sur Vous. Faites de nous des adorateurs en esprit et en vérité, faites de nous les pauvres de Votre royaume. Faites que Votre amour nous fasse rechercher attentivement Votre parole et faites que la peine envers Dieu détermine en nous un choix décisif pour le salut. Votre parole est une lumière sur le chemin de notre vie, et une lampe pour nos pas. L'homme ne vit pas que de pain, mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Vous êtes le pain de vie descendu du ciel, et qui désire l'eau vive de Votre parole, de son sein jaillira une source d'eau vive. Qui mange de ce pain et boit cette eau, n'aura plus jamais faim, n'aura plus jamais soif. Faites que nous ne quittions pas cette vie sans Vous avoir montré d'une façon ou d'une autre combien nous Vous aimons. Seigneur, unissez-nous fortement l'un à l'autre, et que l'amour que nous Vous portons renforce chaque jour celui que nous nous portons l'un à l'autre. Préservez-nous du mal, spécialement du mal du péché. Donnez-nous la sanctification et la régénération dont Votre parole parle. En Vous, toutes choses deviennent nouvelles.

Nous pensons aussi vouloir de Vous quelque chose de bon lorsque nous Vous prions de nous passer, à Votre gré, un anneau au doigt et de nous permettre de la rencontrer sur notre chemin, et de faire de nous des maris et des pères.

Conduisez-nous sur l'autre rive, Seigneur, parce que nous sommes inquiets jusqu'à ce que nous reposions en Vous. Lorsque nous étions des enfants, nous parlions comme des enfants, et nous agissions comme des enfants, mais maintenant (que nous sommes) adultes, délivrez-nous de toute puérité. Gardez notre mémoire fraîche, Seigneur, oui, toujours fraîche ¹... Que vienne pour nous l'heure de la vocation à la détermination et à la grâce — que nous puissions entendre dans notre cœur la voix qui demande : « m'aimez-vous ? », et que l'âme réponde : « oui ! » Parce que nous sommes Vos enfants, Vous avez répandu dans nos cœurs l'Esprit de Votre Fils, qui appelle en nous : « Abba, Père ! » De nouveau, nous nous remettons à Votre amour, entre Vos mains, nous confions notre cœur et notre vie. Écoutez nos prières et celles de nos parents, et ne nous laissez pas partir sans nous avoir bénis, — ni maintenant, ni jamais.

Amen, oui, amen.

[ici ont été recopiés le texte des Psaumes 42, 23, 25 et 91]

« Seigneur, ne nous abandonnez pas sans nous avoir bénis » ; Père, en Vos mains nous remettons notre esprit, notre âme et notre cœur. Faites de nous des chrétiens, toujours tristes et toujours joyeux. Amen.

Nous sommes de si vieux amis, continuons ainsi.

(Avec l'aimable autorisation de David G. Murphy, Northeast Missouri State University, nous avons traduit sa version anglaise du texte néerlandais, parue dans *Church History* 61, 2 juin 1992, pp. 216-220.)

1. N.d.T.: cette phrase est en anglais dans le texte original : «yet, Lord, keep our memory green, yea evergreen ».

Carl A. ANDERSON

La Conférence du Caire sur la population : les vrais enjeux

DIEU, maître de la vie, a confié aux hommes le noble ministère de la vie, et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception.

(Gaudium et Spes, § 51).

C'est dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes*, et non dans la constitution dogmatique sur l'Église (*Lumen Gentium*) que les Pères de Vatican II ont affirmé cela. Le fait est significatif. Par sa prise de position sur la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement, Jean Paul II, qui a toujours souligné combien les enseignements du Concile constituent le fondement de son action pastorale, vient d'illustrer de façon exemplaire pour l'Église la mission qui est la sienne de préserver la vie humaine dans son intégralité. Toute Conférence internationale de délégations nationales organisée par les Nations-Unies a nécessairement un caractère diplomatique ; mais ce serait une erreur que de croire que les enjeux de la Conférence du Caire fussent exclusivement politiques. Ce qui s'est passé au Caire est, en fait, révélateur de la position de l'Église en face d'une forme nouvelle d'impérialisme idéologique mis en place par les pays occidentaux afin d'étendre au monde entier les conceptions matérialistes qui sont les leurs sur la personne humaine, la sexualité, le mariage et la famille. Faire de la stérilité une vertu sociale, affirmer une neutralité

objective de la société entre l'amour conjugal et toutes les autres formes d'activité sexuelle, insister sur la politisation de l'intimité conjugale en matière de fécondité, tout cela dénonce un profond bouleversement de la culture occidentale, qui reposait jadis sur la sainteté de la vie et le respect de la famille. Comme Jean Paul II l'a écrit, en mars 1994, au président Clinton et à d'autres responsables mondiaux,

la lecture du projet de résolution finale laisse le lecteur avec l'impression troublante qu'on veut imposer au monde le mode de vie de certaines fractions des sociétés développées, sociétés qui sont à la fois matériellement riches et idéologiquement sécularisées¹.

Il était donc inévitable qu'à la Conférence du Caire, la plus importante des cinq Conférences sur la population organisées depuis 1954 par les Nations-Unies, l'Église catholique se trouvât affrontée aux partisans de ce « mode de vie », en particulier à propos de la menace la plus directe sur la vie humaine, la légalisation de l'avortement. Il était aussi inévitable que le présent Pontife, qui a si intimement associé sa tâche avec la mission du Concile, dût créer un moment décisif dans l'histoire de l'Église en s'élevant contre ce que le Concile a appelé « un crime innommable ». En effet, la légalisation internationale de l'avortement était l'objectif central des auteurs du projet de résolution générale soumis à la Conférence. Le texte adopté aurait constitué le premier document international légalisant l'avortement en le reconnaissant comme un droit légitime. Il prévoyait en effet :

L'ensemble de ce qui concerne un sain système de reproduction, ses fonctions et son déroulement, requiert un état de bien-être total, physique, mental et social et non pas seulement l'absence de maladie ou de handicap. Un tel système implique donc que les personnes puissent avoir une vie sexuelle satisfaisante et sûre, et qu'elles aient la capacité de se reproduire et la liberté de choisir de le faire, quand et combien de fois. Cette dernière condition entraîne, de façon implicite, le droit des hommes et des femmes à l'information

1. Pour des raisons de rapidité, toutes les citations sont traduites à partir du texte américain, même lorsque des traductions françaises officielles peuvent exister (N.d.T.)

et leur accès à des méthodes de régulation de leur choix qui soient sûres, efficaces, peu coûteuses et acceptables... Les droits de la vie sexuelle et de la reproduction concernent certains droits de l'homme... Dans le cadre d'une politique générale de la santé, la politique d'une saine reproduction doit inclure, entre autres : le planning familial, le conseil, l'information, l'éducation, la communication et les services ; l'éducation et les services pour les soins prénatals, l'accouchement assisté, l'interruption de grossesse et les soins postnatals...¹

En introduisant l'avortement comme une condition pour une politique de la santé concernant la reproduction, l'expression du projet procure une base subtile, mais légale pour promouvoir dans le monde entier non seulement un accès légal à l'avortement, mais une obligation légale pour les gouvernements de financer les actes d'interruption de grossesse. Ce droit nouveau à l'avortement et le financement public qu'il entraîne doivent être compris dans le contexte du droit à une politique de la santé tel qu'il a été établi par la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels adoptée par les Nations-Unies en 1966 et qui est entrée en vigueur en 1976. L'article 12 de cette Convention établit que les États partenaires

reconnaissent le droit de chacun à bénéficier du plus haut standard possible de santé physique et mentale (et de veiller à)

1. Texte américain d'origine : « reproductive health is a state of complete physical, mental and social well being and not merely the absence of disease and infirmity, in all matters relating to the reproductive system and to its functions and processes. Reproductive health therefore implies that people are able to have a satisfying and safe sex life and that they have the capability to reproduce and the freedom to decide if, when and how often to do so. Implicit in this last condition are the right of men and women to be informed and to have access to safe, effective, affordable and acceptable methods of fertility regulation of their choice (...) Sexual and reproductive rights embrace certain human rights (...) Reproductive health care in the context of primary health care should, inter alia, include : family planning, counseling, information, education, communication and services; education and services for prenatal care, safe delivery, pregnancy termination and postnatal care... » (projet préalable de résolution de la Conférence, approuvé par le Comité préparatoire pour la Conférence internationale sur la population et le développement à sa troisième session (20-22 avril 1994), document des Nations-Unies A/ Conf 171/ L.1, 13 mai 1994, pp. 40-41).

atteindre la réalisation totale de ce droit (qui) doit inclure (...) la création de conditions qui assureraient à chacun un service de santé et une attention médicale.

La position préalable du gouvernement des États-Unis rend évident que l'établissement, à la Conférence du Caire, de l'avortement comme un « droit de l'homme » était l'objectif de quelques-uns des États participants. Les objectifs du gouvernement Clinton furent établis par une dépêche confidentielle du secrétaire d'État Warren Christopher à l'ensemble des postes diplomatiques et consulaires en mars 1994 (révélée par le *Washington Post* du 5 septembre 1994, p. A25), qui précisait :

Les États-Unis ont deux buts principaux pour la Conférence du Caire : 1) développer un consensus international sur les questions démographiques ; 2) donner une impulsion pour une mobilisation globale des ressources consacrées aux programmes démographiques (...) Une stratégie globale commence par le besoin d'assurer l'accès de tous au planning familial et aux services de santé complémentaires, y compris le droit à un avortement sans risque...

Les États-Unis croient que l'accès à un avortement sans risque, légal et volontaire est un droit fondamental de toutes les femmes (...) La délégation des États-Unis veillera à une prise de position plus forte sur l'importance de l'accès aux services d'avortement.

En mai 1993, Timothy Wirth, du département d'État, a déclaré devant les Nations-Unies que la position du gouvernement des États-Unis par rapport à la Conférence du Caire était « *d'approuver une reproduction maîtrisée, y compris par l'accès à l'avortement sans risque* » et que dans les pays qui interdisaient l'avortement, « *un gouvernement qui violait de la sorte les droits humains les plus fondamentaux ne pouvait pas se dissimuler derrière la défense de sa souveraineté* » (rapporté par le *Washington Post*, *ibidem*). Cette thèse fut renouvelée dans une dépêche du département d'État du mois d'octobre 1993 déclarant que

ce gouvernement soutiendra à la Conférence du Caire une politique qui mette l'accent sur le planning familial et des services complémentaires en matière de reproduction, y compris l'avortement sans risque (*ibid.*)

Le premier jour de ses fonctions comme président, M. Clinton a légalisé un décret étendant l'aide donnée par les États-Unis aux organismes visant à répandre la pratique de l'avortement et à changer les lois de pays étrangers qui restreignent ou interdisent, de façon habituelle, l'avortement. Déclarant que les restrictions portées par l'Administration Reagan en matière d'aide à l'étranger étaient « *excessivement larges... et sans garanties* », le président Clinton a donné des instructions à l'Agence pour le développement international pour qu'elle finance des organismes qui « *militent pour une vaste série d'activités, y compris conseiller et informer au sujet de l'avortement, ou travailler (« lobbying ») auprès de gouvernements étrangers pour légaliser l'avortement ou le rendre possible* ¹ ». De fait, sur la centaine d'organisations qui avaient bénéficié, dans la dernière décennie, de fonds américains pour des programmes démographiques, l'International Planned Parenthood Federation et la Planned Parenthood Federation of America avaient été les seules à refuser les restrictions dites « Mexico City Policy » imposées par le président Reagan. Mais depuis que le président Clinton a levé ces restrictions, les États-Unis ont fourni plus de 75 millions de dollars de subventions, sur cinq années, à l'International Planned Parenthood Federation et 40 millions de dollars cette année au fonds des Nations-Unies pour les activités démographiques, bien que ces deux organismes coopèrent activement avec le gouvernement de Chine communiste pour mettre en place le programme coercitif « un enfant par couple ». De surcroît, le gouvernement Clinton a tenté, sans succès, de faire abroger l'amendement Helms (sénateur de Caroline du Nord) de 1973 apporté au Foreign Assistance Act, qui déclare que :

aucun fonds d'aide à l'étranger ne peut être utilisé pour financer l'usage de l'avortement comme méthode de planification démographique, ou pour motiver ou contraindre des personnes à pratiquer l'avortement ².

1. W.J. CLINTON, Memorandum for the Acting Administrator of the Agency for International Development on AID Family planning Grants/Mexico City Policy, 22 janvier 1992.

2. 22 United States Code 2131b(f)(1).

Dans leur couverture des préparatifs de la Conférence du Caire, les médias américains ont le plus souvent mis l'accent sur la confrontation entre le pape Jean Paul II et le président Clinton (ou le vice-président Gore) au sujet de l'appui apporté par les États-Unis à la libéralisation de l'avortement. En agissant de la sorte, les médias américains ont sous-estimé l'effet d'une telle controverse sur les catholiques américains, jusqu'à ce que l'évêque de Camden (New Jersey), Mgr James McHugh, explique à la télévision que la position pro-avortement de l'Administration Clinton « *constituait un fort encouragement pour que les catholiques de ce pays s'éloignent autant du Parti démocrate que de l'Administration Clinton* ». Les remarques de Mgr McHugh constituaient un peu le point culminant d'une série de commentaires d'autres évêques américains, qui eurent moins de retentissement. Le plus important fut probablement la déclaration sur la Conférence du Caire qui fut adoptée en juin 1994 par la Conférence épiscopale nationale des États-Unis. Les évêques y déclaraient : « *nous sommes navrés que notre gouvernement puisse mener le combat pour une acceptation globale de l'avortement.* » Une telle déclaration ne connut pas l'écho de presse que méritaient son importance et son ton : une telle fermeté de langage pour condamner la politique d'un président est sans précédent dans les annales épiscopales américaines. Comme est sans précédent la lettre du 28 mai 1994 adressée au président Clinton par les six cardinaux américains et le président de la Conférence épiscopale invitant le président à s'opposer à l'avortement comme moyen de régulation des naissances. Cette lettre condamnait ce que les cardinaux décrivent comme « *la position sans équivoque prise par l'Administration Clinton pour que le document du Caire puisse conclure en faveur de l'avortement à la demande* » aussi bien que le sentiment (qui était le leur) que « *l'Administration est disposée à faire pression sur les pays en voie de développement pour faire de la légalisation de l'avortement une condition pour obtenir une aide économique* ».

Il ne s'agit pas ici d'exagérations : la preuve en est une série de rencontres que Timothy Wirth (sous-secrétaire d'État pour les affaires internationales) a tenues avec des cardi-

naux américains au début de l'été dernier. Wirth a cherché à établir des différences d'opinions, ou du moins des nuances, entre la hiérarchie catholique américaine ou le pape Jean Paul II. Mais il a constaté qu'il n'y avait aucune divergence entre les cardinaux ni entre eux et le Vatican. Ce qui apparut clairement lorsqu'un des meilleurs experts catholiques en matière de démographie et de développement, Mgr James McHugh, fut désigné pour faire partie de la délégation du Vatican à la Conférence du Caire.

La mise en place de la ligne politique Reagan pour la Conférence de Mexico (1984) avait clairement montré que les implications intérieures de la Conférence étaient d'un plus grand enjeu qu'on aurait cru. Bien sûr, ce qui est arrivé à Mexico ou au Caire n'a pas le même effet sur la vie politique intérieure des États-Unis que d'autres décisions liées à l'avortement comme l'amendement Hyde portant des restrictions à Medicaid (un service de santé national pour les exclus). Mais il est clair néanmoins que ces conférences affectent davantage que les seuls groupes intéressés par des programmes gouvernementaux pour des services démographiques à l'étranger ou des sociétés cherchant à développer des marchés dans le Tiers-monde.

La ligne politique suivie par le président dans des conférences internationales paraît une extension de sa politique intérieure et constitue à ce titre un baromètre de ses sentiments véritables sur l'avortement. Ce fut certainement le cas avec Ronald Reagan à Mexico en 1984: les États-Unis y ont approuvé une résolution déclarant que « *les gouvernements doivent aider les femmes à éviter l'avortement, qui ne saurait en aucun cas être présenté comme une méthode de régulation des naissances* ». L'Administration Reagan a appuyé cette position en retirant son financement à des organisations qui promouvaient activement l'avortement outre-mer ou aidaient des programmes coercitifs en matière de régulation des naissances, où l'avortement figurait comme moyen. Il est clair que ces décisions extérieures ont renforcé la crédibilité du président Reagan sur la question de l'avortement, d'une manière atteinte par aucune autre initiative. Ce qui fut vérifié, en particulier auprès des responsables religieux.

En raison de ces données, Mgr McHugh avait raison d'observer que la Conférence du Caire pouvait bien constituer le point de rebroussement de l'appui apporté par les catholiques à l'Administration Clinton. La réaction des évêques au traitement réservé par le président à la question de l'avortement dans la Conférence du Caire semble bien montrer que c'est ce qui est en train de se passer. S'il en est ainsi, c'est une sérieuse menace pour la suite de la politique présidentielle.

Dans un discours au National Press Club, en août dernier, repris dans le *New York Times* (1^{er} septembre 1994), le vice-président Gore a déclaré que l'Administration Clinton n'appuierait pas l'avortement au Caire et veillerait à ce que la déclaration finale en fasse autant : c'était une parade rapide devant une telle menace. Il y a dix ans, les États-Unis et le Vatican étaient en mesure de tenir le même discours pour décourager la présentation de l'avortement comme un moyen de régulation des naissances, ce que leurs efforts conjoints ont permis de faire adopter par la communauté internationale à la Conférence de Mexico. Il ne semble pas qu'aucune raison démographique valable ait pu conduire à changer d'avis et à s'exprimer autrement dans le prérapport de la déclaration du Caire discuté dans des rencontres préliminaires au début de 1994. En fait, jusqu'à ce que la Conférence du Caire en décide autrement, le refus, énoncé dans la déclaration de Mexico, d'envisager l'avortement comme un moyen de régulation reflétait un consensus international. Pourtant, même après les déclarations du vice-président Gore, Timothy Wirth, sous-secrétaire au département d'État, insista dans les négociations préalables au Caire pour que la déclaration de Mexico soit rejetée. Le fait que la phrase de 1984, déclarant que « *l'avortement ne saurait, en aucun cas, être considéré comme une méthode de régulation* », fut maintenue contre les fortes objections des délégués américains constitua une défaite sévère pour les objectifs permanents de l'Administration Clinton.

Le maintien, au Caire, du texte de Mexico condamnant l'avortement ne fut pas la seule défaite des délégations qui tentèrent d'élever l'avortement au nombre des droits de

l'homme. Comme l'établissait un projet présenté à la rencontre préparatoire de New York en avril 1994, l'avortement serait devenu, de droit, une méthode de « *régulation de la fécondité* ». L'expression « *régulation de la fécondité* » est un terme défini par l'Organisation Mondiale pour la Santé (O.M.S.), qui comprend à la fois la régulation familiale, l'avortement, l'allaitement maternel et le retard au mariage. La Conférence a rejeté cette tentative pour introduire l'avortement dans la déclaration finale en amendant le texte et en remplaçant « *régulation de la fécondité* » par « *planning familial* ». Un compromis fut atteint en introduisant, par ailleurs, l'expression « *interruption de grossesse* » parmi les composantes de la « *politique de la santé* ». Mais cette addition elle-même n'a pas échappé aux restrictions posées par la section 8.25.

En aucun cas l'avortement ne peut être promu comme une méthode de planning familial. Tous les gouvernements et les organisations gouvernementales et non-gouvernementales concernées sont priés d'accroître leur engagement pour la santé des femmes, de s'occuper des conséquences sur la santé de l'avortement risqué en tant que problème majeur de toute politique de la santé et de réduire le recours à l'avortement par des services répandus et améliorés de planning familial. Les femmes ayant des grossesses non voulues doivent avoir un accès facile à une information sûre et un conseil compatissant. La priorité absolue doit être donnée à la prévention des grossesses non voulues, et tout doit être mis en œuvre pour éliminer le besoin de l'avortement. Toute mesure, tout changement concernant l'avortement dans le système national de santé doit être décidé au niveau national ou local selon les procédés législatifs en vigueur. Dans les cas où l'avortement n'est pas interdit par la loi, un tel avortement doit être sûr. Dans tous les cas, les femmes doivent avoir accès à des services qualifiés pour traiter les complications entraînées par l'avortement. Les conseils post-avortement, l'éducation et les services de planning familial doivent être offerts immédiatement afin d'empêcher le recours à des avortements répétés.

En clair, le document final de la Conférence du Caire resta en deçà des espérances que les partisans de l'avortement y avaient mises après leur quasi-succès dans le projet initial et dans les conférences préparatoires. La Suède, parlant au

nom des pays nordiques, a présenté avec exactitude la position de ces pays et de quelques autres lorsque sa délégation a déclaré que le document final « n'était pas idéal, en raison des concessions qui avaient dû y être introduites, mais qu'il représentait le meilleur de ce que l'on pouvait espérer de la Conférence¹ ».

Le Saint-Siège a émis, pour sa part, des réserves sur les paragraphes du document final sur l'avortement². Selon Mgr Renato Martino, le Saint-Siège a trouvé le document final « remarquable pour ses affirmations contre toute forme de coercition en matière de politique démographique... (pour avoir reconnu que) la protection et l'aide sont requises par l'unité de base de toute société, la famille fondée sur le mariage », et pour avoir promu l'amélioration du statut des femmes et de leur santé. Néanmoins, il restait « de graves préoccupations » qui empêchaient le Saint-Siège de s'associer à l'unanimité du document final. Mgr Martino a expliqué que

le Saint-Siège affirme que la vie humaine commence dès la conception. Cette vie doit être défendue et protégée. Le Saint-Siège ne peut par conséquent jamais approuver l'avortement ni des mesures qui le favorisent. La déclaration finale, au contraire des déclarations des Conférences de Bucarest et de Mexico, considère l'avortement comme une dimension d'une politique démographique, même s'il souligne que l'avortement ne doit pas être promu comme un moyen de régulation et s'il demande aux nations de trouver des alternatives à l'avortement.

Même si un certain nombre de commentateurs laïcs et des délégués à la Conférence ont exprimé leur consternation devant l'obstination du Saint-Siège à maintenir son point de vue devant la déclaration finale, cela n'aurait pas dû surprendre quiconque était informé, même vaguement, de la doctrine catholique, puisque le pape Jean XXIII a déclaré

1. Communiqué de presse POP/CAI/23, 12 septembre 1994, Le Caire, p. 5.

2. Le Saint-Siège a émis des réserves sur les chapitres VII, VIII, XI, XII, XIII, XV, et XVI ainsi que sur l'interprétation de certains termes et expressions (déclarations de Mgr Martino du 13 septembre 1994, Bollettino della Sala Stampa della Santa Sede, n° 335/94, 14 septembre 1994).

dans l'encyclique *Mater et Magistra* que les questions de croissance démographique devaient être résolues par des moyens qui ne fussent pas contraires à la dignité humaine (§ 191). Tout l'enseignement de l'Église catholique a tendu depuis lors à développer cette approche personnaliste des problèmes démographiques. À Vatican II, dans la constitution *Gaudium et Spes*, les Pères conciliaires ont insisté pour que les interventions des autorités en matière de population restent limitées à ces actions « qui ne transgressent pas la loi naturelle » (§ 87). Paul VI a rappelé ce rapport entre droits de l'homme et politique démographique dans son discours de 1965 aux Nations-Unies ainsi que dans ses encycliques *Humanae Vitae* (§ 23) et *Populorum Progressio* (§ 37). En 1974, Paul VI a dénoncé comme « irrationnels et unilatéraux » certains efforts contre l'accroissement démographique dans son discours à la Conférence mondiale de la FAO. Jean Paul II a abordé plusieurs fois ce problème depuis le début de son pontificat, aussi bien lors du Synode des Évêques en 1980 que dans des réunions régionales comme la Quatrième Conférence Générale de l'épiscopat sud-américain (1992), qui envoya un message en ce sens aux Nations-Unies. À plusieurs reprises, Jean Paul II a soulevé cette question dans des rencontres avec des représentants des Nations-Unies pendant plus de dix ans, et il a traité des problèmes de politique démographique et de respect de la personne humaine dans *Familiaris Consortio* (66 30, 31), *Sollicitudo rei socialis* (§ 25) et *Centesimus Annus* (§ 39).

Les modifications apportées au document final du Caire pour atteindre le consensus constituent une victoire limitée, mais néanmoins substantielle pour la diplomatie vaticane. Jean Paul II, avec l'appui des évêques de nombreux pays, y compris ceux des États-Unis, a réussi à bloquer le principal objectif de la Conférence, à savoir la reconnaissance de l'avortement comme un droit international. Mais même si cet objectif a été partiellement bloqué au Caire, il est évident que, dans l'ère « post-Conférence du Caire », des tentatives vont être faites au prochain sommet des Nations-Unies pour le développement social (Copenhague, mai 1995) et à la Quatrième Conférence Internationale sur les Femmes

(Pékin, septembre 1995) pour avancer vers cet objectif. Il est significatif que des études ont été demandées à l'OCDE pour mettre en place les buts de stabilisation démographique établis par la déclaration finale du Caire.

Cette ère « post-Conférence du Caire » demandera une activité diplomatique intense du Saint-Siège, mais aussi un renouveau de la pastorale de la famille que le pape Jean Paul II demande de manière si urgente dans le cadre de la nouvelle évangélisation. Dans cette mission pastorale de l'Église en matière de politique familiale, le récent directoire du Conseil pontifical pour la famille (*Dimensions éthiques et pastorales des tendances démographiques*) est un utile instrument de réflexion. Mais l'impression que l'on retire de l'étude des développements autour de la Conférence du Caire est la force morale que possède le témoignage prophétique de ce pontificat. L'année 1994 a vu une remarquable démonstration de l'obligation fondamentale confiée au pape et aux évêques en communion avec lui :

Il appartient à l'Église d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne humaine ou le salut des âmes. (*Code de droit canon, § 747, 2*).

Traduit de l'américain par J.-R. Armogathe.

_____ **Pensez à votre réabonnement!** _____

Carl A. Anderson est doyen de l'Institut Jean Paul II pour la Famille, Washington D.C.

Mgr Claude DAGENS

Notre École et notre foi chrétienne *

La religion normalienne et la foi au Christ

DIEU sait, et nous aussi, que notre École a par elle-même une figure religieuse : avec ses célébrations, ses fidèles, ses grands prêtres et aussi — ce qui est moins glorieux — ses schismes et ses excommunications, sans oublier les traversées du désert...

Bref, pour le pire et aussi pour le meilleur, le cloître de la rue d'Ulm est un haut lieu de croyances qui fournit à ses initiés des raisons de vivre, de penser, et surtout d'enseigner, d'éduquer, de former des plus jeunes à cette religion qui est la nôtre et dont les valeurs maîtresses s'appellent liberté, respect des autres, et désir toujours neuf de chercher ce qui est vrai, et ce qui est juste.

Et pourtant, face à tant de valeurs quasiment religieuses, nous n'avons aucun scrupule à confesser ici, ce matin, que c'est la foi chrétienne qui nous rassemble pour cette Eucharistie. Oui, nous sommes disciples de Jésus, le Seigneur. Et nous le sommes souvent à la manière de cet homme de l'Évangile nommé Nicodème. Nous n'en finissons pas de naître à la foi, d'aller vers Dieu et de découvrir qu'en réalité, c'est Lui qui vient à nous, et qui nous propose cette révéla-

* Sermon prononcé pour le bicentenaire de l'École Normale Supérieure.

tion bouleversante de Vérité et de Vie : « Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que tout homme qui croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. »

Quels que soient nos chemins, et Dieu sait qu'ils sont multiples, c'est cette promesse du Christ qui donne son plein sens à nos désirs, à nos recherches, et même à nos échecs et à nos épreuves. Nous sommes des chrétiens ordinaires, mais notre originalité, c'est d'être partout, dans l'Université et dans la recherche scientifique, dans la diplomatie et dans les affaires économiques, dans le privé et dans le public, et même dans la vie religieuse et dans le ministère pastoral.

Le plus étonnant, ou le plus beau, c'est que nous nous habituons sans peine à cette grande diversité.

La liberté de croire et la nouvelle naissance

Mais notre plus grande originalité, c'est de vérifier du dedans de nos métiers si divers que la foi en Jésus-Christ est une source de liberté pour habiter tout espace humain de savoir, de connaissance, d'action, de politique, et j'en passe...

La liberté de croire et la joie d'être libre dans la foi : c'est cela que j'ai admiré et que j'admire toujours chez beaucoup de mes maîtres qui sont devenus des amis. Pour ne pas faire de jaloux, je n'évoquerai que l'un d'entre eux, qui s'appelait Henri Marrou. Sa voix était fragile, mais quelle vigueur et quelle allégresse dans sa façon de comprendre l'histoire et de faire de la théologie, sans le dire, au sein de l'université d'État ! Il suffisait de le connaître un peu pour savoir que sa familiarité avec nos Pères dans la foi était un des ressorts de sa liberté d'Universitaire chrétien... Il devinait sans peine que nous sommes toujours au début de l'Église, puisque nous n'en finissons pas de naître à la foi et d'accueillir la nouveauté de Dieu en son Fils, Jésus-Christ.

Chers camarades, que vous soyez historiens, philosophes, astrophysiciens ou chefs d'entreprises, n'ayez pas peur de rendre grâces au Seigneur quand il vous donne, quand il nous donne cette même liberté dont la source est le don sans repentance de Dieu en Jésus-Christ.

Et réjouissons-nous encore plus lorsque nous sommes appelés par Dieu à renaître d'en haut, à la façon de Nicodème. Peut-être que telle ou telle brisure s'est produite dans notre *vie*, et nous avons pensé alors qu'il ne nous restait plus qu'à ruminer le passé. Et voici que nous découvrons, d'une manière progressive ou dans quelques instants de lumière, que Dieu est toujours là, devant nous, et que Lui a la liberté de nous réengendrer à la foi : non pas selon les lois de notre chair et de notre histoire charnelle, mais par *la* force de son Esprit qui nous ouvre à sa Présence. Alors nous devenons capables de croire, d'une façon neuve, non pas de l'extérieur, mais du dedans de notre vie mise à l'épreuve et qui accueille la venue du Seigneur.

Et si jamais nous n'avons pas fait cette expérience pour nous-mêmes, nous voyons bien qu'elle est offerte à d'autres et nous y contribuons par notre propre foi : c'est ce que m'a écrit l'autre jour cet ami archicube [ancien élève, en jargon normalien (NDLR.)], en évoquant la mort récente de deux de ses anciens élèves, deux jeunes normaliens, avec cette précision : « Ils n'étaient pas de bons paroissiens, mais Dieu, lui, était entré en dialogue avec eux. » Et ce dialogue-là ne s'interrompt jamais.

La liberté de l'Église et la grâce de la laïcité

C'est cette étonnante liberté de Dieu que nous avons à attester en toutes circonstances et, puisque j'appartiens à cette famille normalienne, vous me permettrez de vous adresser un appel où j'engage ma liberté personnelle de croyant et d'évêque, comme je voudrais y engager la vôtre.

Même si vous n'êtes pas de bons paroissiens, vous êtes marqués du signe du Christ et vous croyez qu'au-delà de toutes les apparences, ce signe est inscrit en vous d'une façon durable. A cause de ce signe, je vous demande d'être exigeants à l'égard de notre Église. N'hésitez pas à lui demander de manifester ce signe-là, c'est-à-dire d'être libre, toujours plus libre pour aller à l'essentiel, pour conduire à la vérité vivante et aimante de Jésus le Seigneur

Qu'elle soit d'abord le haut lieu de la foi et qu'elle n'ait pas peur de proposer humblement, résolument, cette grâce de la nouvelle naissance à tous les Nicodème de notre société.

C'est peut-être ma plus grande découverte d'évêque, depuis sept ans, surtout à cause des jeunes que je rencontre, et en qui je reconnais une attente profonde de raisons de vivre, qui soient aussi des raisons de croire et d'espérer. Je voudrais que notre Église comprenne cette attente et qu'elle s'engage tout entière dans cet éveil des libertés humaines, que la grâce du Christ vient délier et soutenir.

J'ose un dernier appel, au titre de notre histoire commune : dites bien à tous, et aussi à notre Église, que la laïcité n'est plus une menace, qu'elle peut même être un stimulant pour la foi, et que, réciproquement, l'Église catholique n'a aucun projet de conquête, qu'elle peut même, qu'elle doit, avec ses ressources propres, contribuer au vouloir-vivre d'une société incertaine, en y diffusant la confiance qui vient de Dieu.

C'est la grâce de ce bicentenaire apaisé. Il y a deux siècles, en 1794, il est probable que les talas [croyants, en jargon normalien (*NDLR.*)] étaient plutôt sur la défensive. A la fin du XIX^e siècle, deux ans après un ralliement difficile à la République, ils savaient que la foi au Christ n'est liée à aucun système politique. En cette fin du XX^e siècle, nous le savons encore plus et nous savons surtout que nous n'en finissons pas de naître et de renaître à la foi, en accueillant cette Parole toujours neuve : « *Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.* »

Ainsi soit-il pour chacun de nous !

Claude Dagens, né à Bordeaux en 1940. Etudes de lettres et d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École française de Rome, de théologie à l'Institut catholique de Paris. Agrégé de l'Université, docteur ès-lettres et en théologie. Prêtre en 1970. Professeur au séminaire de Bordeaux et doyen de la faculté de théologie de Toulouse jusqu'en 1987. Évêque d'Angoulême en 1993. Dernières publications : *Le Maître de l'impossible*, Paris, 1982 ; *Introduction générale aux Moralia in Job* de saint Grégoire le Grand, Rome, 1992. Membre du comité de rédaction de *Communio* en français.

Henry DONNEAUD

Le purgatoire : pour faire peur ?

LE PURGATOIRE a occupé une place considérable dans la conscience catholique des derniers siècles et jusqu'au milieu du nôtre. Aujourd'hui, il semble comme remis au plus obscur de notre foi, — ou de nos doutes, — en un lieu d'incertitude où l'auto-culpabilisation rivalise avec le refus d'interroger et de trop savoir. Le purgatoire n'a-t-il pas été une sorte de mystification religieuse, une invention de l'Église ou des clercs, capable de leur assurer domination sur des esprits spontanément crédules devant le mystère de la mort ? N'entre-t-il pas dans cette vaste « pastorale de la peur » que l'Église aurait cultivée trop complaisamment, trahissant ainsi le message d'amour et de miséricorde reçu de son Maître ?

L'effondrement contemporain de la spiritualité et de la théologie du purgatoire semblerait donner raison à ce soupçon. Sans avoir pris la peine de sonder la pertinence de ce diagnostic, la conscience chrétienne majoritaire, au moins en apparence, cache son embarras par un silence quasi-total. Silence des homélies, silence de l'éducation religieuse, silence de la dévotion, silence des intentions de messes. Le purgatoire aurait-il fait son temps, celui d'une croyance étrangère au contenu authentique de l'Évangile ?

En 1981, Jacques Le Goff publia un livre au titre provocateur : *La Naissance du Purgatoire* (NRF/ Gallimard). Ce livre était d'un historien, non d'un théologien. Il ne présu-

maît en rien de la foi de l'Église qu'il ne cherchait ni à attaquer ni à défendre. Une brève phrase de conclusion laissait d'ailleurs entendre que l'auteur n'encourageait pas l'Église à désertier le Purgatoire : *Je souhaite que l'on ne puisse pas dire bientôt que, vraiment, le Purgatoire n'a eu qu'uns temps* (p. 486). Pourtant, ce livre trop vite lu ne pouvait qu'augmenter la mauvaise conscience des chrétiens. Sa thèse centrale ne consiste-t-elle pas à prouver que le purgatoire est né au XII^e siècle, qu'il est intimement lié à un moment précis de l'histoire de l'Église ? Il est symptomatique qu'un historien prenne la place des théologiens : le purgatoire a cessé d'être un objet de foi pour devenir un objet d'histoire. Si le purgatoire est à ce point lié à la mentalité médiévale qui l'a engendré, n'est-ce pas la preuve qu'il n'appartient pas vraiment à la foi chrétienne, mais à ses expressions contingentes et passagères ?

Il ne saurait s'agir pour nous, aujourd'hui, de dresser une défense et illustration du purgatoire ; ni même d'en faire la théologie ou l'histoire. Contentons-nous de secouer un peu notre question initiale. *Le purgatoire : pour faire peur ?* Devant cette question, une double démarche s'impose à nous. D'abord montrer que le purgatoire, donnée inamissible de notre foi chrétienne, ne se réduit pas à une arme de peur ou d'infantilisme spirituel. Ensuite s'interroger sur les raisons pour lesquelles le purgatoire fait peur, aujourd'hui, négativement : pourquoi tant de gêne et de silence ?

Naissance du purgatoire

Jacques Le Goff écrit : « *Jusqu'à la fin du xii^e siècle, le mot purgatorium n'existe pas comme substantif. Le purgatoire n'existe pas* (p. 12). » D'une part il présuppose, que sans le mot, la chose n'existe pas vraiment. Or c'est un fait incontestable que le substantif *purgatoire* n'apparaît qu'au Moyen Âge. D'autre part, il entend par purgatoire non pas la réalité en elle-même, cette réalité mystérieuse que la foi juive puis chrétienne a cherché lentement à cerner, mais la représentation particulière qui en a été donnée à partir du XII^e siècle, dès lors que cette réalité a été spatialisée, territo-

rialisée, figurée, aménagée par les soins conjugués de la théologie et de la piété médiévales.

Cela dit, le purgatoire est presque aussi vieux que le cœur de la foi chrétienne. Il n'en a jamais été une donnée centrale mais il appartient de plein droit au regard que le chrétien peut porter sur sa destinée, et surtout sur le don de la miséricorde divine. Car le purgatoire est vraiment une invention de la miséricorde divine ; il n'est pas né ailleurs.

Dans l'Ancien Testament

Ni le mot ni la notion de purgatoire ne sont présents dans l'Ancien Testament. Pourtant, à l'époque de Jésus, la foi juive, dans sa composante pharisienne majoritaire, en possédait déjà la réalité. C'était là le résultat d'un long cheminement qu'il convient de relier à l'évolution plus large des représentations juives de l'au-delà. Le purgatoire ne pouvait trouver aucune place dans la conception traditionnelle du *shéol*, ce royaume des ombres où descendent toutes les âmes après la mort. *Rendez-vous de tous les vivants* (Job 30, 23) qui n'en remonteront jamais (Job 7, 9), le *shéol* est une puissance aveugle, indifférente à la conduite morale et religieuse des vivants. Il ne réserve aucune espérance de vie nouvelle, pas plus aux bons qu'aux méchants. L'idée de jugement personnel ou de purification après la mort n'avait aucun sens, dès lors que tous étaient voués au même sort.

L'idée de résurrection se développa progressivement à partir de l'exil à Babylone, d'abord appliquée figurativement au peuple de Dieu relevé de sa ruine et de sa dispersion, puis, de plus en plus nettement, au sort individuel des justes, de tous ceux qui ont su rester fidèles à travers les épreuves. Cette individualisation de l'espérance en la résurrection est fixée dès le II^e siècle avant Jésus-Christ. Elle oppose nettement le sort futur des justes à celui des méchants. Le livre de Daniel en est le premier témoin : « *En ce temps-là, beaucoup de ceux qui dorment au pays de la poussière se réveilleront, ceux-ci pour la vie éternelle et, ceux-là pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle* » (Daniel 12, 2).

Fait très important à remarquer, aussitôt que la représentation d'une espérance de vie future s'est précisée et indivi-

dualisée, elle a fait éclater le cadre d'un dualisme trop rigide qui opposerait uniquement les bons et les méchants. Le livre des Maccabées, de peu postérieur au livre de Daniel, mentionne explicitement le sort particulier réservé à une catégorie intermédiaire de défunts. Il s'agissait de soldats juifs, morts au combat pour la cause d'Israël, mais qui n'avaient pas complètement échappé au péché d'idolâtrie, puisqu'on retrouva sur eux, après leur mort, des sortes d'amulettes consacrées aux idoles :

Ils trouvèrent sous les tuniques de chacun des morts des objets consacrés aux idoles de Jamnia, ce que la Loi interdit aux Juifs, et il devint clair aux yeux de tous pour quelle raison ces hommes étaient tombés. Tous donc bénirent la conduite du Seigneur, le juste Juge qui rend manifestes les choses cachées, et ils se livrèrent à la supplication, pour demander que le péché commis fût entièrement effacé. L'héroïque Judas exhorta l'assemblée à se garder sans péché, maintenant qu'ils avaient vu de leurs yeux ce qui était arrivé à ceux qui étaient tombés. Puis ayant fait parmi les hommes une collecte d'environ deux mille drachmes, il l'envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché : très belle et très noble action inspirée par la pensée de la résurrection ! Car s'il n'avait pas espéré que ceux qui étaient tombés ressusciteraient, il eût été superflu et ridicule de prier pour les morts. Il considérait en outre qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment avec piété : sainte et pieuse pensée. C'est pourquoi il fit ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés.

(2 Maccabées 12, 40-45)

Ce texte est tout à fait décisif pour la doctrine du purgatoire. En effet, si le mot n'y figure pas, la réalité y est implicitement présente à travers la prière pour les morts, attestée ici pour la première fois dans la Bible, sans aucune ambiguïté (supplication, collecte, sacrifice à Jérusalem, prière pour les morts) ; et la purification et le pardon possibles après la mort pour des péchés commis durant la vie terrestre (péché effacé, délivrance des péchés). Ce sont là les deux piliers de la théologie du purgatoire, telle qu'elle s'est ensuite développée dans l'Église. Sans doute rien n'est dit de la situation exacte des soldats morts, mais cette double affirmation d'une prière pour eux et d'un pardon possible

suppose que, malgré la mort, leur état n'est pas définitivement fixé, qu'ils ne sont encore ni au ciel ni en enfer, que leur sort peut être modifié grâce aux prières des vivants. De plus, c'est en vue de la résurrection finale, afin qu'ils y aient part, que l'on prie pour eux. Morts pour Israël et pour le Seigneur, ces soldats appartiennent au peuple des Justes qui doivent avoir part à la résurrection ; mais leur péché risquerait de les en priver. L'intercession du peuple se sent capable d'obtenir de la miséricorde du Seigneur la pleine participation de ces *justes imparfaits, imparfaitement* purifiés, à la récompense finale. Entre les martyrs d'Israël, qui n'ont rien trahi de la Loi, et les impies qui persécutent le Peuple de Dieu, il y a place pour une catégorie intermédiaire, plus proche certes de la première, mais dont le sort repose tout entier sur la prière des vivants et plus encore sur la miséricorde de Dieu.

Au temps de Jésus, cette conception déjà tripartite de l'au-delà appartenait à la foi commune du judaïsme, au moins du judaïsme pharisien. Les écrits rabbiniques de cette époque nous offrent de nombreux témoignages de ces trois classes : les justes qui entrent dans la félicité, les méchants qui descendent dans la Géhenne, ceux qui ne sont ni tout à fait bons ni tout à fait mauvais, et qui peuvent expier dans l'au-delà, grâce à la prière des vivants ; le feu de la Géhenne sert à les purifier quelque temps avant leur guérison. Il ne fait donc guère de doute, aujourd'hui, que l'Église a reçu cette croyance de la synagogue.

Le texte des Maccabées est d'autant plus précieux, qu'il est le seul texte de toute la Bible, à en témoigner directement. Aucun texte du Nouveau Testament n'est aussi précis à ce sujet. D'où l'acharnement de Luther à contester la canonicité du livre des Maccabées. *Le purgatoire ne peut pas être démontré à partir des écrits canoniques de l'Écriture Sainte* (DZ 1487), affirme-t-il.

Dans le Nouveau Testament

Lors de la controverse anti-protestante, les apologistes catholiques se sont évertués à répondre à Luther sur son propre terrain et à prouver la foi au purgatoire grâce à cer-

tains passages du Nouveau Testament qui la laisseraient supposer. Bellarmin en trouvait au moins neuf. Or, les exégètes s'accordent aujourd'hui pour dire que deux passages, au maximum, pourraient faire allusion à une prière pour les défunts parmi les premières communautés chrétiennes. Encore ces allusions restent-elles vagues et non-démonstratives : en *1 Corinthiens* 15, 29, Paul évoque, comme une pratique apparemment courante et légitime au sein des communautés qu'il a fondées, un mystérieux baptême pour les morts ; en *2 Timothée* 1, 18, il prie pour Onésiphore dont on croit pouvoir penser qu'il était mort. Quant aux évangiles, ils ne laissent absolument rien deviner à ce sujet. Jésus ne parle nulle part d'un lieu intermédiaire dans l'au-delà.

Comment expliquer ce silence du Nouveau Testament ? Il convient d'abord de garder présente à l'esprit la foi courante du judaïsme pharisien que Jésus et les premiers chrétiens reçurent spontanément, dès lors quelle n'était pas remise en cause par la nouveauté de l'Évangile. Cette continuité d'une tradition judéo-chrétienne explique pourquoi, dès le second siècle, réapparaît dans l'Église, comme un bien naturel, la croyance en une purification possible dans l'au-delà.

Et surtout, cette idée d'une purification à accomplir après la mort n'entraîne pas immédiatement dans les priorités évangéliques. Les premières générations chrétiennes, comme Jésus dans les paraboles insistaient avant tout sur deux points fondamentaux, d'une part l'imminence de la fin des temps et du retour glorieux du Christ ; d'autre part la radicalité du jugement final qui séparera les hommes en deux catégories.

Jésus lui-même avait prêché l'urgence de la conversion, tant qu'il en est encore temps : « *Veillez donc, car vous ne savez pas quel jour votre maître doit venir* » (*Matthieu* 24, 42). Dès maintenant il faut choisir, croire et se mettre à la suite du Christ pour avoir part à son Royaume. Les premiers chrétiens vivaient dans l'assurance de ce retour prochain qui ne laisse aucune place à la demi-mesure ou aux interrogations sur le temps intermédiaire : « *Oui, mon retour est proche* » (*Apocalypse* 22, 20). L'important est de tout faire

pour être du nombre de ceux qui auront cru et persévéré jusqu'au bout. Puisque le Christ devait revenir bientôt, l'idée d'un jugement particulier qui suivrait immédiatement la mort ne pouvait que sembler très secondaire. Et les chrétiens gardent la tradition judaïque du *shéol*, lieu où les âmes dorment dans l'attente d'être jugées. Saint Paul écrit à ce propos : « *Nous les vivants, nous qui serons encore là pour l'Avènement du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui seront endormis* » (*1 Thessaloniens* 4, 15).

Surtout, ce jugement est présenté selon une vision essentielle dualiste, dès l'enseignement de Jésus lui-même. A ceux qui l'auront cru, qui l'auront accueilli, visité, secouru, le Roi dira : « *Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé* » (*Matthieu* 25, 34) ; à ceux qui n'auront pas cru, qui n'auront pas reçu et mis en pratique l'Évangile, il dira au contraire : « *Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel* » (*Matthieu* 25, 4). Jésus n'envisage qu'une alternative à deux pôles : ceux qui seront prêts entreront avec lui dans la salle des noces ; aux autres qui demanderont à entrer, il répondra : « *En vérité, je ne vous connais pas* » (*Matthieu* 24, 10-12).

Il en alla de même de l'enseignement des premières générations chrétiennes. La foi au Christ et la persévérance dans la charité suffisent à opérer le jugement. La grâce du Christ est le seul critère décisif de notre entrée dans la vie éternelle, ou, en cas de refus, dans la mort éternelle. « *Qui croit au Fils de Dieu n'est pas condamné ; qui ne croit pas est déjà condamné, parce qu'il n'a pas cru au Nom du Fils unique de Dieu* » (*Jean* 3, 18). Nul ne saurait échapper à ce choix fondamental qui nous ouvre à la grâce de Dieu ou nous ferme à elle. Voilà la pierre angulaire de la prédication évangélique : il n'y a de salut que dans le Christ et le jugement va bientôt se manifester. D'où l'urgence d'évangéliser son nom par toute la terre et d'attirer à lui le plus grand nombre.

Dans les premiers siècles chrétiens

Pourtant, à mesure que les décennies, et les premiers siècles passaient, il fallut bien se rendre à une double évidence : d'une part, le retour du Christ n'était pas humaine-

ment aussi imminent qu'on l'avait d'abord pensé ; d'autre part le fait d'être baptisé et d'appartenir à la communauté des croyants ne suffisait pas à libérer les chrétiens de tout péché. Or c'est l'homme intégral qui est appelé à entrer dans l'intimité de Dieu. À partir du II^e siècle, les chrétiens eurent une conscience de plus en plus vive de ce que la grâce baptismale, seule capable de nous ouvrir à la vie éternelle, réalisait inégalement, ici-bas, notre arrachement personnel au monde ancien. Vivant dans le monde, dans une histoire qui dure et continue de nous blesser, chaque chrétien réalise plus ou moins profondément sa configuration au Christ. Or l'Écriture ne nous dit-elle pas que *rien d'impur n'entrera jamais dans la Jérusalem céleste (Apocalypse 21, 27)* ? C'est pourquoi, très spontanément, l'Église a retrouvé et assumé la croyance juive en une purification intermédiaire, dans la ligne du passage du livre des Macchabées. Cette ré-appropriation ne s'est pas opérée brutalement. Elle a tâtonné, hésité, cherché, mais sans jamais perdre de vue ces deux piliers que sont la prière pour les défunts et la possibilité d'une expiation après la mort.

La prière pour les défunts, avant toute élaboration théologique, témoigne de la croyance active et spontanée des chrétiens en une purification nécessaire à certains avant d'entrer dans le repos de Dieu. Au tout début du troisième siècle, la *Passion de Perpétue et Félicité* raconte comment Perpétue vit en songe son jeune frère mort : sortant d'un lieu de ténèbre, il était sale, couvert de plaies, assoiffé ; l'eau du puits lui était inaccessible. Elle pria pour lui pendant plusieurs jours. Un nouveau songe le lui fit apparaître en train de se désaltérer joyeusement ; elle comprit alors qu'il avait été soustrait à sa peine. C'est à cette même époque que se répandent dans les prières eucharistiques les mémoros pour les morts.

Dès l'origine, l'Église eut la certitude que les martyrs, pleinement offerts au Christ, pouvaient accéder immédiatement à la sainteté divine. Mais qu'en était-il de tous les autres ? Un théologien comme Clément d'Alexandrie (+ 215 env.) envisage un feu purificateur pour les âmes des pécheurs réconciliés avec Dieu sur leur lit de mort sans avoir eu le temps de faire pénitence de leurs fautes. Il parle d'un feu

non pas consumant et destructeur, comme celui de l'enfer, mais intelligent et purificateur. Après lui, et à partir d'Origène (+ 255), la plupart des docteurs s'appuyèrent sur un passage de saint Paul pour justifier un feu purificateur distinct du feu de l'enfer :

Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, tel un bon architecte, j'ai posé le fondement. Un autre bâtit dessus. Mais que chacun prenne garde à la manière dont il y bâtit. De fondement en effet, nul n'en peut poser d'autre que celui qui s'y trouve, à savoir Jésus-Christ. Que si sur ce fondement on bâtit avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille, l'oeuvre de chacun deviendra manifeste ; le Jour la fera connaître, car il doit se révéler dans le feu, et c'est ce feu qui éprouvera la qualité de l'oeuvre de chacun. Si l'oeuvre bâtie sur le fondement résiste, son auteur recevra une récompense ; si son oeuvre est consumée, il en subira la perte ; quant à lui, il sera sauvé, mais comme à travers le feu.

1 Corinthiens 3, 10-15

À partir du III^e siècle, ce texte joua un rôle décisif dans l'élaboration de la théologie du purgatoire ; il en est même devenu le lieu majeur. L'édifice construit avec des matériaux précieux ou vulgaires a été compris comme la vie religieuse de chaque chrétien, selon qu'il a plus ou moins réussi à se dégager des scories du péché. En chacun, les bonnes oeuvres et les vertus (or, argent, pierres précieuses) cohabitent plus ou moins avec les fautes et les faiblesses (bois, paille). Au Jour du jugement, chacun passera à travers le feu. Tout ce qui n'est pas matériau précieux sera brûlé. Les élus seront alors sauvés, dégagés de toute impureté, mais comme à travers le feu. En fait, Paul ne parle pas du tout ici de l'épreuve purificatrice qui attend chaque chrétien après sa mort, mais de l'oeuvre apostolique édifiée par les prédicateurs qui l'ont suivi. Le feu ne vise pas les personnes, mais le résultat de leur oeuvre. Les exégètes, aujourd'hui, sont tous unanimes pour nier que ce texte puisse servir de fondement scripturaire direct à la doctrine du purgatoire.

Pourtant, ce contresens témoigne de la manière dont les docteurs chrétiens ont cherché à appuyer sur un texte parlant, quitte à le déformer, une donnée de la foi mal explicitée dans l'Écriture. À travers l'image du feu évoqué par

saint Paul, ils voulaient signifier l'épreuve ultime qui, après la mort, permet à tous les justes, — qui le sont plus ou moins, — d'achever de se configurer au Christ. Ce n'était pas cette réalité intermédiaire en elle-même qui importait, mais sa finalité : les représentations sont longtemps restées floues à ce sujet. Jusqu'au IV^e siècle, la plupart des docteurs chrétiens situaient ce feu purificateur au moment du jugement dernier. Selon saint Ambroise, lors du retour du Christ, tous ressusciteront. Les justes et les impies ne seront pas vraiment jugés, car les premiers n'ont pas besoin de jugement et les seconds sont déjà jugés. Les justes traverseront le feu du jugement comme une rosée rafraîchissante ; les impies y seront précipités comme dans un lac brûlant qui les retiendra éternellement. Seuls seront examinés les chrétiens intermédiaires : le feu les éprouvera pour une durée plus ou moins longue, avant leur entrée au Ciel.

Avec saint Augustin

Les précisions sur la situation intermédiaire du temps de la purification ont commencé avec saint Augustin. Dans la ligne directe du dualisme eschatologique de l'Évangile, son souci premier a été de défendre l'importance de notre comportement face au Christ ici-bas. L'idée d'un feu purgatoire après la mort, qu'il considérait comme très probable mais pas capitale, ne devait aucunement, pour lui, nuire au primat de notre conversion présente au Christ en vue de notre participation à la vie éternelle.

On peut parler, avec Augustin, d'une confrontation directe entre les réflexions nouvelles sur la purification après la mort, retrouvées par les chrétiens comme un héritage légitime venu du judaïsme, et l'annonce évangélique d'un jugement à deux termes, jugement fondé sur la participation à l'oeuvre du Christ ou à son refus. Sans écarter les données nouvelles concernant la purification future, il veut ramener l'eschatologie chrétienne à ses sources évangéliques, c'est-à-dire à l'unicité du jugement par le Christ. D'aucune manière, les deux divers modes de purifications personnelles ne sauraient altérer la primauté du jugement final par le Christ, en fonction de notre appartenance ou non au monde de sa grâce.

Cette appartenance est fixée une fois pour toutes au moment de notre mort ; elle est l'objet même de notre responsabilité présente. Augustin insiste beaucoup sur le fait que le feu du purgatoire ne saurait concerner que ceux qui sont morts dans le Christ ; il ne peut aucunement réparer un refus fondamental lors de notre vie terrestre. En particulier, il ne suffit pas, comme le croyait saint Jérôme d'être chrétien baptisé, pour être sûr de parvenir un jour au paradis. Augustin refuse cette perspective, car elle supprime nécessairement le prix de notre liberté personnelle, ici-bas, dans notre chair, face à l'oeuvre du Christ :

Il n'y a pas lieu de nier que les âmes des défunts ne soient soulagées par les prières de leurs proches vivants, lorsque pour elles est offert le sacrifice du médiateur ou que les aumônes sont distribuées dans l'Église. Mais ces œuvres servent uniquement à ceux qui, de leur vivant, ont mérité qu'elles puissent leur servir plus tard. En effet, il existe des hommes dont la vie n'est ni assez bonne pour n'avoir pas besoin de ces suffrages posthumes, ni assez mauvaise pour qu'elles ne puissent pas leur servir. Au contraire, il en est qui vécurent suffisamment bien pour s'en passer et d'autres suffisamment mal pour ne pouvoir pas en profiter après la mort. Dès lors, c'est toujours ici-bas que sont acquis les mérites qui peuvent assurer à chacun, après cette vie, soulagement et infortune. Ce qu'il aura négligé en ce monde, que nul n'espère, quand il sera mort, l'obtenir de Dieu.

Enrichidion, 110 ; Bibliothèque augustiniennne 9, p. 303

En résumé, le rôle décisif d'Augustin dans l'élaboration de la doctrine du purgatoire fut surtout d'en écarter la confusion entre la purification personnelle et le jugement final. Pour chaque homme, ce jugement par le Christ est la seule échéance ultime : il existe des oeuvres ou des absences d'oeuvres qui, au moment de la mort, nous privent radicalement de l'amour de Dieu, en nous coupant de lui ; aucune purification ultérieure, aucun purgatoire ne pourront effacer la force de ce jugement. C'est dans cette perspective qu'Augustin a clarifié la distinction entre les péchés capitaux qui nous coupent du Christ et les péchés plus légers qui pourront être purifiés même après la mort.

Cette même perspective conduisait à distinguer très nettement entre la purification temporaire et le châtement éter-

nel, entre le feu temporaire des purifications et le feu éternel de l'enfer. Saint Augustin a définitivement écarté l'idée du purgatoire comme une troisième possibilité, exactement intermédiaire entre l'enfer et le ciel ; comme d'une alternative consistante par elle-même. Pour lui, le purgatoire appartient tout entier au Royaume de la grâce. Il n'a rien à voir avec l'Enfer, car seuls y passent ceux qui appartiennent au Christ et se préparent à entrer dans la béatitude éternelle ; il est très nettement déporté vers le Ciel dont il est comme l'antichambre, le lieu d'entrée.

C'est pourquoi aussi il affirmait fortement que la purification ne pouvait survenir qu'avant le retour du Christ, avant le jugement dernier : « *Qu'on ne croie pas qu'il puisse y avoir quelque peine purgative, si ce n'est avant le dernier et redoutable jugement* » (*La Cité de Dieu*, XXI, 6 ; Bibliothèque augustiniennne 37, p. 449). Ainsi, Augustin a beaucoup contribué à ranger le purgatoire dans le temps intermédiaire qui sépare notre mort du retour du Christ. Tout entier dans la dépendance du jugement fondamental opéré en cette vie, le feu purgatoire disparaîtra lors du Jugement dernier, car le Christ prendra alors pleine possession de son Royaume : tous les justes entreront à ses côtés. Ce point est tout à fait décisif. De même que la doctrine du purgatoire ne saurait relativiser ou minimiser ce fait que nous ne sommes sauvés que par le Christ, et non pas par notre oeuvre ou les prières de nos frères vivants, de même c'est le retour glorieux du Christ qui assurera pour tous l'entrée dans la béatitude éternelle. Ce retour marquera la fin de toute histoire ; il n'y aura plus de place pour autre chose que pour l'éternité divine. Tout sera parfaitement accompli.

On peut donc dire qu'après Augustin, tous les éléments essentiels de la doctrine du purgatoire sont en place. Ses deux principes propres appartiennent explicitement à la foi et à la pratique de l'Église : la prière pour les morts et l'assurance d'une expiation possible après la mort. Ils ont trouvé leur juste place, qui ne saurait être prioritaire, au sein d'une eschatologie avant tout dominée par le jugement de la foi, le jugement de la croix, le jugement du Christ mort et ressuscité. Sans porter atteinte à l'oeuvre rédemptrice du Christ ni offrir un salut en dehors de la grâce du Christ

reçue dans le coeur des hommes, le feu purgatoire permet au contraire d'étendre les effets de cette grâce dans le sens de la miséricorde. Que le nom de *purgatoire* n'ait pas été aussitôt employé, n'enlève rien à la vérité de cette croyance qui portait déjà sur cette réalité d'une purification après la mort.

Le purgatoire au purgatoire ?

J. Le Goff appelle naissance du purgatoire ce qui, aux yeux du théologien, n'a été qu'une certaine formalisation, à l'époque médiévale, d'une croyance bien antérieure. Sous les efforts conjugués des théologiens, des prédicateurs et des foules chrétiennes elles-mêmes, le purgatoire a conquis une place centrale dans l'imaginaire chrétien. Il a eu tendance à s'imposer pour lui-même, comme une réalité autonome sur laquelle se fixaient les esprits. Il a pour cela revêtu un aspect très organisé, très structuré, bien au-delà de ce que demandent les strictes exigences de la foi. Je parlerai à ce propos d'une intempérance du purgatoire.

L'intempérance du purgatoire

Ce n'est pas le lieu, ici, de dresser une histoire de la théologie et de la spiritualité du purgatoire au Moyen Âge et à l'époque moderne. Il faudrait longuement étudier la manière dont le purgatoire a été prêché aux foules, territorialisé par la théologie scolastique, représenté sur les tympanes ou les retables des églises ; sur la manière dont a été organisée sa gestion au moyen des indulgences. Sans négliger la vérité chrétienne profonde qui circulait à travers cette objectivation, on ne pourra dissimuler les abus nombreux qui se sont glissés dans le purgatoire. C'est ainsi que le dominicain Jean Tetzl, chargé par le pape de prêcher les indulgences à l'époque de Luther, assurait les foules que chaque fois qu'une pièce de monnaie tombait dans la cagnotte aux indulgences, il voyait une âme s'échapper du purgatoire. Si les réformateurs protestants s'en sont pris si violemment à la doctrine du purgatoire, c'est avant tout à cause des excès de cette prédication vulgaire et de la piété populaire, hantée

par la peur de la mort, fixée sur les moyens de grâces mineurs.

Prenons quelques exemples théologiques de cette intempérance.

— Avant même d'utiliser le substantif *purgatoire*, on parlait du *feu purgatoire*, image tout à fait biblique que les textes patristiques et liturgiques emploient couramment pour désigner la purification dans l'au-delà. Mais y a-t-il lieu de dissenter en détail sur ce feu pour définir exactement sa nature, son intensité, sa matérialité ?

— Ensuite, est-il vraiment besoin de se représenter le purgatoire comme un *lieu* ? Que peut signifier un lieu pour des âmes privées de corps ? Sans doute la localisation spatiale correspond-elle à notre mode de pensée ; elle nous aide à saisir la réalité du purgatoire. Mais elle risque de nous conduire à négliger ce fait que le purgatoire désigne avant tout un état, une situation tout entière relative à notre béatitude, ordonnée à elle. Le purgatoire n'est sûrement pas un troisième lieu entre le ciel et l'enfer, car il est tout entier tendu, déporté vers le ciel.

— Il est légitime de parler d'un *temps* du purgatoire. Encore faut-il ne pas oublier que ce temps est tout spirituel, qualitatif et non quantitatif. Notre manière humaine de faire pénitence et d'acquérir des indulgences peut avoir besoin de repères temporels. Mais cela ne saurait s'appliquer tel quel au temps du purgatoire qui est avant tout affaire d'intensité, de tension vers Dieu.

— Les pires débordements sont venus de *l'internalisation* du purgatoire. On a imaginé le purgatoire comme *une vaste organisation de torture*. « *Que n'a-t-on pas raconté sur la soif, sur les gémissements des âmes du purgatoire ?* » (M.-J. Congar, « Le purgatoire », dans *Le Mystère de la mort et sa célébration*, éd. du Cerf, 1951, p. 317). Parler de souffrance au purgatoire n'a rien que de légitime, mais la matérialisation humaine de cette souffrance risque d'occulter sa nature spécifique. De grands mystiques comme sainte Catherine de Gênes (+ 1510) ont écrit que cette souffrance allait de pair avec la joie. Cette souffrance tiendrait plus au désir inté-

rieur intense et inassouvi de voir Dieu qu'en des brutalités subies de l'extérieur.

Le péché commun de cette intempérance du purgatoire peut se résumer comme une excessive *chosification*, une excessive matérialisation d'une réalité qui est à la fois toute spirituelle et irréprésentable. La théologie scolastique du purgatoire n'a pas échappé à cette dérive, en cherchant à préciser la nature, les propriétés, les modalités du purgatoire. Oubliant un peu vite le silence des textes bibliques, cédant trop facilement à la pression de la piété collective, elle a peut-être introduit trop d'imaginaire et trop de raisonnement humain en un domaine qui exige avant tout la retenue. Comment être assuré de bien parler du purgatoire en dehors des données les plus certaines du témoignage apostolique et de la tradition ? Là comme ailleurs, le risque est grand de substituer nos yeux humains, aux yeux de la seule foi, c'est-à-dire aux yeux de Dieu.

La sobriété dogmatique

Nous sommes d'autant plus invités à purifier nos représentations du purgatoire, que la norme vivante de notre foi, le donné dogmatique de l'Église, garde lui-même une extrême sobriété à ce sujet.

Le magistère de l'Église n'a parlé du purgatoire qu'à partir du XIII^e siècle. J. Le Goff y voit un signe de plus de sa naissance médiévale. Le théologien sait très bien que ce n'est pas le dogme qui crée la foi de l'Église, mais qu'au contraire il sert à l'enregistrer, à la constater, à la garantir. La foi au purgatoire n'est pas née avec le dogme du purgatoire ; elle l'a de beaucoup précédé. Mais le dogme sert le plus souvent à défendre un point contesté de la foi.

Ce fut le cas de la croyance au purgatoire à partir du XIII^e siècle. Les Byzantins n'acceptaient pas l'évolution latine du purgatoire. Ce fut un des points de contestation majeure entre Constantinople et Rome du XIII^e au XV^e siècle. L'Église latine ne s'est officiellement prononcée sur le purgatoire que pour assurer une donnée de foi devenue objet de litige. Or, il est remarquable que ces interventions du

magistère ont toujours gardé une extrême sobriété. D'abord parce que ces documents furent écrits dans un contexte de réel dialogue oecuménique, par des théologiens qui connaissaient bien la tradition indivise de l'Église, et de manière plus providentielle et théologique, parce que dans sa prudence surnaturelle, l'Église n'a voulu définir que sa foi la plus pure. Deux points seulement furent définis, ceux-là mêmes que nous avons dégagés du livre des Maccabées. Encore aujourd'hui, ils forment le cœur du dogme du purgatoire : l'expiation purificatrice de ceux qui meurent en état de grâce ; la prière des vivants en leur faveur.

Première définition dogmatique : la Profession de foi de Michel Paléologue au deuxième concile de Lyon (1274) :

Que si, vraiment pénitents, ils meurent dans la charité, avant d'avoir satisfait, par de dignes fruits de pénitence, pour ce qu'ils ont omis ou commis, leurs âmes sont purifiées après la mort par des peines purgatoires et purifiantes. Pour adoucir ces peines, les intercessions des fidèles vivants leur sont utiles, à savoir le sacrifice de la messe, les prières, les aumônes et les autres oeuvres de piété que les fidèles ont coutume de faire pour les autres fidèles selon les institutions de l'Église.

Ce texte a été repris littéralement au concile de Florence (1439), dans la bulle *Laetentur Coeli*.

La même sobriété dogmatique se retrouve au concile de Trente. Les luthériens contestaient plus ou moins radicalement la doctrine du purgatoire, en grande partie du fait de cette *intempérance du purgatoire*. Très prudemment, plutôt que de canoniser les développements de la piété et de la théologie médiévales à ce sujet, les Pères conciliaires s'en sont tenus aux deux fondements traditionnels et dogmatiques déjà explicités, sans rien y ajouter, sinon de sérieuses recommandations de prudence et de discrétion dans la manière dont doit être prêchée la doctrine du purgatoire :

Puisque l'Église catholique, instruite par l'Esprit Saint, a enseigné selon les saintes lettres et l'antique tradition des Pères, dans les saints conciles, qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont retenues sont aidées par les intercessions des fidèles et surtout par le sacrifice propitiatoire de l'autel,

le saint concile prescrit aux évêques d'apporter tous leurs soins à ce que la saine doctrine du purgatoire, transmise par les saints Pères et les saints conciles, soit crue par les fidèles, tenue, enseignée et prêchée en tout lieu. Dans les milieux peu instruits, on exclura toutefois des sermons populaires les questions trop ardues ou trop subtiles qui ne prêtent pas à l'édification et, la plupart du temps, n'amènent pas à la piété. Ils ne laisseront ni exposer ni répandre les idées douteuses ou teintées d'erreur. Quant à celles qui n'éveillent que la curiosité ou la superstition, ou celles qui ont un relent de gain désavouable, ils les interdiront comme scandaleuses et blessantes pour les fidèles.

Le concile de Vatican II est resté plus sobre encore, puisqu'il ne prononce pas le mot de purgatoire, sinon dans les notes. Mais il en évoque les deux piliers dogmatiques traditionnels, en faisant d'ailleurs explicitement référence aux conciles de Florence et de Trente :

Parmi les disciples du Christ, les uns continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire (*Lumen Gentium* § 49). L'Église, en ses membres qui cheminent sur la terre, entoure de beaucoup de piété la mémoire des défunts en offrant aussi pour eux ses suffrages (*Id.* § 50).

Le récent *Catéchisme de l'Église catholique* s'arrête à son tour sur ces deux seuls fondements.

L'Église appelle *Purgatoire* cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtement des damnés (§ 1031). Dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique (§ 1032).

Ces quelques données dogmatiques montrent clairement moins ce qu'est le purgatoire en lui-même que sa finalité et son dynamisme dans la communion des saints, elles nous ramènent au cœur du mystère du chrétien. Le purgatoire n'est pas une réalité en soi, mais un élément, un moment, une situation intermédiaire à l'intérieur de l'élan global de l'oeuvre du Christ. Alors, comment prier pour qu'il sorte de son purgatoire actuel ?

Prier pour le purgatoire

Prier pour le purgatoire, signifie apprendre à mieux le connaître, afin de lui rendre son importance véritable, importance qui n'est ni centrale, ni accidentelle : le purgatoire existe bien entre les mains de Dieu, quels que soient nos peurs ou nos débordements imaginatifs. Mais nous avons à le recevoir pour ce qu'il est, dans le plan d'ensemble de la miséricorde divine. Notre effort pour l'accueillir en vérité pourrait être comme notre prière en sa faveur...

Cette connaissance juste du purgatoire doit nécessairement s'appuyer sur les deux données de foi.

Cherchons d'abord à mieux comprendre pourquoi la plupart des hommes ont besoin d'une purification après la mort. Cela tient d'abord à la sainteté de Dieu. Sans doute notre entrée dans la béatitude divine ne saurait d'aucune manière être le fruit de nos efforts. C'est là l'oeuvre de la seule grâce. Pourtant, la sainteté de Dieu est tellement radicale par rapport à nos limites humaines qu'un hiatus subsiste presque nécessairement entre elle et la manière dont elle nous a transformés plus ou moins parfaitement. La grâce a fait naître un homme nouveau à côté de notre vieil homme, mais elle ne fait pas disparaître l'ancien d'un seul coup. Pour les saints, l'assimilation est presque parfaite, au point que la purification ultime est instantanée. Pour la plupart, elle est inachevée ; elle est fondamentalement engagée, de manière irréversible, mais sans avoir pu aller jusqu'au bout d'elle-même. Le purgatoire vise à combler l'abîme entre l'imperfection de l'homme et la sainteté de Dieu, entre un amour toujours ambigu, mêlé, et un amour très pur.

Paradoxalement, c'est notre propre progrès dans la sainteté, qui nous révèle toujours davantage cette distance. Celui qui se laisse aveugler par son péché ne comprend pas vraiment la profondeur qui sépare le vieil homme de l'homme nouveau. Au contraire, la perception sans cesse affinée de l'amour que Dieu nous porte, nous rend plus sensibles à la gratuité infinie d'une miséricorde que nous ne pouvons que recevoir, tellement nous en sommes loin. D'une certaine manière, le purgatoire apparaît comme le lieu d'approfondissement du sens de la miséricorde, car c'est le lieu où la

miséricorde divine sera seule à agir. Elle sera enfin libre d'achever une purification que nos tergiversations d'ici-bas retardent sans cesse. Plus aucun obstacle du vieil homme ne gênera l'épanouissement de l'homme nouveau.

Par là, le purgatoire nous rappelle aussi au poids de nos actes, au poids de notre liberté et de notre responsabilité. Pas plus que la grâce ne s'impose à l'homme, de sorte qu'il puisse être sauvé malgré lui, comme par contrainte, elle ne travaille chacun de manière identique, selon le même degré. L'individualisation du purgatoire repose sur cet avertissement de Jésus selon lequel chacun sera jugé selon ses oeuvres. L'appel de Dieu est personnel ; notre accès à la béatitude n'a rien d'anonyme. Il exige notre coopération intime. Nous sommes appelés chacun par notre nom, selon ce que nous sommes au plus profond de nous.

Peu importe, donc, la manière dont s'exercera cette purification. C'est le principe seul qui importe, comme garant du prix personnel et unique de notre appel à la vie divine.

Par ailleurs, nous devons sans cesse mieux comprendre le sens de la communion de prière qui nous unit aux âmes du purgatoire.

Écartons d'abord une erreur de perspective. Tous les instruments de notre solidarité spirituelle avec le purgatoire ne sont pas des oeuvres qui auraient valeur par elles-mêmes, valeur d'effort humain capable de suppléer les déficiences de la grâce du Christ. Ces instruments peuvent être très simples : oeuvres de charité, prières, messes dites pour les défunts, acceptation des épreuves, pèlerinages, privations volontaires en esprit de pénitence ; mais leur valeur repose tout entière sur la grâce du Christ qui agit à travers eux. Le Christ seul, en sa passion victorieuse, peut guérir les âmes du purgatoire, c'est-à-dire achever en elles l'oeuvre du salut. Et la grâce du Christ n'agit nulle part avec plus d'efficacité, de plénitude d'amour, que dans le sacrifice eucharistique. C'est l'oeuvre du Christ par excellence, celle qui construit sans cesse l'Église, non seulement l'Église pérégrinante, mais aussi l'Église de l'attente, celle qui ne peut plus qu'espérer.

Par ailleurs, la communication qui unit l'Église de la terre à celle de la purification témoigne de la dimension commu-

nautaire et universelle de l'oeuvre du salut. La purification garantit la valeur éminemment personnelle de notre salut et de notre responsabilité. Mais la prière pour les défunts traduit mystérieusement notre intime solidarité dans le Christ. C'est là le sens profond de la communion des Saints de laquelle notre prière pour les morts tire toute sa force. Par nos prières et nos offrandes, nous contribuons à construire non pas seulement notre salut personnel, mais celui de l'humanité rachetée dans le Christ ; nous participons à notre mesure à l'édification de la Jérusalem nouvelle. L'eschatologie chrétienne ne se fixe pas sur le sort individuel de tel ou tel, même si elle insiste beaucoup sur la responsabilité personnelle de chacun ; elle porte sur le mystère de l'Église. Nous sommes tous membres du même corps, qui s'édifie progressivement à la mesure de la grâce du Christ. Le purgatoire n'est pas un lieu où se juxtaposent des purifications individuelles, en vue d'une éternité individuelle de bonheur. Il appartient au mystère de l'Église, il est au coeur de l'Église universelle.

Finalement, le purgatoire trouve sa place dans la dimension nuptiale du mystère chrétien. Le Christ est venu épouser l'humanité ; pour cela il a voulu et ne cesse pas de se la préparer comme une épouse sans ride, ni tache, mais sainte et immaculée (*Éphésiens 5, 27*). C'est bien toute l'humanité qu'il veut faire entrer dans ce mystère nuptial. C'est pourquoi l'humanité nouvelle qui est l'Église ne cesse pas de coopérer à ces noces, en toutes ses parties. Au purgatoire, le Christ achève la préparation de la fiancée, mais la prière de l'Église manifeste la communion de tous au salut de chacun. L'amour seul y est à l'oeuvre.

Henry Donneaud né en 1960, ordonné prêtre en 1992. Maître des frères étudiants et professeur de théologie au studium des Dominicains de Toulouse. Enseigne l'histoire du thomisme contemporain à l'Institut catholique de Toulouse. Membre des comités de rédaction de la *Revue Thomiste* et de *Mémoire dominicaine*.

Prochain numéro : mars-avril 1995

La sépulture

Titres parus

LE CREDO

La confession de la foi (1976/1)
 'Jésus, né du Père avant tous les siècles' (1977/1)
 • Né de la Vierge Marie (1978/1)
 • Il a pris chair et s'est fait homme' (1979/1)
 La passion (1980/1)
 'Descendu aux enfers (1981/1)
 • Il est ressuscité. (1982/1)
 • Il est monté aux cieux (1983/3)
 • Il est assis à la droite du Père' (1984/1)
 Le jugement dernier (1985/1)
 L'Esprit Saint (1986/1)
 L'Église (1987/1)
 La communion des saints (1988/1) La rémission des péchés (1989/1) La résurrection de la chair (1990/1) La vie éternelle (1991/1)

LES SACREMENTS

Guérir et sauver (1977/3)
 L'eucharistie (1977/5)
 La pénitence (1978/5) Laits ou baptisés (1979/2) Le mariage (1979/5)
 Les prêtres (1981/6)
 La confirmation (1982/5) La réconciliation (1983/5)
 Le sacrement des malades (1984/5)
 Le sacrifice eucharistique (1985/3)

LES BÉATITUDES

La pauvreté (1986/5)
 Bienheureux persécutés? (1987/2)
 Les coeurs purs (1988/5)
 Les affligés (1991/4)
 L'écologie: Heureux les doux (1993/3)
 Heureux les miséricordieux (1993/6)

POLITIQUE

Les chrétiens et le politique (1976/6)
 La violence et l'esprit (1980/2) Le pluralisme (1983/2)
 Quelle crise? (1983/6)
 Le pouvoir (1984/3)
 Les immigrés (1986/3)
 Le royaume (1986/3)
 L'Europe (1990/3-4)
 Conscience ou consciensus (1993/5)
 Les nations (1994/2)
 Médias, démocratie, Église (1994/5)

L'ÉGLISE

Appartenir à l'Église (1976/5)
 Les communautés dans l'Église (1977/2)
 La loi dans l'Église (1978/3)
 L'autorité de l'évêque (1980/5)
 Former des prêtres (1990/6)
 L'Église, une secte? (1991/2) La papauté (1991/3)
 L'avenir du monde (1985/5-6) Les Églises orientales (1992/6)

LES RELIGIONS NON-CHRÉTIENNES

Les religions de remplacement (1980/4)
 Les religions orientales (1988/4)
 L'islam (1991/5-6)

L'EXISTENCE

DEVANT DIEU

Mourir (1976/2)
 La fidélité (1976/3)
 L'expérience religieuse (1976/8)
 Guérir et sauver (1977/3)
 La prière et la présence (1977/6)
 La liturgie (1978/8)
 Miettes théologiques (1981/3)
 Les conseils évangéliques (1981/4)
 Qu'est-ce que la théologie? (1981/5)
 Le dimanche (1982/7) Le catéchisme (1983/1)
 L'enfance (1985/2) La prière chrétienne (1985/4)
 Lire l'Écriture (1986/4)
 La foi (1988/2)
 L'acte liturgique (1993/4)
 La spiritualité (1994/3)

PHILOSOPHIE

La création (1976/3)
 Au fond de la morale (1977/3)
 La cause de Dieu (1978/4)
 Satan, • mystère d'iniquité (1979/3)
 Après la mort (1980/3)
 Le corps (1980/6)
 Le plaisir (1982/2)
 La femme (1982/4)
 L'espérance (1984/4)
 L'âme (1987/3)
 La vérité (1987/4)
 La souffrance (1988/6)
 Sauver la raison (1992/2-3)
 Homme et femme il les créa (1993/2)

SCIENCES

Exégèse et théologie (1976/7)
 Sciences, culture et foi (1983/4)
 Biologie et morale (1984/6) Foi et communication (1987/6)
 Cosmos et création (1988/3)
 Les miracles (1989/5)
 L'écologie (1993/3)

HISTOIRE

L'Église: une histoire (1979/6)
 Hans Urs von Balthasar (1989/2)
 La Révolution (1989/3-4)
 La modernité — et après? (1990/2) Le Nouveau Monde (1992/4)
 Henri de Lubac (1992/5)

SOCIÉTÉ

La justice (1978/2)
 L'éducation chrétienne (1979/4)
 Aux sociétés ce que dit l'Église (1981/2)
 Le travail (1984/2) Sainteté dans la civilisation (1987/5) Foi et communication (1987/6)
 La famille (1986/6)
 L'église dans la ville (1990/5)
 La guerre (1994/4)

ESTHÉTIQUE

La sainteté de l'art (1982/6)
 L'imagination (1989/6)

LE DÉCALOGUE

Un seul Dieu (1992/1)
 Le nom de Dieu (1993/1)
 Le respect du sabbat (1994/1)
 Honorer père et mère (1995/1)

PROCHAINS NUMÉROS

La sépulture
(1995, 2)

Le judaïsme
(1995, 3)

Seuls sont encore disponibles les numéros récents. Consultez notre secrétariat.